

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DU DEPARTEMENT DU NORD**

Numéro

2022 - 79

Août

SOMMAIRE

Commission permanente du Conseil Départemental Réunion du 27 juin 2022			
Désignations des représentants du Département au sein des instances ou des organismes extérieurs	6	67	67
Fonds de soutien aux Actions d'Intérêt Local - 2 ^{ème} attribution de l'année 2022	14		
Convention triennale de partenariat entre l'Association des Maires du Nord et le Département	54	70	70
Demande de garantie de l'EPINORPA pour un emprunt auprès du Crédit Agricole Nord de France de 27 300 000 € dans le cadre de son ingénierie financière	56		
Demande de garantie simplifiée d'emprunt : Partenord Habitat - construction de 12 logements à Ferrière-la-petite : 853 400 € à la Caisse des Dépôts et Consignations. Contrat de prêt n°133143	59	73	73
Demande de garantie simplifiée d'emprunt : Partenord Habitat - construction de 6 logements à Ferrière-la-petite : 411 600 € à la Caisse des Dépôts et Consignations. Contrat de prêt n°133153	62	76	76
Demande de garantie simplifiée d'emprunt : Maisons et Cites - réhabilitation de 132 logements sur plusieurs adresses à Onnaing : 9 628 561 € à la Caisse des Dépôts et Consignations. Contrat de prêt n°133161	65	78	78

Demande de garantie simplifiée d'emprunt : EHPAD Résidence Obert à Wambrechies - restructuration et extension de l'Ehpad : 725 500 € au Crédit Agricole. Contrat de prêt n°10002274343	81	Promesse Synallagmatique de Vente (PSV) en vue de la cession d'une partie de la parcelle AB n° 596 à Haubourdin au profit de la SOFIM Promotion	113
Demande de garantie simplifiée d'emprunt : SA d'HLM Axentia - construction et restructuration de logements de La Maison du 8 ^{ème} jour à Landas : 688 652 € à la Caisse des Dépôts et Consignation. Contrat de Prêt n°126642	84	Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : Financement de la contribution au développement de l'emploi pour 2 entreprises à but d'emploi de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, Conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens 2021-2026 avec l'association d'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, Participation au dispositif Adultes-Relais, Subventions de fonctionnement au titre de la solidarité et de la lutte contre les exclusions	115
Demande de garantie simplifiée d'emprunt : - SA d'HLM Axentia - construction et restructuration de logements de La Maison du 8 ^{ème} jour à Landas : 265 718 € à la Caisse des Dépôts et Consignations. Contrat de Prêt n°126847	87	Signature d'une convention de partenariat avec l'EPIDE afin de proposer un cadre structurant d'intervention et d'échange	120
Demande de garantie de la Fondation Schadet Vercoustre à Bourbourg pour un prêt d'un montant de 2 965 042 € souscrit auprès du Crédit Coopératif afin de financer l'extension de l'Ehpad de Bourbourg	90	Attribution d'aides financières de fonctionnement dans le domaine de la Protection de l'Enfance, la Famille et l'Autonomie des Jeunes	122
Convention « Développement et amélioration du procédé de bio traitement des sédiments » : Transmission par le partenaire Armines de sa part de contrat à Institut Mines Telecom Nord Europe	93	Compensation des impacts financiers du covid-19 pour les organismes gestionnaires du handicap	125
Ventes de parcelles non bâties	95	Soutien du secteur de l'aide à domicile	127
Conventions de servitudes et mise à disposition à titre gratuit	101	Mobilisation des crédits 2022 de la Conférence des Financeurs : soutien aux CCAS pour la mise en œuvre d'actions de prévention de la perte d'autonomie à destination des seniors précaires, soutien aux porteurs de projets et titre de recettes	130
Transfert de fonciers dans le cadre de la reconstruction du Collège Les Rochambelles entre la Ville d'Anzin et le Département	106	Quatre demandes de remises gracieuses d'une créance, formulées par des usagers au titre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et de l'allocation accueil familial (AAF)	137
Cession de fonciers dans le cadre de la reconstruction du Collège Les Rochambelles entre la Ville d'Anzin et le Département	110		

Soutien aux porteurs de projets contribuant à la prévention de la perte d'autonomie des séniors et à la lutte contre l'isolement	140	Attribution d'une subvention exceptionnelle au Lille Métropole Hockey Club pour la rénovation et l'extension de ses installations sportives et notamment son terrain d'honneur en gazon synthétique	194
Subventions et participations financières dans le cadre du logement	149	Spectromètre RMN 1 200 MHz sur le Campus Cité Scientifique de l'Université de Lille à Villeneuve d'Ascq - signature de l'avenant n°2 à la convention d'objectifs et de moyens	196
Conventionnement avec le Centre Hospitalier de Valenciennes sur la mise à disposition d'un médecin au service prévention santé de Valenciennes	154	Validation du partenariat financier avec le bloc communal sur une vingt sixième liste de projets de développement d'intérêt communal ou intercommunal	198
Programmation et partenariat pour les équipements culturels suivants : le musée départemental de Flandre et la Villa Marguerite Yourcenar	156	Port de Gravelines - Grand-Fort-Philippe - Occupation temporaire du domaine du Port départemental de Gravelines par le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme dans le cadre de la mise en place d'équipements de vidéosurveillance	201
Attribution de subventions au titre de la politique culturelle	158	Transfert dans le domaine public communal d'un délaissé de voirie de la RD 934 et d'une parcelle située entre les PR 29+0752 et 29+0918 sur le territoire de la commune de Jenlain	203
Convention de partenariat avec PICTANOVO permettant de valoriser les sites départementaux via les tournages de films sur le Département du Nord	162	Politique de l'Habitat et du Logement : dispositifs « Nord Equipement Habitat Solidarité » (NEHS) et « J'Amén'Age 59 » : attribution de subventions aux particuliers	205
Evolution des tarifs 2023 de la demi-pension des collèges publics	164	Politique de l'Habitat et du Logement : dispositif de soutien aux logements communaux - communes de Busigny (Cambrésis) et Gussignies (Avesnois) - Attribution de subventions	210
Subventions et partenariats éducatifs	167	Politique de l'Habitat et du Logement : soutien à l'Agence Immobilière à Vocation Sociale du Nord (AIVS)	212
Avenant n° 3 à la convention de partenariat entre le Département du Nord et l'Agence de Service et de Paiement (ASP)	170		
Flines-lez-Raches - Collège Jean Moulin - Convention relative au reversement du produit de la revente de la production électrique des panneaux photovoltaïques	172		
Attribution de subventions aux structures touristiques	174		
Attribution de subventions au titre de la politique sportive	176		

Politique de l'Habitat et du Logement : soutien à l'Agence d'Information sur le Logement du Nord et du Pas-de-Calais (ADIL)	214	Autorisation de cession de véhicules départementaux d'une valeur supérieure à 4 600 €.	256
Favoriser l'accès à la piscine et aux équipements culturels départementaux pour les élèves scolarisés dans les collèges ruraux - année scolaire 2022/2023	216		
Opérations relatives au patrimoine naturel Espaces Naturels du Nord (ENN) ou en gestion départementale. Renforcement de la cohérence foncière et territoriale des sites ENN	226		
Opérations relatives au patrimoine naturel Espaces Naturels du Nord (ENN) ou en gestion départementale. Conditions de gestion cynégétique	230		
Opérations relatives au patrimoine naturel Espaces Naturels du Nord (ENN) ou en gestion départementale. Partenariats agricoles	234		
Opérations relatives aux Espaces, Sites et Itinéraires	237		
Interventions départementales dans le domaine de l'Environnement	239		
Interventions départementales dans le domaine agricole	242		
Commission Locale d'Information de Gravelines : attribution de la subvention annuelle à l'association AGATE Côte d'Opale	247		
Électrification Rurale - Programmation 2022 - répartition des crédits du Compte d'Affectation Spéciale Financement des Aides aux Autorités Organisatrices de Distribution d'Energie pour l'Électrification rurale (CAS FACÉ), sous-programmes Enfouissement, Renforcement, Extension et Sécurisation	249		

DECISIONS
COMMISSION PERMANENTE
DU 27 JUIN 2022

1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310736-AU-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAU, François-Xavier CADART, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAU, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Yannick CAREMELLE, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Désignations des représentants du Département au sein des instances ou des organismes

extérieurs

Vu le rapport DAJAP/2022/210

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- de ne pas procéder au scrutin secret ;
 - de constater un accord sur une candidature unique ou sur une liste unique de candidats aux fonctions de représentants pour chacune des instances et donc que les conditions du 4^e alinéa de l'article L.3121-15 du code général des collectivités territoriales sont remplies pour l'entrée en vigueur immédiate des nominations, conformément au tableau ci-annexé.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 33.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Madame BOISSEAU (porteuse du pouvoir de Monsieur BRICOUT), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord

Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés	Représentants désignés à la Commission permanente du 27 juin 2022
CDPPT Commission Départementale de Présence Postale Territoriale	Commission Départementale de Présence Postale Territoriale du Nord	Représentants du Conseil Départemental 2 Titulaires 2 Suppléants	Représentants du Conseil Départemental Titulaires SIEGLER Nicolas VANPEENE Anne Suppléants CAREMELLE Yannick VALOIS Patrick	CAREMELLE Yannick <i>Reste inchangée</i> QUATREBOEUF Marie-Hélène <i>Reste inchangé</i>
DAC Association Dispositif d'Appui à la Coordination « Appui Santé Grand Hainaut »	Aux groupes de travail thématiques	Techniciens du Département en qualité de professionnels 6 Titulaires	Techniciens du Département en qualité de professionnels Titulaires MERLIN Corinne DUWELZ Elisabeth PACHOCINSKI Cécile <u>3 représentants à désigner</u>	<i>Restent inchangées</i> BELGADI Mustapha BELLA Djamel DEGOUSEE Pauline
DAC Association Dispositif d'Appui à la Coordination « Appui Santé Lille Sud-Est Douaisis »	Aux groupes de travail thématiques	Techniciens du Département en qualité de professionnels 3 Titulaires	Techniciens du Département en qualité de professionnels Titulaires DABLEMEONT Céline <u>2 représentants à désigner</u>	<i>Reste inchangée</i> HOCHART Anne-Sophie VAN KELF Isabelle
DAC Association Dispositif d'Appui à la Coordination « Appui Santé des Flandres »	Aux groupes de travail thématiques	Techniciens du Département en qualité de professionnels 5 Titulaires	Techniciens du Département en qualité de professionnels Titulaires HUMILIERE Laurence <u>4 représentants à désigner</u>	<i>Reste inchangée</i> BERTELOOT Delphine HOCHART Anne-Sophie QUEVA Catherine LECRIVAIN Florence

REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord

Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés	Représentants désignés à la Commission permanente du 27 juin 2022
DAC Association Dispositif d'Appui à la Coordination « Appui Santé Lille Agglo »	Aux groupes de travail thématiques	Techniciens du Département en qualité de professionnels 3 Titulaires	Techniciens du Département en qualité de professionnels Titulaires HOCHART Anne-Sophie LENSELLE Anita CHOUIA Karima	<i>Restant inchangées</i>
Fondation du Nord	Comité consultatif N.B : Christian POIRET, Président du Conseil départemental, est membre de droit du collège des fondateurs.	Représentants du Conseil Départemental 2 titulaires 2 suppléants	Représentants du Conseil Départemental Titulaires <u>2 représentants à désigner</u> Suppléants <u>2 représentants à désigner</u>	MANIER Didier LETARD Valérie Les suppléants ne sont plus requis.
SPL – Société Publique Locale des Ruches d'Entreprises	Assemblée générale	Représentants du Conseil Départemental 1 titulaire 1 suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaires <u>1 représentant à désigner</u> Suppléant <u>1 représentant à désigner</u>	POIRET Christian SIEGLER Nicolas
LALLAING-Collège Public Frédéric Joliot Curie	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire 1 Suppléant 1 ^{ère} Personnalité qualifiée	Représentants du Conseil Départemental Titulaire BRIDOUX Josyane Suppléant DELANNOY Frédéric Représentants du Département Titulaire <u>1 représentant à désigner</u> Suppléant <u>1 représentant à désigner</u> 1^{ère} Personnalité qualifiée LANCIAUX Isabelle	<i>Reste inchangée</i> <i>Reste inchangé</i> BERTRAND Alain Gaëlle DESMYTER <i>Reste inchangée</i>

REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord

Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés	Représentants désignés à la Commission permanente du 27 juin 2022
MARCHIENNES Collège Public Marguerite Yourcenar	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire DELANNOY Frédéric Suppléant BRIDOUX Josyane Représentants du Département Titulaire <u>1 représentant à désigner</u> Suppléant <u>1 représentant à désigner</u>	<i>Reste inchangé</i> <i>Reste inchangée</i> DESMYTER Gaëlle BERTRAND Alain
PECQUENCOURT Collège Public Maurice Schumann	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire 1 Suppléant 1 ^{ère} Personnalité qualifiée	Représentants du Conseil Départemental Titulaire DELANNOY Frédéric Suppléant BRIDOUX Josyane Représentants du Département Titulaire <u>1 représentant à désigner</u> Suppléant <u>1 représentant à désigner</u> 1^{ère} Personnalité qualifiée MAITTE Yves	<i>Reste inchangé</i> <i>Reste inchangée</i> BERTRAND Alain Gaëlle DESMYTER <i>Reste inchangé</i>

REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord

Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés	Représentants désignés à la Commission permanente du 27 juin 2022
SIN LE NOBLE-Collège Public Anatole France	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire 1 Suppléant 1 ^{ère} Personnalité qualifiée	Représentants du Conseil Départemental Titulaire BRIDOUX Josyane Suppléant DELANNOY Frédéric Représentants du Département Titulaire <u>1 représentant à désigner</u> Suppléant <u>1 représentant à désigner</u> 1^{ère} Personnalité qualifiée MARECHAL Jacky	<i>Reste inchangée</i> <i>Reste inchangé</i> BERTRAND Alain Gaëlle DESMYTER <i>Reste inchangé</i>
SOMAIN-Collège Public Louis Pasteur	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire 1 Suppléant 1 ^{ère} Personnalité qualifiée 2 ^{ème} Personnalité qualifiée	Représentants du Conseil Départemental Titulaire DELANNOY Frédéric Suppléant BRIDOUX Josyane Représentants du Département Titulaire <u>1 représentant à désigner</u> Suppléant <u>1 représentant à désigner</u> 1^{ère} Personnalité qualifiée DAPVRIL Pascal 2^{ème} Personnalité qualifiée <i>à désigner</i>	<i>Reste inchangé</i> <i>Reste inchangée</i> Gaëlle DESMYTER BERTRAND Alain <i>Reste inchangé</i> MATUSZAK Lydie

REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord

Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés	Représentants désignés à la Commission permanente du 27 juin 2022
SOMAIN-Collège Public Victor Hugo	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire 1 Suppléant	Représentants du Conseil Départemental Titulaire DELANNOY Frédéric Suppléant BRIDOUX Josyane Représentants du Département Titulaire <u>1 représentant à désigner</u> Suppléant <u>1 représentant à désigner</u>	<i>Reste inchangé</i> <i>Reste inchangée</i> DESMYTER Gaëlle BERTRAND Alain
WAZIERS-Collège Public Romain Rolland	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire 1 Suppléant 1 ^{ère} Personnalité qualifiée	Représentants du Conseil Départemental Titulaire BRIDOUX Josyane Suppléant DELANNOY Frédéric Représentants du Département Titulaire <u>1 représentant à désigner</u> Suppléant <u>1 représentant à désigner</u> 1^{ère} Personnalité qualifiée COUSIN Johan	<i>Reste inchangée</i> <i>Reste inchangé</i> BERTRAND Alain Gaëlle DESMYTER <i>Reste inchangé</i>

REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord

Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés	Représentants désignés à la Commission permanente du 27 juin 2022
LOOS-Collège Public René Descartes	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire 1 Suppléant 1 ^{ère} Personnalité qualifiée	Représentants du Conseil Départemental Titulaire CONSEIL Valérie Suppléant VICOT Roger Représentants du Département Titulaire <u>1 représentant à désigner</u> Suppléant <u>1 représentant à désigner</u> 1^{ère} Personnalité qualifiée BOULANGER Liliane	<i>Reste inchangée</i> <i>Reste inchangé</i> CARRIERE Cécile <u>1 représentant à désigner</u> <i>Reste inchangé</i>

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310679-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Yannick CAREMELLE, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Fonds de soutien aux Actions d'Intérêt Local - 2ème attribution de l'année 2022

Vu le rapport DAT/2022/182

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer 523 subventions aux bénéficiaires repris aux tableaux, ci-joints, en annexes 1 à 6, pour un montant total de 576 705 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les actes nécessaires à la conclusion de ces opérations ;
 - d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget départemental 2022 (opération 35001OP001 –enveloppe 35001E15).
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 33.

Madame BAILLEUL est Adjointe au Maire de Coudekerque-Branche.

Madame MASSE est membre du conseil d'administration du collège Albert Debeyre de Marquette-Lez-Lille.

Madame SANCHEZ est Adjointe au Maire de Lambres-lez-Douai.

Monsieur BERNARD est membre du conseil d'administration du collège Paul Eluard de Beuvrages.

Monsieur MANIER est membre du conseil d'administration du collège Simone de Beauvoir de Villeneuve-d'Ascq.

Monsieur MONNET est membre du conseil d'administration du collège Albert Camus de Thumeries.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame PARMENTIER-LECOCQ ainsi que Messieurs BARTHOLOMEUS, DEGALLAIX, LEPRETRE et VICOT avaient donné pouvoir respectivement à Messieurs MONNET et BERNARD, Mesdames SANCHEZ et MASSE ainsi que Monsieur MANIER. Ces derniers ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Madame LETARD (membre du conseil d'administration du collège Charles Eisen de Valenciennes) avait donné pouvoir à Madame SANCHEZ. Elle ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Madame LUCAS (Maire de Guesnain) avait donné pouvoir à Monsieur BEAUCHAMP. Elle ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur GOKEL (Maire de Cappelle-la-Grande) avait donné pouvoir à Monsieur DELANNOY. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

44 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Madame BOISSEAUX (porteuse du pouvoir de Monsieur BRICOUT), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Vote intervenu à 18 h 34.

Au moment du vote, 43 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 15
 Absents sans procuration : 18
 N'ont pas pris part au vote : 6 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)
 Ont pris part au vote : 58 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstentions : 6 (Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts
 Génération.s)
 Total des suffrages exprimés : 52
 Majorité des suffrages exprimés : 27
 Pour : 52 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste,
 Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et
 Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! – Madame
 DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non
 inscrits)
 Contre : 0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
 et par délégation,
 Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
 et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local - Associations
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

RAPPORT N° DAT/2022/182 - AIL ARRONDISSEMENT D'AVESNES

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 03196-01	483658 - LOISIRS SOLIDARITE RETRAITES L SR NORD SECTION AULNOYE AYMERIES	59620 AULNOYE AYMERIES	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2022 aide au financement de l'association	400,00	400,00 €
2022 - 03197-01	661320 - LES P TITS PIERROTS	59138 VIEUX MESNIL	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2022 achat de petit matériel	0,00	700,00 €
2022 - 03200-01	607570 - ASSOCIATION SPORTIVE ET EDUCATIVE DU TIR A L'ARC	59620 AULNOYE AYMERIES	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2022 achat de petit matériel	0,00	500,00 €
2022 - 03201-01	639589 - ASSOCIATION SPORTIVE AULNOYE TIER	59145 SASSEGNIES	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2022 achat de petit matériel	0,00	800,00 €
2022 - 03203-01	323699 - CLUB CYCLOTOURISTE ET VTT DE NOYELLES SUR SAMBRE	59550 NOYELLES SUR SAMBRE	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2022 la Noyellaise le 2 octobre 2022	0,00	1 000,00 €
2022 - 03205-01	661247 - JUDO ARTS MARTIAUX FEIGNIES	59600 MAUBEUGE	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2022 tournoi de judo à Feignies le 18 juin 2022	0,00	1 000,00 €
2022 - 03206-01	661292 - CLUB AULNESIEN DE BADMINTON	59620 AULNOYE AYMERIES	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2022 achat d'une machine à corder	0,00	600,00 €
2022 - 03207-01	300588 - FOOTBALL CLUB DE JENLAIN	59144 JENLAIN	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2022 achat de petit matériel	0,00	800,00 €
2022 - 03209-01	661196 - DECOUVERTE RANDONNEES JEANLAIN	59144 JENLAIN	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2022 organisation d'une randonnée le 2 octobre 2022	0,00	400,00 €
2022 - 03214-01	629201 - ASSOCIATION MOSAIQUE	59570 BAVAY	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2022 achat de petit matériel	350,00	350,00 €
2022 - 03219-01	631494 - BOUGEONS ENSEMBLE	59620 MONCEAU ST WAAST	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2022 achat de VTT	0,00	1 000,00 €
2022 - 03225-01	661065 - LA CLOCHE DE L'ESPOIR	59620 AULNOYE AYMERIES	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2022 événement caritatif le 4 et 5 juin 2022	0,00	1 000,00 €
2022 - 03227-01	627687 - TENNIS DE TABLE GRANDE AUNELLE	59144 WARGNIES LE GRAND	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2022 achat de deux tables de tennis	0,00	600,00 €
2022 - 03235-01	661307 - LES RANDONNEURS PEDESTRES DU BAVAISIS	59570 BAVAY	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2022 mise en valeur du lavoir	0,00	500,00 €
2022 - 03237-01	660500 - PETANQUE CLUB BACHINOIS	59138 BACHANT	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2022 concours de pétanque à Bachant le 8 mai 2022	0,00	1 000,00 €

18/259

2022 - 03240-01	623830 - ASSOCIATION DES PARENTS ET ANCIENS PARENTS D'ELEVES	59330 NEUF MESNIL	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2022 voyage à Nausicaa en juin 2022	0,00	300,00 €
N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 03243-01	401812 - ASSOCIATION SAINT NICOLAS	59330 NEUF MESNIL	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2022 achat de petit matériel	0,00	250,00 €
2022 - 03247-01	153757 - COURIR A OBIES	59570 OBIES	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2022 course des sabotiers le 2 juillet 2022	0,00	800,00 €
2022 - 03250-01	334536 - COMITE DES FETES ET DE LA FOIRE	59144 GOMMEGNIES	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2022 les foulées de la licorne le 9 octobre 2022	0,00	500,00 €
2022 - 03254-01	661053 - HARMONIE MUNICIPALE	59145 BERLAIMONT	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2022 aide pour le concert le 30 avril 2022	0,00	800,00 €
2022 - 03260-01	659095 - ASSOCIATION HARGNIES EN FETE	59138 HARGNIES	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2022 aide au financement de l'association	0,00	500,00 €
2022 - 03263-01	602567 - ROTARY CLUB DE BAVAY FORUM	59570 BAVAY	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2022 organisation voitures à papa le 5 juin 2022	0,00	750,00 €
2022 - 02262-01	659251 - TRANSIT FUTSAL HAUTMONT	59330 HAUTMONT	Canton Avesnes-sur-Helpe - M. Sébastien SEGUIN et Mme Aude VAN CAUWENBERGE	subv AIL 2022 aide au financement des activités de l'association	0,00	2 500,00 €
2022 - 03457-01	647082 - CLUB DES EPICURIENS OENOPHILES	59440 AVESNES SUR HELPE	Canton Avesnes-sur-Helpe - M. Sébastien SEGUIN et Mme Aude VAN CAUWENBERGE	subv AIL 2022 achat de petit matériel	2 000,00	1 000,00 €
2022 - 03301-01	614112 - SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE LA SAINT HUBERT D'EPPE SAUVAGE	59132 EPPE SAUVAGE	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2022 achat de matériel pour l'entretien des sentiers	0,00	500,00 €
2022 - 03303-01	73560 - ARPAC ASS RENAISSANCE PATRIMOINE COUSOLRE	59149 COUSOLRE	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2022 aide pour l'organisation d'une représentation de théâtre en avril 2022	0,00	500,00 €
2022 - 03305-01	660982 - COMITE DES FETES DE LEZ FONTAINE	59740 LEZ FONTAINE	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2022 brocante le 15 mai 2022	0,00	300,00 €
2022 - 03306-01	660070 - AMICALE DES PARENTS D'ELEVES DE LEZ FONTAINE SCOLARISES DANS LE RPI	59740 LEZ FONTAINE	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2022 aide au financement des activités de l'association	0,00	500,00 €
2022 - 03308-01	168030 - CLUB MODELISME FERROVIAIRE D'ANOR	59610 FOURMIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2022 aide pour la réalisation d'un réseau expo pour les juniors	0,00	500,00 €
2022 - 03309-01	659655 - STOCK CAR ET RODEO CAR CLUB ANOR	59186 ANOR	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2022 courses de voitures le 12 Juin et le 18 septembre 2022	0,00	500,00 €
2022 - 03311-01	502595 - ASSOCIATION PATRIMOINE EGLISE CHAPELLES EN FERONNAIS	59610 FERON	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2022 restauration d'un calvaire	300,00	1 500,00 €

2022 - 03312-01	115213 - WIGNEHIES OLYMPIQUE	59212 WIGNEHIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2022 achat d'un but mobile	0,00	1 000,00 €
2022 - 03290-01	661124 - SCRIPT SHOW	59600 MAUBEUGE	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2022 achat de matériel audiovisuel	0,00	950,00 €
2022 - 03291-01	661306 - ASSOCIATION NAVIMODELISME JEUMONTOISE	59460 JEUMONT	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2022 salon du modélisme 2022	0,00	1 000,00 €
N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 03292-01	615977 - SPA REGION DE MAUBEUGE	59600 MAUBEUGE	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2022 aide pour la stérilisation des chats errants	1 500,00	1 500,00 €
2022 - 03293-01	661103 - LE COCHONNET ASSEVENTOIS	59600 ASSEVENT	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2022 achat d'un ordinateur	0,00	1 100,00 €
2022 - 03294-01	660736 - LES 4 PRODUCTION	59620 AULNOYE AYMERIES	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2022 représentation 2022 spectacle Gabor et les chapeaux rouillés	0,00	500,00 €
2022 - 03295-01	604563 - COMITE DES FETES	59600 GOGNIES CHAUSSEE	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2022 fête des voisins le 6 mai 2022	0,00	600,00 €
2022 - 03296-01	661069 - ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU GROUPE SCOLAIRE PUBLIC D ASSEVENT	59600 ASSEVENT	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2022 achat d'un chapeau	0,00	1 500,00 €
2022 - 03297-01	660549 - SOCIETE JEAN MABUSE	59600 MAUBEUGE	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2022 aide au financement des sorties du cortège carnavalesque	0,00	1 000,00 €
2022 - 03298-01	129341 - ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE DU CENTRE PENITENTIAIRE DE MAUBEUGE	59603 MAUBEUGE CEDEX	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2022 lutte contre l'iléitisme pour les personnes placées sous main de justice	500,00	1 500,00 €
2022 - 03300-01	659908 - BASKET CLUB ASSEVENT BOUSSOIS RECQUIGNIES	59168 BOUSSOIS	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2022 achat de petit matériel	0,00	1 000,00 €
2022 - 03316-01	660806 - CHOISIS TA PLANETE	59100 ROUBAIX	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2022 mise en oeuvre d'un programme pédagogique sur le canton de Maubeuge	0,00	1 500,00 €
2022 - 03317-01	637674 - LE FIL	59600 MAUBEUGE	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2022 journée internationale de lutte contre l'homophobie le 17 mai 2022	0,00	2 000,00 €
TOTAUX			Nombre de Dossiers		44	Montant 37 500,00 €

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local - Communes et Etablissements publics
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 03310-01	1489 - COMMUNE RECQUIGNIES	59245 RECQUIGNIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2022 aide pour différents projets	0,00	780,00 €
TOTAUX			Nombre de Dossiers		1	Montant 780,00 €

20/259

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local - Associations
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

RAPPORT N° DAT/2022/182 - ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 01863-01	601215 - ASSOCIATION DES ARTS VIVANTS DU CAMBRESIS	59400 CAMBRAI	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2022 achat de matériel	500,00	800,00 €
2022 - 01907-01	644979 - COMITE DES FETES DE FONTAINE NOTRE DAME	59400 FONTAINE NOTRE DAME	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2022 festival de musique le 18 juin 2022	2 000,00	2 000,00 €
2022 - 02212-01	629377 - FORCE ATHLETIQUE LES PEUPLIERS	59400 CAMBRAI	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2022 participation aux championnats du monde du 20 au 28 mai et d'Europe du 2 au 10 août 22	0,00	2 000,00 €
2022 - 02305-01	613200 - MAM DOUDOU ET PATOUILLE	59141 THUN L EVEQUE	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2022 achat de mobilier	1 070,00	1 000,00 €
2022 - 02343-01	458951 - UNION NATIONALE DES RETRAITES ET PERSONNES AGEES	59161 ESCAUDOEUVRES	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2022 organisation de diverses manifestations 2022	2 000,00	2 000,00 €
2022 - 02438-01	604203 - SPORTS ET LOISIRS 59	59400 CAMBRAI	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	Subv AIL 2022 achat d'un mur d'escalade gonflable	1 000,00	1 000,00 €
2022 - 02552-01	156858 - LES AMIS DU CAMBRESIS	59400 CAMBRAI	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2022 aide à la publication d'un ouvrage historique	0,00	1 000,00 €
2022 - 02765-01	428472 - LES MARCHEURS FONTENOIS	59400 FONTAINE NOTRE DAME	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2022 organisation des " foulées de la folie " le 2 octobre 2022	0,00	750,00 €
2022 - 02984-01	609956 - LES AILES DE CAMBRAI	59400 NIERGNIES	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2022 meeting aérien du 4 septembre 2022	0,00	5 000,00 €
2022 - 00852-01	619698 - AMICALE SPORTS ET LOISIRS DU FOYER DE L'ENFANCE DE CAUDRY	59540 CAUDRY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2022 achat de 2 trottinettes et de 2 vélos électriques équipés d'éclairage et de casques	500,00	400,00 €
2022 - 01358-01	658991 - LES TONTONS ROCKEURS ENTERTAINMENT	59540 CAUDRY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2022 1ère édition du festival "les chariots furieux" le 2 juillet 2022	0,00	1 000,00 €
2022 - 02027-01	502916 - CAUDRY EVENEMENT S	59540 CAUDRY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2022 animations lors du "Trail urbain" le 3 avril 2022	0,00	1 500,00 €
2022 - 02344-01	603580 - ASS AGREEE DE PECHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE LA SAUMONEE	59730 ST PYTHON	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2022 repêchage et achat de matériel	0,00	500,00 €
2022 - 02398-01	648435 - COMITE DES FETES DE VIESLY	59271 VIESLY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2022 Festi Viesly le 6 août 2022	800,00	900,00 €
2022 - 02599-01	661163 - ALOEDUCATION	59217 CARNIERES	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2022 organisation d'une journée festive le 3 juillet 2022	0,00	900,00 €
2022 - 03379-01	611392 - RUBEF QUIEVY	59214 QUIEVY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2022 organisation de la course des RUBEF le 24 juillet 2022 à Quiévy	0,00	1 000,00 €

22/259

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 01280-01	484096 - OCCE 0785 ECOLE PRIMAIRE GASTON BRICOUT	59127 WALINCOURT SELVIGNY	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2022 classe découverte à Montignac du 7 au 14 juin 2022	0,00	500,00 €
2022 - 01326-01	658972 - OCCE 1709 ECOLE PRIMAIRE LOUIS BLERIOT	59127 MALINCOURT	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2022 classe découverte à la mer du 20 au 23 juin 2022	0,00	1 000,00 €
2022 - 01329-01	658974 - ASSOCIATION DE DANSE POM POM DANCE	59360 POMMEREUIL	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2022 aide aux activités de l'association	0,00	500,00 €
2022 - 01346-01	658985 - LE REFUGE DE L'ABEILLE	59159 MARCOING	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2022 acquisition d'un local technique	0,00	1 500,00 €
2022 - 01348-01	401780 - SOCIETE SPORTIVE DE MARCOING	59159 MARCOING	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2022 achat de matériel et organisation d'une sortie à Lens pour Noël 2022	0,00	1 500,00 €
2022 - 01968-01	659634 - CLUB DU 3EME AGE	59266 HONNECOURT SUR ESCAUT	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2022 organisation de sorties culturelles	0,00	500,00 €
2022 - 01979-01	611416 - CATTENIERES ANIMATION PATRIMOINE	59217 CATTENIERES	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2022 organisation de la deuxième fête de la Chataigne les 1er et 2 octobre 2022	250,00	500,00 €
2022 - 02029-01	644312 - MAM DES MERVEILLES	59360 LA GROISE	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2022 achat d'électroménager	1 500,00	1 000,00 €
2022 - 02199-01	305881 - OMNI SPORTS DE SERANVILLERS FORENVILLE	59400 SERANVILLERS FORENVILLE	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2022 organisation d'une journée sport tir à l'arc le 18 juin 2022	0,00	500,00 €
2022 - 02239-01	356612 - ASSOCIATION DES FOULEES D'AWOINGT	59400 AWOINGT	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2022 organisation des foulées d'Awoingt le 14 juillet 2022	0,00	300,00 €
2022 - 02240-01	660171 - LA TEAM FOULEES DES LEUS	59191 LIGNY EN CAMBRESIS	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2022 organisation des foulées des leus le 15 mai 2022	0,00	300,00 €
2022 - 02347-01	130950 - CLUB CYCLOTOURISTE FONTAINE AU PIRE	59157 FONTAINE AU PIRE	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2022 organisation de manifestations AUDAX le 2 avril et Multisports le 18 septembre 2022	250,00	300,00 €
2022 - 02389-01	660601 - GYMVIE	59360 NEUVILLY	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2022 aide au fonctionnement de l'association	0,00	1 500,00 €
2022 - 02402-01	614768 - MARETZ GYM DETENTE	59238 MARETZ	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2022 aide aux activités de l'association	0,00	500,00 €
2022 - 02557-01	483128 - CHORALE LA CASTELLANE	59360 LE CATEAU CAMBRESIS	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2022 organisation d'un concert pour le centenaire de la mort de St Staens le 3 juillet 2022	0,00	800,00 €
2022 - 02597-01	661158 - COMITE D'ANIMATION DU VILLAGE	59231 GOUZEACOURT	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2022 achat de matériel pour les manifestations des 25 juin, 13 et 14 juillet et 17 sept 22	0,00	1 500,00 €
2022 - 02709-01	456272 - MULTI FORM	59360 LE CATEAU CAMBRESIS	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2022 formation aux premiers secours et achat d'ordinateurs portables	0,00	1 500,00 €
TOTAUX			Nombre de Dossiers		33	Montant 35 950,00 €

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local - Communes et Etablissements Publics
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

RAPPORT N° DAT/2022/182 - ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 02156-01	1226 - COMMUNE FRESSIES	59268 FRESSIES	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2022 achat d'un défibrillateur pour la salle des fêtes	1 350,00	750,00
2022 - 02399-01	1259 - COMMUNE MONTRECOURT	59227 MONTRECOURT	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEaux et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2022 achat d'équipements pour la salle polyvalente et d'un défibrillateur	0,00	1 500,00
2022 - 02708-01	4848 - COLLEGE JACQUES PREVERT	59241 MASNIERES	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2022 participation aux championnats de France de danse du 17 au 20 mai 2022 à Troyes	0,00	1 000,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers		3	Montant 3 250,00

23/259

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local - Associations
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 00839-01	168483 - JUDO CLUB ARLEUX	59151 ARLEUX	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 achat de sous couche de tapis de judo	600,00	600,00 €
2022 - 00893-01	165004 - LA VILLANELLE CHORALE A VOIX MIXTES	59247 FECHAIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 achat de partitions	300,00	300,00 €
2022 - 01267-01	496398 - SOCIETE COLOMBOPHILE LES MINEURS DE GUESNAIN	59287 GUESNAIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 organisation portes ouvertes et exposition en novembre 2022	400,00	500,00 €
2022 - 01296-01	658961 - ASSOCIATION DE CHASSE D'AUBERCHICOURT	59165 AUBERCHICOURT	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 soutien à l'association face à la crise COVID	0,00	500,00 €
2022 - 01367-01	503503 - COMITE DU SECOURS POPULAIRE FRANCAIS DE DECHY	59187 DECHY	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 journée des oubliés des vacances en août 2022	800,00	800,00 €
2022 - 01368-01	612641 - AU FIL DE NOS IDEES	59151 BUGNICOURT	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 forum des associations du 28 mai et marché de Noël du 4 décembre 2022	300,00	300,00 €
2022 - 01371-01	602016 - COMITE DU SECOURS POPULAIRE FRANCAIS DE ARLEUX	59151 ARLEUX	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 aide au fonctionnement général de l'association	800,00	800,00 €
2022 - 01481-01	624174 - TENNIS CLUB DE MONTIGNY	59182 MONTIGNY EN OSTREVENT	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 achat d'une machine lance-balles	400,00	400,00 €
2022 - 01483-01	659060 - ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE ET COMBATTANTS	59151 ARLEUX	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 organisation de cérémonies patriotiques et dépôts de gerbes	0,00	300,00 €
2022 - 01551-01	602616 - HARMONIE FRESSAIN FECHAIN	59234 FRESSAIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 remplacement de 22 costumes	0,00	1 000,00 €
2022 - 01611-01	635968 - ASSOCIATION DES SOUS OFFICIERS DE RESERVE	59169 FERIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 organisation du "Devoir de Mémoire"	0,00	300,00 €
2022 - 01646-01	600431 - FANFARE MUNICIPALE LA FERINOISE	59169 FERIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 acquisition d'une grosse caisse	500,00	1 000,00 €
2022 - 01661-01	418487 - SOCIETE D'HISTOIRE LOCALE LE MONT TILLEUL	59234 VILLERS AU TERTRE	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 expositions "Devoir de Mémoire" du 29 avril au 1er mai 2022	0,00	300,00 €
2022 - 01683-01	601901 - 2 CV CLUB DE LA SENSEE	59247 FECHAIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 organisation de l'exposition annuelle au mois de juin 2022	600,00	600,00 €
2022 - 01855-01	480984 - AUBERCHICOURT COMPETITIONS	59165 AUBERCHICOURT	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 course à pied du Chaufour le 29 mai 2022	0,00	300,00 €
2022 - 01857-01	619677 - LES AMIS DU PARCOURS ARLEUX	59151 ARLEUX	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	300,00 €
2022 - 01911-01	126665 - LES MEDIEVALES	59182 MONTIGNY EN OSTREVENT	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 organisation de la journée médiévale le 1er mai 2022	1 000,00	1 000,00 €
2022 - 02042-01	624778 - CLUB DU 3EME AGE L AMITIE	59259 LECLUSE	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 achat de colis pour les aînés	400,00	400,00 €

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 02043-01	632364 - LA PALETTE DECHYNOISE	59187 DECHY	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 achat de toiles et chevalets	400,00	400,00 €
2022 - 02074-01	484664 - CHORALYRE DE DECHY	59187 DECHY	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 achat de micros sans fil et classeurs à partitions	300,00	300,00 €
2022 - 02079-01	484663 - ASS DE LA MEMOIRE SOCIALE DE DECHY ET DU BASSIN MINIER CELESTIN LEDUC	59187 DECHY	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 organisation d'un voyage en septembre 2022	1 000,00	1 000,00 €
2022 - 02130-01	496649 - ENTENTE TENNIS CLUB DE GUESNAIN	59287 GUESNAIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 "tennis sport santé" de février à juin 2022	0,00	800,00 €
2022 - 02193-01	659916 - LE CAMBRESIS EN FETES	59151 ARLEUX	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 organisation de manifestations au cours de l'année 2022	0,00	300,00 €
2022 - 02251-01	653132 - COMITE DES FETES DE LOFFRE	59182 LOFFRE	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 Fête de la Tote Tomate 2022 du 27 au 28 août 2022	1 000,00	1 000,00 €
2022 - 02265-01	603836 - HARMONIE LES AMIS REUNIS SECT A PHALANGE MUSICALE SECT B ECOLE MUSIQUE	59182 MONTIGNY EN OSTREVENT	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 renouvellement des costumes	0,00	1 000,00 €
2022 - 02317-01	456274 - LES AMIS DES ORGUES D'ARLEUX	59151 ARLEUX	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 organisation du concert de printemps, d'automne et de Noël 2022	0,00	300,00 €
2022 - 02319-01	343063 - FECHAIN ATHLETIQUE CLUB	59247 FECHAIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 achat d'un sautoir monobloc	800,00	800,00 €
2022 - 02357-01	660476 - UNION COMMERCE ARTISAN ANICHE	59580 ANICHE	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	500,00 €
2022 - 02459-01	632069 - SPORTING CLUB ANICHOIS	59580 ANICHE	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 organisation du tournoi U10 le 26 mai 2022	500,00	500,00 €
2022 - 02562-01	167044 - RACING CLUB DE LECLUSE	59259 LECLUSE	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 achat de matériel	400,00	400,00 €
2022 - 02728-01	661239 - LES COULEURS DE L'ESPOIR	59234 MONCHECOURT	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 journées de sensibilisation contre le cancer le 17 septembre et le 15 octobre 2022	0,00	600,00 €
2022 - 02264-01	637187 - ATELIER DES COULEURS	59553 CUINCY	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 achat d'un vidéoprojecteur	300,00	300,00 €
2022 - 02271-01	485924 - OCCE 0862 ECOLE PRIMAIRE JULES FERRY	59553 LAUWIN PLANQUE	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 achat de matériel pour les classes	1 500,00	1 500,00 €
2022 - 02278-01	506391 - LES PETITS CARTABLES	59553 LAUWIN PLANQUE	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 village en fête le 02 juillet 2022	1 500,00	1 500,00 €
2022 - 02304-01	660286 - ARCHERS CLUB DE GAYANT	59450 SIN LE NOBLE	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 aide au financement des séances d'entraînement	0,00	300,00 €
2022 - 02310-01	632972 - ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE FLERS EN ESCREBIEUX	59128 FLERS EN ESCREBIEUX	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 soutien aux activités de l'association	300,00	300,00 €
2022 - 02313-01	374581 - LA DANSE LAUWINOISE	59553 LAUWIN PLANQUE	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 soutien aux activités de l'association	350,00	300,00 €

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 02316-01	623220 - LES BASKETS LAUWINOISES	59553 LAUWIN PLANQUE	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 sorties familiales 2022	0,00	400,00 €
2022 - 02332-01	496816 - ANC ELEVES ECOLE FLERS CENTRE	59128 FLERS EN ESCREBIEUX	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 acquisition de matériel	500,00	500,00 €
2022 - 02460-01	637514 - LES GEANTS ESQUERCHINOIS	59553 ESQUERCHIN	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 aide au fonctionnement de l'association	300,00	300,00 €
2022 - 02463-01	614805 - BRISONS LE SILENCE	59500 DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 création de t-shirts, badges et flyers	400,00	600,00 €
2022 - 02464-01	352328 - SWING	59553 LAUWIN PLANQUE	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 achat et confection de costumes	250,00	250,00 €
2022 - 02465-01	505699 - OCCE 0427 ECOLE ROGER SALENGRO	59552 LAMBRES LEZ DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 projet pédagogique de l'école	400,00	400,00 €
2022 - 02468-01	495570 - TRAIL DE LA PETITE SENSEE	59552 LAMBRES LEZ DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 course nature du 25 juin 2022	300,00	500,00 €
2022 - 02469-01	616543 - ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES ECOLE JOLIOT CURIE	59553 CUINCY	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 acquisition de matériel pour l'atelier journal	0,00	400,00 €
2022 - 02478-01	642735 - UNION NAL ANCIENS COMBATTANTS INDOCHINE UNACITA ET AFRIQUE NORD	59552 COURCHELETTES	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 50ème anniversaire de l'association	400,00	400,00 €
2022 - 02497-01	25774 - APF FRANCE HANDICAP	75013 PARIS	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 soutien aux activités de l'antenne de Douai	300,00	250,00 €
2022 - 02510-01	460284 - MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	59552 LAMBRES LEZ DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 soutien aux actions de la médiathèque Claude Laturelle	0,00	500,00 €
2022 - 02596-01	305217 - LE TOIT D'ARGENT	59552 COURCHELETTES	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 aide pour les activités de l'année	400,00	400,00 €
2022 - 02632-01	661191 - GAYANT ATHLETISME	59500 DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 meeting demi-fond d'athlétisme du 13 juin 2022 au stade Demeny de Douai	0,00	500,00 €
2022 - 02688-01	607427 - CYCLO CLUB CUINCY LAUWIN	59553 CUINCY	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 achat de maillots aux couleurs du club	400,00	400,00 €
2022 - 02696-01	661211 - AVENIR MUSICAL D'ESQUERCHIN	59553 ESQUERCHIN	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 acquisition de matériel	0,00	500,00 €
2022 - 02756-01	661277 - LES SPECULOS	62141 EVIN MALMAISON	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 organisation d'un atelier théâtre et d'un spectacle en juin 2022	0,00	850,00 €
2022 - 02832-01	635044 - LES BAROUDEURS FLERSOIS	59128 FLERS EN ESCREBIEUX	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 aide au fonctionnement général de l'association	300,00	250,00 €
2022 - 02860-01	604530 - COMITE DE JUMELAGE LES CH TITES CIGOGNES DE COURCHELETTES	59552 COURCHELETTES	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 week-end Alsacien en septembre 2022	500,00	500,00 €
2022 - 03081-01	632708 - OCCE 2390 ECOLE ELEMENTAIRE JEAN JAURES JEAN MERMOZ	59500 DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 éducation au développement durable	0,00	400,00 €

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 00873-01	658494 - LA BOITE A OUTILS FLINOISE	59148 FLINES LEZ RACHES	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2022 participation au mois du développement durable de juin 2022	0,00	750,00 €
2022 - 00905-01	658538 - REPAIR CAFE ORCHIES	59310 ORCHIES	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2022 acquisition d'un banc de test électrique	0,00	1 000,00 €
2022 - 01383-01	35578 - UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS DU NORD	59860 BRUAY SUR L ESCAUT	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2022 déplacement à Paris le 22 avril 2022	0,00	800,00 €
2022 - 01779-01	659456 - LA LANDASIENNE D'OCTOBRE ROSE	59310 LANDAS	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2022 course du 16 octobre 2022	0,00	750,00 €
2022 - 01781-01	659465 - OBJECTIF 90 NORD	59148 FLINES LEZ RACHES	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2022 préparation à une expédition au Spitzberg	0,00	250,00 €
2022 - 01782-01	652753 - LE CYCLO LANDASIEN	59310 LANDAS	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2022 Chti Bike Tour landasien du 28 août 2022	1 500,00	1 000,00 €
2022 - 02040-01	659731 - FOCUS PEVELE	59310 COUTICHES	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2022 achat de matériel d'éclairage	0,00	1 000,00 €
2022 - 02175-01	629461 - LA TABLE OVALE HAUTS DE FRANCE	59242 TEMPLEUVE EN PEVELE	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2022 participation aux frais de transport et achat d'équipements pour la future école	2 500,00	1 000,00 €
2022 - 02177-01	645145 - CLELIALINE	59310 ORCHIES	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2022 randonnée des 21 et 22 mai 2022	400,00	2 000,00 €
2022 - 02420-01	660609 - FIT PEVELE	59310 NOMAIN	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2022 achat de nouveau matériel d'entraînement	0,00	1 500,00 €
2022 - 02437-01	502823 - VTT CYCLO LES RENARDS DES SABLES DE FLINES LES RACHES	59148 FLINES LEZ RACHES	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2022 soutien face aux difficultés financières de l'association	1 000,00	500,00 €
2022 - 02508-01	488803 - LES AMIS DE LA GENDARMERIE	75013 PARIS	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2022 acquisition de matériel de communication pour la caserne d'Orchies	0,00	2 000,00 €
2022 - 00818-01	612976 - MARCHIENNES A DOS	59870 MARCHIENNES	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2022 animations d'avril et de Noël 2022	0,00	1 000,00 €
2022 - 00864-01	642478 - ENSEMBLE VOCAL CHANTS TIERS PERMANENTS	59179 FENAIN	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2022 achat de matériel de sonorisation	500,00	1 000,00 €
2022 - 01671-01	167048 - JUDO CLUB HORNAINGEOIS	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2022 achat de tapis	283,00	2 000,00 €
2022 - 01676-01	612131 - HORNAING FORME 2000	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2022 achat de matériel	1 000,00	1 000,00 €
2022 - 01685-01	628787 - SOCIETE VREDOISE DE PECHE	59870 VRED	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2022 aménagement de l'étang communal	1 000,00	1 000,00 €
2022 - 01687-01	654506 - REVE D'ENFANT ASSOCIATION D AIDE AUX FAMILLES	59119 WAZIERS	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2022 équipement de la boutique épicerie solidaire	350,00	1 500,00 €
2022 - 01764-01	502835 - ASSOCIATION PHILATELIQUE ET MULTI COLLECTIONS HORNAINGEOISE	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2022 grand salon les 29 et 30 octobre 2022	1 300,00	1 000,00 €

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 01913-01	602549 - RANDONNEURS CLUB SINOIS	59450 SIN LE NOBLE	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2022 achat de vestes, casquettes et gants	500,00	700,00 €
2022 - 01961-01	322755 - SOCIETE COLOMBOPHILE LES MINEURS DE SOMAIN DE SESSEVALLE ET ENVIRONS	59490 SOMAIN	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2022 achat de bagues en caoutchouc	500,00	500,00 €
2022 - 01962-01	502949 - FOYER SOCIO EDUCATIF DU COLLEGE ROMAIN ROLLAND DE WAZIERS	59119 WAZIERS	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2022 projet "lire ensemble"	1 000,00	1 000,00 €
2022 - 01966-01	641420 - THE RED JACKS	59870 MARCHIENNES	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2022 enregistrement et mixage d'un album	1 500,00	1 000,00 €
2022 - 01978-01	619123 - MAM MA TERRE NAIT	59870 WARLAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2022 acquisition de matériel de puériculture	283,00	1 000,00 €
2022 - 02014-01	659595 - FOYER SOCIO EDUCATIF DU COLLEGE ANATOLE FRANCE	59450 SIN LE NOBLE	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2022 achat de livres pour le coin lecture	0,00	1 000,00 €
2022 - 02016-01	629432 - FENAIN CYCLO CLUB	59179 FENAIN	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2022 acquisition de matériel	0,00	700,00 €
2022 - 02160-01	659888 - SOCIETE AMICALE DES CHASSEURS MINEURS D HORNAING	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2022 achat de dispositif de piégeage des nuisibles	0,00	500,00 €
2022 - 02171-01	659922 - CREA MILLE	59179 FENAIN	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2022 achat de matériel	0,00	900,00 €
2022 - 02194-01	610187 - WORLDANCE	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2022 gala de danse les 25 et 26 juin 2022	1 000,00	1 000,00 €
2022 - 02349-01	660406 - COMITE DES FETES D ERRE	59171 ERRE	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2022 fête champêtre "Le porc est roi" la 09 juillet 2022	0,00	800,00 €
2022 - 02385-01	660487 - L'ECOLOU DES PETITS PETONS	59552 LAMBRES LEZ DOUAI	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL achat de matériel d'éveil, sport, bien-être et motricité	0,00	1 000,00 €
2022 - 02500-01	641415 - BLUE MEANIE	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2022 équipement du studio	2 000,00	1 000,00 €
2022 - 02577-01	470604 - TENNIS DE TABLE SIN LE NOBLE	59450 SIN LE NOBLE	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2022 organisation de séances de tennis de table du 23 février au 31 juillet 2022	0,00	1 000,00 €
2022 - 02598-01	496607 - ABYLEN	59880 ST SAULVE	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2022 projet d'enregistrement studio	1 000,00	1 000,00 €
2022 - 02601-01	612384 - COMITE DES FETES DE WARLAING	59870 WARLAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2022 organisation de la 2ème fête de la nature le 22 octobre 2022	500,00	1 000,00 €
2022 - 02750-01	614399 - LES FOUS DU VOLANT	59870 VRED	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2022 participation aux prochains "France Jeunes" en septembre 2022	500,00	1 000,00 €
TOTAUX			Nombre de Dossiers	92	Montant	66 250,00 €

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local - Communes et Etablissements Publics
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 01259-01	1348 - COMMUNE GUESNAIN	59287 GUESNAIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 organisation du Téléthon 2022	1 000,00	1 000,00
2022 - 01372-01	1169 - COMMUNE MASNY	59176 MASNY	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2022 festivités du Tiot Batiche du 26 mai au 1er juin 2022	1 000,00	1 000,00
2022 - 02898-01	1188 - COMMUNE LAMBRES LEZ DOUAI	59552 LAMBRES LEZ DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2022 soutien au projet santé du conseil municipal des jeunes	0,00	3 000,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	3	Montant	5 000,00

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local - Cofinancement
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 01270-01	614355 - ASSOCIATION AGREEE ARLEUX POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE	59151 ARLEUX	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP (800 €) Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET (1 000 €)	subv AIL 2022 organisation d'ateliers pêche nature durant les vacances scolaires	0,00	1 800,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	1	Montant	1 800,00

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local - Associations
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 00744-01	658363 - SOCIETE DES JARDINIERS DE GODEWAERSVELDE	59270 GODEWAERSVELDE	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2022 achat de matériel informatique	0,00	700,00 €
2022 - 00826-01	615299 - HARMONIE COMMUNALE DE CAESTRE	59190 CAESTRE	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2022 renouvellement des costumes	0,00	1 500,00 €
2022 - 00892-01	658447 - ENB PROD	59270 BAILLEUL	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2022 En Nord Beat festival du 8 au 10 juillet 2022	0,00	1 000,00 €
2022 - 01256-01	415985 - TERRETOUS ASSOCIATIONS DES POTIERS ET CERAMISTES DU NORD ET D'AILLEURS	59181 STEENWERCK	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2022 12ème biennale de céramique les 21 et 22 mai 2022	0,00	1 300,00 €
2022 - 01302-01	440886 - 100 KM A PIED DE STEENWERCK	59181 STEENWERCK	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2022 courses des 25 et 26 mai 2022	0,00	1 300,00 €
2022 - 02163-01	633526 - ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DES MONTS DE FLANDRE	59299 BOESCHEPE	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2022 création d'une classe orchestre	0,00	1 300,00 €
2022 - 02174-01	659957 - LA SAINT SEBASTIEN	59190 HONDEGHEM	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2022 rencontres fédérales du 19 au 21 août 2022	0,00	1 300,00 €
2022 - 02306-01	660339 - OCCE 0779 ECOLE PRIMAIRE DU DROOGHOUT	59232 VIEUX BERQUIN	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2022 classe de découverte culturelle du 16 au 20 mai 2022	0,00	1 500,00 €
2022 - 02354-01	620487 - HARMONIE MUNICIPALE DE STEENWERCK	59181 STEENWERCK	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2022 achat de blousons	0,00	1 500,00 €
2022 - 02470-01	645868 - COMITE DES FETES DE STRAZEELE	59270 STRAZEELE	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2022 acquisition de matériel pour les animations	3 000,00	500,00 €
2022 - 02540-01	661004 - CLUB DES AINES CASSELOIS	59670 CASSEL	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2022 voyage à St Inglevert le 9 juin 2022	0,00	800,00 €
2022 - 02543-01	661008 - TENNIS DE TABLE CAPPELOIS	59270 ST JANS CAPPEL	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2022 achat de maillots et de matériel	0,00	600,00 €
2022 - 02573-01	106266 - ATTELAGES BERTHENOIS	59270 BERTHEN	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2022 fête de l'attelage du 15 août 2022	500,00	500,00 €
2022 - 02982-01	653858 - ASSOCIATION LA CASSELINIE	59670 BAVINCHOVE	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2022 plantation d'une forêt de rêves	1 000,00	700,00 €

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 00555-01	658044 - TENNIS CLUB DE SPYCKER	59380 SPYCKER	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2022 achat d'un lanceur de balles	0,00	500,00 €
2022 - 00576-01	658144 - ENTR'AIDANTS ENSEMBLE FACE AU CANCER	59229 UXEM	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2022 aide au développement des activités de l'association	0,00	550,00 €
2022 - 00655-01	658267 - SWAT NORD	59229 UXEM	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2022 achat de tapis de chute	0,00	500,00 €
2022 - 01776-01	659009 - CRAYONS ET PINCEAUX A UXEM	59229 UXEM	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2022 acquisition de matériel pour la pratique artistique	0,00	250,00 €
2022 - 01931-01	500330 - LES CHEVALETS DU BEFFROI BERGUOIS	59380 BIERNE	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2022 expositions du 18 au 20 juin et du 17 au 24 novembre 2022	0,00	300,00 €
2022 - 02148-01	659865 - PARKIN SPORT	59180 CAPPELLE LA GRANDE	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2022 défi sportif du 8 au 14 avril 2022	0,00	500,00 €
2022 - 02172-01	161035 - FOOTBALL CLUB DE STEENE	59380 STEENE	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2022 manifestations et tournois jeunes de mai 2022	0,00	1 000,00 €
2022 - 02173-01	659943 - COMITE DES FETES DE SPYCKER	59380 SPYCKER	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2022 fête d'Halloween du 29 octobre 2022	0,00	3 000,00 €
2022 - 02440-01	660738 - HARMONIE MUNICIPALE DE TETEGHEM	59229 TETEGHEM COUDEKERQUE VILLAGE	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2022 concert du 4 décembre 2022	0,00	1 100,00 €
2022 - 02761-01	661288 - HAND BALL CLUB COUDEKERQUOIS	59210 COUDEKERQUE BRANCHE	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2022 déplacement à la Coupe de France départementale le 17 avril 2022	0,00	750,00 €
2022 - 02770-01	661272 - ASS REHABILITATION ET PERENNISATION EGLISE ST MICHEL	59380 TETEGHEM COUDEKERQUE VILLAGE	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2022 construction d'un chalet pour Noël sur le parvis de l'église	0,00	1 280,00 €
2022 - 02771-01	496918 - ATELIER DE MUSIQUES ACTUELLES	59380 ARMOUITS CAPPEL	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2022 participation aux événements locaux 2022	250,00	250,00 €
2022 - 03076-01	172012 - ASSOCIATION TETEGHEMOISE D'HISTOIRE	59229 TETEGHEM COUDEKERQUE VILLAGE	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2022 sortie culturelle de juin 2022	0,00	300,00 €
2022 - 03109-01	661309 - OCCE 0393 COLLEGE DU WESTHOEK	59210 COUDEKERQUE BRANCHE	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2022 création d'un jeu de société	0,00	1 500,00 €
2022 - 01883-01	605022 - CLUB DES SENIORS RENCONTRE ET AMITIES 59430 FORT MARDYCK	59430 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2022 achat de matériel	0,00	1 000,00 €
2022 - 01967-01	629716 - ASSOCIATION SKATEBOARD DE DUNKERQUE	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2022 renouvellement du parc de protections et du matériel de pratique	0,00	1 000,00 €

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 01969-01	656275 - ASSOCIATION DES PENSIONNES DE LA MARINE	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2022 soutien aux activités de l'association	0,00	500,00 €
2022 - 01972-01	400224 - FLEURE ACCUEIL	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2022 création d'un nouveau site web	600,00	800,00 €
2022 - 01973-01	485342 - EXPRESSIONS	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2022 organisation de débats publics	600,00	600,00 €
2022 - 01976-01	603909 - ASSOCIATION CHORALE MIXTE CRESCENDO	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2022 soutien aux manifestations 2022	1 000,00	1 000,00 €
2022 - 01988-01	483515 - ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES COLLEGE ROBESPIERRE FCPE ST POL SUR MER	59430 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2022 journée du 8 avril 2022 sur le thème de la poésie	0,00	1 500,00 €
2022 - 02007-01	659648 - ASSOCIATION AU DELA DU CANCER	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2022 soutien aux activités de l'association	0,00	500,00 €
2022 - 02009-01	659666 - COLLECTIF D'ASSOCIATIONS COEXIST	75009 PARIS	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2022 interventions en milieu scolaire sur le secteur de Dunkerque	0,00	1 000,00 €
2022 - 02017-01	659697 - LA SAINT POLOISE	59430 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2022 acquisition de matériel informatique	0,00	2 500,00 €
2022 - 02019-01	659707 - L'ALLIANCE DUNKERQUOISE	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2022 Championnat de France de tir à l'arc sur perche du 26 juin 2022	0,00	4 000,00 €
2022 - 02028-01	603175 - ACL PROXI POL	59430 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2022 achat d'une repasseuse à rouleau	0,00	3 000,00 €
2022 - 00821-01	501886 - CHOEUR DE FLANDRE DUNKERQUE	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2022 concert du 15 mai 2022	0,00	600,00 €
2022 - 01248-01	621819 - DUNKERQUE TEXEL BRANCHE DU LIONS CLUB DE DUNKERQUE	59240 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2022 salon du livre du 2 au 3 avril 2022	2 232,00	2 700,00 €
2022 - 01279-01	646291 - IN MEMORIS FONDATION	59630 CAPPELLE BROUCK	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2022 Cappelle Garden du 30 avril 2022	2 500,00	1 000,00 €
2022 - 01352-01	418660 - DUNKERQUE MALO GRAND LITTORAL BASKET CLUB DMBC	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2022 open de basket du 15 au 19 juin 2022	0,00	3 000,00 €
2022 - 01815-01	659486 - UNIRUN59	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2022 Dynamorun du 15 mai 2022	0,00	1 500,00 €
2022 - 01850-01	659507 - LES CH TRICYCLES	59254 GHYVELDE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2022 tour d'Islande du 2 au 24 juillet 2022	0,00	1 500,00 €

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 01918-01	659510 - LES LITTOERALES	59240 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2022 festival "La Mouette qui lit" du 2 au 4 juin 2022	0,00	1 000,00 €
2022 - 02129-01	659819 - GROUPE VOCAL CHANSON PAR CHOEUR	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2022 festival "Et si un jour" de mars 2022	0,00	1 000,00 €
2022 - 02218-01	455101 - AMICALE DE MARINS ET MARINS ANCIENS COMBATTANTS DUNKERQUE ET ENVIRONS	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2022 aide au fonctionnement général de l'association	400,00	500,00 €
2022 - 02254-01	660204 - LA BOURRICHE ZUYDCOOTOISE	59229 TETEGHEM COUDEKERQUE VILLAGE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2022 acquisition de matériel et d'équipements pour les enfants	0,00	1 000,00 €
2022 - 00557-01	643716 - ASS BAY CAR BLUES FESTIVAL	59760 GRANDE SYNTHÉ	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2022 soutien aux activités de l'association	1 500,00	1 500,00 €
2022 - 01898-01	659548 - OLYMPIQUE GRANDE SYNTHÉ PECHE LE GOUJON GRAND SYNTHOIS	59760 GRANDE SYNTHÉ	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2022 soutien à l'atelier pêche nature	0,00	500,00 €
2022 - 01919-01	653063 - LA MARDYCKOISE	59279 DUNKERQUE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2022 soutien aux activités de l'association	750,00	750,00 €
2022 - 02128-01	619086 - GRAND FORT PHILIPPE BOXE	59153 GRAND FORT PHILIPPE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2022 gala de boxe d'avril 2022	500,00	1 000,00 €
2022 - 02134-01	606487 - LA PETANQUE CAPPELLEBROUCKOISE	59630 CAPPELLE BROUCK	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2022 achat d'appareil de chauffage pour le boulo-drome	0,00	500,00 €
2022 - 02261-01	634675 - ASSOCIATION GRAVELINES ART	59820 GRAVELINES	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2022 organisation d'un salon des Arts Visuels en octobre 2022	0,00	300,00 €
2022 - 02308-01	621132 - 1 2 3 SANTE	59279 LOON PLAGE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2022 soutien au troc solidaire	400,00	400,00 €
2022 - 02351-01	392423 - AGFPDASC ASS GD FORT PHILIPPOISE DEVELOP ACTIVITES SOCIO CULTURELLES	59153 GRAND FORT PHILIPPE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2022 organisation de "la ducasse à poussière" le 26 juin 2022	0,00	1 000,00 €
2022 - 02419-01	660622 - GIC DES BROUCKES GROUPEMENT D'INTERET CYGENETIQUE	59279 LOON PLAGE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2022 achat de semences	0,00	400,00 €
2022 - 02443-01	660740 - RUN IN BROUCK	59630 BROUCKERQUE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2022 course du 18 juin 2022	0,00	600,00 €
2022 - 02496-01	128677 - SOCIETE SPORTIVE SAINT JACQUES	59630 CAPPELLE BROUCK	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2022 achat de containers pour stocker le matériel	1 000,00	1 000,00 €
2022 - 02600-01	604010 - PERE DUVAL	59820 GRAVELINES	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2022 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	550,00 €

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 02707-01	601547 - UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE LOOBERGHE	59630 LOOBERGHE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2022 réfection du monument aux morts	718,00	500,00 €
2022 - 02926-01	505150 - DYNAMIC CLUB	59630 LOOBERGHE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2022 soutien aux activités de l'association	750,00	600,00 €
2022 - 03058-01	619558 - GRAVELINES BASKET ELECTRICITE SPORT LOISIR ART	59820 GRAVELINES	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2022 tournoi de basket-ball de rue 3x3 le 11 juin 2022	0,00	800,00 €
2022 - 03115-01	661319 - L'AVENIR DE LOON PLAGE	59279 LOON PLAGE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2022 achat de matériel électronique et de paniers	0,00	700,00 €
2022 - 00493-01	656277 - CLUB TRAINS DES FLANDRES HAZEBROUCK	59190 HAZEBROUCK	Canton Hazebrouck - M. Valentin BELLEVAL et Mme Monique EVRARD	subv AIL 2022 acquisition de matériel pour la section jeunes	0,00	750,00 €
2022 - 02201-01	629576 - TRIATHLON CLUB D'HAZEBROUCK	59190 HAZEBROUCK	Canton Hazebrouck - M. Valentin BELLEVAL et Mme Monique EVRARD	subv AIL 2022 triathlon de Flandre intérieure du 26 mai 2022	700,00	1 500,00 €
2022 - 02578-01	661108 - ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU SACRE COEUR A HAZEBROUCK	59190 HAZEBROUCK	Canton Hazebrouck - M. Valentin BELLEVAL et Mme Monique EVRARD	subv AIL 2022 soutien à la restauration de l'église du Sacré Coeur	0,00	2 000,00 €
2022 - 01775-01	659002 - LES HIRONDELLES DE BAVINCHOVE	59670 BAVINCHOVE	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2022 achat de nouvelles bottes et de matériel sono	0,00	1 000,00 €
2022 - 01792-01	659477 - HIDDEN SOCX	59380 SOCX	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2022 organisation des événements artistiques et culturels 2022	0,00	1 500,00 €
2022 - 01807-01	602632 - ASS GUILLAUME DE RUBROUCK	59285 RUBROUCK	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2022 fête locale du 17 juillet 2022	1 500,00	1 500,00 €
2022 - 01920-01	659596 - STEM PHONY	59122 HONDSCHOOTE	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL concerts et autres manifestations publiques 2022	0,00	1 500,00 €
2022 - 02165-01	646686 - LES PRODUCTIONS SELVAM THOREZ	95100 ARGENTEUIL	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2022 résidence du chœur de l'Asian University for Women dans le nord du 17 au 26 juin 2022	0,00	3 000,00 €
2022 - 02200-01	306128 - CLUB D'ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES	59470 BOLLEZEELE	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2022 acquisition de nouvelles tables de tennis de table	0,00	600,00 €
2022 - 02368-01	660517 - DE HOUT KERQUEREUZES	59470 HOUTKERQUE	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2022 baptême du géant André le Meunier le 30 avril 2022	0,00	1 000,00 €
2022 - 02528-01	648507 - LES BERGERIES DES HAUTS DE FRANCE	59470 ESQUELBECQ	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2022 promotion de la communication de l'association	1 500,00	1 500,00 €
2022 - 02572-01	661042 - COMITE DES FETES D'HOUTKERQUE	59470 HOUTKERQUE	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2022 festival "La Houtkekette" du 8 au 10 septembre 2022	0,00	1 500,00 €

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 02609-01	600020 - LA CONFRERIE DE MADAME BINTJE	59122 HONDSCHOOTE	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2022 soutien aux animations culturelles	0,00	500,00 €
2022 - 02676-01	443709 - LES AMIS DU CHEVAL DE TRAIT	59285 ARNEKE	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2022 concours chevalin du 14 juillet 2022	0,00	1 000,00 €
TOTAUX			Nombre de Dossiers	80	Montant	87 430,00 €

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local - Communes et Etablissements Publics
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 02725-01	2032 - COMMUNE CAPPELLE LA GRANDE	59180 CAPPELLE LA GRANDE	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2022 week-end festif du 26 au 28 août 2022	0,00	4 500,00
2022 - 02954-01	2040 - COMMUNE COUDEKERQUE BRANCHE	59411 COUDEKERQUE BRANCHE CEDEX	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2022 camp multi-époques du 17 au 18 septembre 2022	6 422,00	2 000,00
2022 - 02963-01	2040 - COMMUNE COUDEKERQUE BRANCHE	59411 COUDEKERQUE BRANCHE CEDEX	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2022 grand prix départemental de lecture pour les collégiens du canton de Coudekerque-Branc	6 422,00	2 000,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	3	Montant	8 500,00

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local - Associations
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

RAPPORT N° DAT/2022/182 - AIL ARRONDISSEMENT DE LILLE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 02176-01	129794 - ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE ALBERT SCHWEITZER DE LA BASSEE	59480 LA BASSEE	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2022 achat d'équipement numérique	800,00	3 000,00 €
2022 - 03321-01	624050 - BATUKAWA	59136 WAVRIN	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2022 achat de tenues pour les musiciens	0,00	1 000,00 €
2022 - 03323-01	659691 - SERVICE FAMILLE ADMR DU NORD	59670 CASSEL	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2022 ateliers parents-enfants pour l'année 2022	0,00	600,00 €
2022 - 03325-01	622859 - ASS DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DE BAUVIN	59221 BAUVIN	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2022 achat d'une tonelle	0,00	500,00 €
2022 - 03326-01	661212 - COMITE DES JEUNES D'AUBERS	59249 AUBERS	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2022 action de solidarité octobre 2022	0,00	500,00 €
2022 - 03327-01	454905 - UNION SPORTIVE DE PHALEMPIN	59133 PHALEMPIN	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2022 achat de tenues de match	0,00	2 000,00 €
2022 - 03328-01	153409 - ASSOCIATION AMICALE DE L'INSTITUTION NOTRE DAME	59480 LA BASSEE	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2022 achat de poubelles tri sélectif	2 000,00	2 000,00 €
2022 - 03330-01	647523 - RECRE BEBE	59133 PHALEMPIN	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2022 remplacement du matériel informatique	1 500,00	1 000,00 €
2022 - 03331-01	481863 - QCCE 2495 ECOLE PRIMAIRE GEORGES BRASSENS NIV 1	59221 BAUVIN	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2022 voyage en Hollande du 8 au 10 juin 2022	0,00	1 000,00 €
2022 - 03332-01	642177 - 3CTEAM	59133 CAMPHIN EN CAREMBAULT	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2022 coupe de France le 3 avril 2022 à Thumeries	0,00	3 000,00 €
2022 - 03334-01	496821 - HARMONIE MUNICIPALE LA CONCORDE	59162 OSTRICOURT	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2022 achat de deux instruments de musique	0,00	3 000,00 €
2022 - 03335-01	442717 - UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE SAINGHIN EN WEPPE	59184 SAINGHIN EN WEPPE	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2022 devoir de mémoire des classes de CM2 2022	400,00	500,00 €
2022 - 03339-01	631965 - UNION COMMERCIALE LA BASSEE	59480 LA BASSEE	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2022 aide au financement des activités de l'association	1 000,00	1 000,00 €
2022 - 03340-01	632011 - ETOILE CYCLO CLUB DE PHALEMPIN	59133 PHALEMPIN	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2022 aide au financement des activités de l'association	0,00	1 000,00 €
2022 - 03341-01	659783 - CROCHET TRICOT ET COUTURE	59133 CAMPHIN EN CAREMBAULT	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2022 achat d'une machine à coudre	0,00	1 000,00 €

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 03345-01	611037 - PHOTO CLUB CHAPELLOIS	59930 LA CHAPELLE D ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2022 achat de matériel pour la photographie	0,00	1 000,00 €
2022 - 03346-01	639975 - POINT DANSE CAPINGHEM	59160 CAPINGHEM	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2022 aide au financement des activités de l'association	0,00	1 500,00 €
2022 - 03350-01	660061 - SOCIETE DES JARDINS OUVRIERS DE LA CHAPELLE D ARMENTIERES	59280 ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2022 achat d'un broyeur à végétaux	0,00	1 000,00 €
2022 - 03356-01	660669 - AMI DON SANG BENE CHAPELLE ARMENTIERES	59930 LA CHAPELLE D ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2022 aide au financement des activités de l'association	0,00	500,00 €
2022 - 03358-01	659124 - ORCHESTRE D'HARMONIE HOUPLINES	59116 HOUPLINES	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2022 financement du 150ème anniversaire de l'association	0,00	2 000,00 €
2022 - 03362-01	506890 - CLUB TROISIEME AGE LE J 3	59170 CROIX	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2022 sortie repas dansant 2022	500,00	500,00 €
2022 - 03363-01	610816 - LES AMIS DU BEGUINAGE	59390 LYS LEZ LANNOY	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2022 aide pour le repas du 8 juin 2022	0,00	500,00 €
2022 - 03365-01	660673 - LA PATRIOTE	59170 CROIX	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2022 finale nationale de gymnastique les 11 et 12 juin 2022	0,00	1 000,00 €
2022 - 03368-01	661426 - APE ET ELEVES ECOLE MUNICIPALE MUSIQUE DE CROIX	59170 CROIX	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2022 aide pour le projet Slovénie 2022	0,00	1 500,00 €
2022 - 03369-01	506646 - STELLA DE LYS	59390 LYS LEZ LANNOY	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2022 achat de petit matériel	1 700,00	500,00 €
2022 - 03370-01	621881 - JUDO JU JITSU ET TAISO LYSOIS	59390 LYS LEZ LANNOY	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2022 développement de l'association vers public de quartier	0,00	500,00 €
2022 - 03372-01	497159 - L'ECOLE DU MOUVEMENT	59390 LYS LEZ LANNOY	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2022 achat de petit matériel	500,00	800,00 €
2022 - 03373-01	358775 - ALC EVENEMENTS	59390 LYS LEZ LANNOY	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2022 aide au financement de l'association	0,00	800,00 €
2022 - 03374-01	661152 - ASS CROISIENNE DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	59170 CROIX	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2022 achat de petit matériel	0,00	500,00 €
2022 - 03375-01	606178 - L EOLIENNE	59290 WASQUEHAL	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2022 aide au financement des activités de l'association	0,00	500,00 €
2022 - 03376-01	622102 - WASQUEHAL FOOTBALL	59290 WASQUEHAL	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2022 aide au financement du club	0,00	2 000,00 €

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 03377-01	2849 - L-AVENTURE	59510 HEM	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2022 ateliers de pratique théâtrale	0,00	2 000,00 €
2022 - 03378-01	483932 - ASSOCIATION DE STELE CHARLES DE GAULLE	59510 HEM	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2022 devoir de mémoire pour les CM2 et les 3ème	0,00	900,00 €
2022 - 03400-01	446457 - ATABAK	59510 HEM	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2022 mise en place d'ateliers	0,00	2 100,00 €
2022 - 03381-01	638573 - COMITE DU SECOURS POPULAIRE FRANCAIS DE SECLIN	59113 SECLIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2022 achat d'un congélateur	2 500,00	1 250,00 €
2022 - 03382-01	357742 - JUDO CLUB DE NOYELLES	59139 NOYELLES LES SECLIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2022 achat de matériel numérique	2 500,00	1 500,00 €
2022 - 03383-01	661156 - ANTAN PRESENT	59139 WATTIGNIES	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2022 aide au financement des activités de l'association	0,00	5 000,00 €
2022 - 03388-01	661112 - COMITE D'ANIMATION DE FACHES THUMESNIL	59155 FACHES THUMESNIL	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2022 achat d'une table de mixage et d'un micro	0,00	2 500,00 €
2022 - 03389-01	660983 - PHOTOXYDE	59139 WATTIGNIES	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2022 aide au financement de l'association	0,00	1 000,00 €
2022 - 03390-01	660725 - ASSOCIATION COEUR DE FEMMES	59113 SECLIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2022 aide au départ en vacances du 13 au 27 août 2022	0,00	1 000,00 €
2022 - 03395-01	660074 - ORCHESTRE AMBIANCES D'EPOQUES	59155 FACHES THUMESNIL	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2022 aide à l'organisation de concerts	0,00	800,00 €
2022 - 03397-01	488973 - SOCIETE HISTORIQUE GONDECOURTOISE	59147 GONDECOURT	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2022 salon du livre les 22 et 23 octobre 2022	0,00	2 000,00 €
2022 - 03398-01	168433 - AMICALE DES HANDICAPES ET PARENTS D'HANDICAPES DE FACHES THUMESNIL	59155 FACHES THUMESNIL	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2022 voyage annuel du 2 au 16 août 2022	0,00	1 500,00 €
2022 - 03427-01	3945 - PROMESSES CENTRE SOCIAL ET SOCIOCULTUREL	59635 WATTIGNIES CEDEX	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2022 journée à Malo le 22 juillet 2022	0,00	1 000,00 €
2022 - 03430-01	631951 - FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITES DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE	59000 LILLE	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2022 lutte contre l'isolement	500,00	500,00 €
2022 - 03432-01	661159 - JUDO CLUB DE WATTIGNIES	59139 WATTIGNIES	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2022 aide pour la préparation aux championnats régionaux	0,00	1 500,00 €
2022 - 03412-01	660743 - AD LIBTUM	59117 WERVICQ SUD	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2022 aide pour les concerts le 2 avril et le 28 mai 2022	0,00	1 000,00 €

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 03415-01	615622 - LA TROUPETTA	59840 LOMPRET	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2022 promenade théâtrale le 29 octobre 2022 à Lompret	500,00	500,00 €
2022 - 03417-01	649908 - CULTURE ET BIBLIOTHEQUE POUR TOUS NORD FLANDRE	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2022 achat de livres	0,00	500,00 €
2022 - 03424-01	659471 - LAMBERSART KANIEV UKRAINE	59130 LAMBERSART	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2022 aide caritative auprès des réfugiés Ukrainiens	0,00	3 000,00 €
2022 - 03463-01	654964 - SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	94110 ARCUEIL	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2022 achat de matériel de camping	700,00	2 000,00 €
2022 - 00291-01	447825 - CLUB D'INFORMATION FINANCIERE ET VISITES CULTURELLES	59118 WAMBRECHIES	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2022 aide aux activités de l'association	250,00	300,00 €
2022 - 00292-01	356197 - LES IRRECUPERABLES DU JEU DE ROLE	59118 WAMBRECHIES	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2022 aide aux activités de l'association	250,00	300,00 €
2022 - 02195-01	659791 - ASS UNION SPORTIVE DE ST ANDRE	59112 CARNIN	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2022 achat de maillots et de cuissards	0,00	2 500,00 €
2022 - 02197-01	481981 - OCCE 3171 GROUPE SCOLAIRE BREL JEANNE DE FLANDRE	59520 MARQUETTE LEZ LILLE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2022 initiation aux activités théâtrales du 6 octobre au 16 décembre 2022	0,00	926,00 €
2022 - 02198-01	605644 - SAINT ANDRE ECHEC ET MAT	59350 ST ANDRE LEZ LILLE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2022 tournoi international d'échec le 25 septembre 2022	0,00	500,00 €
2022 - 02474-01	482022 - COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE LAIQUE	75013 PARIS	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2022 Contribution aux départs en vacances de familles défavorisées canton Lille 1	5 700,00	1 000,00 €
2022 - 02604-01	661166 - UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE LA MADELEINE	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2022 organisation de l'Assemblée Générale d'arrondissement de la MEL	0,00	2 250,00 €
2022 - 02612-01	481981 - OCCE 3171 GROUPE SCOLAIRE BREL JEANNE DE FLANDRE	59520 MARQUETTE LEZ LILLE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2022 initiation au patinage sur glace pour les élèves de CE1 et CE2	0,00	957,00 €
2022 - 02614-01	438314 - MAISON DE QUARTIER GODELEINE PETIT CENTRE SOCIAL DU VIEUX LILLE	59000 LILLE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2022 aide au démarrage d'une épicerie sociale et solidaire	0,00	2 500,00 €
2022 - 02628-01	661190 - LES TEXAS RIDER S CLUB DE COUNTRY DE LA MADELEINE	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2022 organisation des 10 ans du club le 6 novembre 2022	0,00	500,00 €
2022 - 02633-01	661193 - ASSOCIATION DU SOUVENIR CHARLES DE GAULLE	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2022 visite de la maison natale de Charles de Gaulle	0,00	900,00 €
2022 - 02745-01	661282 - COMITE DES AINES FETE ET ANIMATIONS DE LA MADELEINE	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2022 aide au financement des voyages des aînés	0,00	3 500,00 €

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 01917-01	659597 - LES MOUVEURS LE CLUB DES ENTREPRENEURS DE MOUVAUX	59420 MOUVAUX	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2022 participation à l'évènement organisé par l'interclubs d'entrepreneurs en octobre 2022	0,00	1 200,00 €
2022 - 01924-01	659601 - MOUVAUX JUMELAGES	59420 MOUVAUX	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2022 célébration du 20e anniversaire du jumelage Mouvaux/Buckingham du 18 au 20 novembre 22	0,00	750,00 €
2022 - 01930-01	504566 - ATHLETIC BASKET CLUB DE MOUVAUX	59420 MOUVAUX	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2022 achat de matériel pédagogique	0,00	500,00 €
2022 - 01958-01	349160 - ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE JEANNE D'ARC	59420 MOUVAUX	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2022 achat de matériel	0,00	500,00 €
2022 - 02154-01	659882 - ECHIQUIER MARCQUOIS	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2022 achat de matériel pour les cours d'initiation destiné aux jeunes joueurs de 6 à 12 ans	0,00	500,00 €
2022 - 02346-01	606684 - ENVIE	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2022 achat de matériel	0,00	500,00 €
2022 - 02387-01	401798 - ESCRIME CLUB MOUVALLOIS	59420 MOUVAUX	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2022 acquisition d'équipements d'escrime	0,00	500,00 €
2022 - 02594-01	661151 - VELOX TEAM	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2022 participation au concours international F1 in schools du 9 au 15 juillet 2022	0,00	500,00 €
2022 - 03226-01	661456 - LA RENAISSANCE	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2022 participation à l'EUROGYM du 9 au 15 juillet 2022 à Neufchatel	0,00	1 000,00 €
2022 - 03269-01	124717 - VOLLEY CLUB DE MARCQ EN BAROEUL	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2022 aide au financement du Volley Assis	4 500,00	2 000,00 €
2022 - 03278-01	124717 - VOLLEY CLUB DE MARCQ EN BAROEUL	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2022 aide au financement du soft volley	4 500,00	2 000,00 €
2022 - 03283-01	624909 - PLAN SEQUENCE HAUTS-DE-FRANCE	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2022 achat de matériel et tournage de films	0,00	1 200,00 €
2022 - 01818-01	503071 - ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX	59370 MONS EN BAROEUL	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2022 aide aux activités de l'association	0,00	2 500,00 €
2022 - 02137-01	659862 - L'HISTRION	59260 LILLE	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2022 projet " A demain, Soleil "	0,00	2 000,00 €
2022 - 02162-01	659910 - ASSOCIATION 3CM	59800 LILLE	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2022 soutien au développement des activités de l'association	0,00	2 000,00 €
2022 - 02456-01	660778 - DEEP FRANCE	59260 LILLE	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2022 "L'autre c'est moi!" de septembre 2022 à juin 2023	0,00	3 000,00 €

41/259

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 03202-01	465958 - ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN SCOLAIRE	59800 LILLE	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2022 remédiation scolaire et actions citoyennes pour les collégiens de Fives et Hellemmes	0,00	2 928,00 €
2022 - 03273-01	661450 - ASS AIDE SCOLARISATION AUTRES ENFANTS TSI GANES JEUNE DIFFICULTE	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2022 organisation d'ateliers pour les enfants du 26 au 30 septembre 2022	0,00	2 000,00 €
2022 - 03396-01	637176 - RENCONTRES FEMINISTES	59000 LILLE	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2022 organisation de rencontres et d'ateliers	0,00	2 500,00 €
2022 - 00351-01	506573 - LEZENNES ARTS PLASTIQUES	59260 LEZENNES	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2022 soutenir les sorties et développer l'association	0,00	1 000,00 €
2022 - 00354-01	648604 - RONCHIN LUTTE	59790 RONCHIN	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2022 acquisition de matériel de psychomotricité	1 200,00	2 000,00 €
2022 - 00363-01	657458 - VEDANITY AFFAIR	59800 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2022 ateliers de sensibilisation à la surdité à travers la musique	0,00	1 997,00 €
2022 - 00390-01	657507 - PETITS PAS TA1AMI	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2022 aides à l'accompagnement de personnes isolées ou en situation de handicap	0,00	2 400,00 €
2022 - 02424-01	660700 - BETTY BEBOP	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2022 spectacle dédié au droit des femmes le 8 octobre 2022	0,00	920,00 €
2022 - 02559-01	506641 - HARMONIE DE LEZENNES	59260 LEZENNES	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2022 remplacement d'un saxophone ténor	0,00	2 000,00 €
2022 - 02768-01	660806 - CHOISIS TA PLANETE	59100 ROUBAIX	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2022 mise en place d'un programme pédagogique pour les primaires de Lille 4	0,00	2 000,00 €
2022 - 03123-01	661351 - LES AMIS DU ZOO DE LILLE ASS DEVELOPPEMENT PARCS ANIMALIERS LILLOIS	59800 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2022 actions de promotion de la biodiversité et de la conservation animale	0,00	1 000,00 €
2022 - 00135-01	488553 - TA1AMI TU AS UN AMI	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2022 organisation des 6 cycles collaboratifs multigénérationnels et citoyens	2 600,00	1 000,00 €
2022 - 01869-01	659544 - VAUBAN ESQUERMES DURABLE	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2022 organisation de l'évènement " Faites du vélo " le 24 septembre 2022	0,00	1 500,00 €
2022 - 02107-01	602556 - LUDOPITAL	59100 ROUBAIX	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2022 aide au fonctionnement de l'association	0,00	500,00 €
2022 - 02226-01	135234 - OLYMPIQUE LILLE SUD	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2022 actions destinées aux habitants du quartier de Lille Sud	0,00	1 200,00 €
2022 - 02422-01	660721 - PROXITE	93200 ST DENIS	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2022 soutien au parrainage mentorat pour les jeunes lillois	0,00	2 000,00 €

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 02425-01	660705 - ASSOCIATION DES 2 FAUBOURGS	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2022 sieste musicale et outils pour le jardin partagé des herbes folles	0,00	800,00 €
2022 - 02447-01	644287 - CELLOFAN	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2022 atelier de réalisation d'un court métrage d'animation participatif	2 000,00	800,00 €
2022 - 02483-01	627955 - CENTRE SOCIOCULTUREL SIMONE VEIL	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2022 "Les matins malins" en juillet et août 2022	1 500,00	1 500,00 €
2022 - 02831-01	506456 - FLONFLONS	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2022 projets solidaires à Wazemmes et Lille Sud	2 000,00	2 000,00 €
2022 - 02178-01	659953 - LE CERCLE DES AIDANTS FAMILIAUX	59100 ROUBAIX	Canton Roubaix-1 - Mme Karima ZOUGGAGH et M. Max-André PICK	subv AIL 2022 soutien aux actions de l'association	0,00	8 000,00 €
2022 - 02560-01	465958 - ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN SCOLAIRE	59800 LILLE	Canton Roubaix-1 - Mme Karima ZOUGGAGH et M. Max-André PICK	subv AIL 2022 remédiation scolaire et actions citoyennes pour les collégiens de Roubaix	0,00	3 148,00 €
2022 - 01994-01	648398 - APF FRANCE HANDICAP	59800 LILLE	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2022 ascension du Kilimandjaro du 17 au 27 juin 2022	1 500,00	2 000,00 €
2022 - 02015-01	418490 - WATTRELOS TENNIS CLUB	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2022 Tennis solidaire du 16 février au 20 avril 2022	0,00	1 500,00 €
2022 - 02374-01	634447 - ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE INTERGENERATIONNELLE INCLUSION DE ROUBAIX	59100 ROUBAIX	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2022 aide à l'accueil des groupes lors des vacances scolaires 2022	3 000,00	2 000,00 €
2022 - 02498-01	638287 - WEEK END D'ARTISTES	59000 LILLE	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2022 fête artistique du quartier du Pile de Roubaix du 8 au 17 septembre 2022	1 000,00	1 000,00 €
2022 - 02499-01	627843 - ROUBAIX WEB	59100 ROUBAIX	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2022 formations aux habitants pour la création d'affiches et le montage vidéo	1 000,00	1 000,00 €
2022 - 03116-01	482022 - COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE LAIQUE	75013 PARIS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2022 aide au départ en vacances des familles défavorisées du canton de Roubaix 2	5 700,00	1 000,00 €
2022 - 01923-01	606698 - ASSOCIATION D'AIDE AUX AINES DE GRUSON 3AG	59152 GRUSON	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2022 banquet du 25 septembre 2022	500,00	750,00 €
2022 - 02044-01	623398 - ASSOCIATION POUR LE FESTIVAL EUROPEEN DE BRASS BAND DE LESQUIN	59810 LESQUIN	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2022 Brass Open Lesquin les 23 et 24 septembre 2022	1 000,00	1 000,00 €
2022 - 02076-01	303200 - JUDO CLUB DE SAINGHIN EN MELANTOIS	59262 SAINGHIN EN MELANTOIS	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2022 Championnat de France par équipe le 16 avril 2022 à Paris	1 000,00	1 000,00 €
2022 - 02084-01	659794 - AU GRE DE NOS PAS	59710 MERIGNIES	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2022 parcours du coeur du 22 mai 2022	0,00	1 330,00 €

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 02159-01	659871 - PUSSEZ LA PORTE	59242 CAPPELLE EN PEVELE	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2022 aide à la réalisation de projets Bien être	0,00	500,00 €
2022 - 02161-01	629667 - LES COMPAGNONS DE GILBERT DE BOURGHELLES	59830 BOURGHELLES	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2021 remise en état du géant et 2ème ronde des géants	1 000,00	1 000,00 €
2022 - 02210-01	612524 - FANFARE LA CONCORDE	59239 THUMERIES	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2022 achat d'un instrument de musique	0,00	1 000,00 €
2022 - 02341-01	660450 - UNC BACHY BOURGHELLES	59830 BOURGHELLES	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2022 remplacement du drapeau	0,00	1 000,00 €
2022 - 02345-01	333514 - MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE MAISON POUR TOUS LA CHANTRAINE MJC	59710 MERIGNIES	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2022 gala de danse du 18 juin 2022	500,00	1 000,00 €
2022 - 02494-01	625575 - BOURGHELLES EN FETE	59830 BOURGHELLES	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2022 Hush Festival du 27 août 2022	500,00	1 500,00 €
2022 - 02495-01	505965 - ASSOCIATION SPORTIVE ET DE LOISIRS DE LA FERME AU BOIS ASLFB	59242 GENECH	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2022 acquisition d'une rosalie et d'un tricycle	500,00	600,00 €
2022 - 02556-01	644016 - CRAZY MOVE	59283 MONCHEAUX	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2022 organisation de manifestations sportives au cours de l'année	800,00	800,00 €
2022 - 02564-01	661047 - VOLLEY CLUB AMICALE TEMPLEUVE VCAT	59242 TEMPLEUVE EN PEVELE	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2022 phases finales nationales à Albi les 4 et 5 juin 2022	0,00	1 000,00 €
2022 - 02582-01	661082 - MEMOIRES DE LESQUIN	59810 LESQUIN	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2022 projet de reconstitution numérique en 3D du patrimoine de Lesquin	0,00	400,00 €
2022 - 02724-01	505088 - ATELIER ARTS EN CIEL	59242 CAPPELLE EN PEVELE	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2022 achat de petit matériel	500,00	500,00 €
2022 - 03338-01	151262 - CERCLE SAINT JOSEPH CAFE	59960 NEUVILLE EN FERRAIN	Canton Tourcoing-1 - M. Vincent LEDOUX et Mme Marie TONNERRE-DESMET	subv AIL 2022 réaménagement des locaux	0,00	1 900,00 €
2022 - 03447-01	661612 - LA CHTI TE FURIE	59910 BONDUES	Canton Tourcoing-1 - M. Vincent LEDOUX et Mme Marie TONNERRE-DESMET	subv AIL 2022 opération 4L trophy du 5 au 15 mai 2022	0,00	1 500,00 €
2022 - 03416-01	633565 - SECOURS POPULAIRE FRANCAIS COMITE DE TOURCOING	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Gérald DARMANIN	subv AIL 2022 déplacement et entrée au parc Astérix le 22 août 2022	0,00	3 000,00 €
2022 - 03419-01	616468 - OGEC NOTRE DAME DE LA MARLIERE	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Gérald DARMANIN	subv AIL 2022 aide au financement du voyage scolaire 2022	0,00	3 000,00 €
2022 - 03421-01	175711 - CENTRE SOCIAL DES TROIS QUARTIERS	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Gérald DARMANIN	subv AIL 2022 réalisation de fresques	0,00	3 900,00 €

44/259

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 03423-01	619884 - DOCK 54	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Gérald DARMANIN	subv AIL 2022 réalisation d'un film sur la mémoire du textile	0,00	10 000,00 €
2022 - 03425-01	661342 - THE PHENIX COUNTRY CLUB	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Gérald DARMANIN	subv AIL 2022 aide à l'accueil des personnes en situation de handicap	0,00	500,00 €
2022 - 03426-01	302976 - UNION DES FAMILLES DE TOURCOING	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Gérald DARMANIN	subv AIL 2022 aide au financement des activités de l'association	0,00	2 500,00 €
2022 - 00374-01	620593 - ASSOCIATION MEMPHIS COUNTRY CLUB	59650 VILLENEUVE D'ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2022 achat de matériel informatique	500,00	500,00 €
2022 - 00379-01	9959 - ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU COEUR RELAIS DU COEUR REG LILLOISE	59150 WATTRELOS	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2022 achat de matériel	6 300,00	1 500,00 €
2022 - 01650-01	659208 - SOCIETE HISTORIQUE DE VILLENEUVE D'ASCQ	59650 VILLENEUVE D'ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2022 réalisation d'un film pédagogique	0,00	2 000,00 €
2022 - 01651-01	332365 - PMC EDUC ACTION	59650 VILLENEUVE D'ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2022 organisation d'un projet de classe de mer pour les CM1/CM2	0,00	1 000,00 €
2022 - 01652-01	603636 - CLUB DES RANDONNEURS DE TOUFFLERS	59390 TOUFFLERS	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2022 aide pour faire face aux pertes liées à la COVID 19	250,00	250,00 €
2022 - 01654-01	369730 - AMICALE LAIQUE MIXTE PASTEUR JEAN JAURES	59650 VILLENEUVE D'ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2022 actions d'accompagnement des élèves au collège	800,00	800,00 €
2022 - 01655-01	369730 - AMICALE LAIQUE MIXTE PASTEUR JEAN JAURES	59651 VILLENEUVE D'ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2022 acquisition de matériel pour la section tir	800,00	1 200,00 €
2022 - 01656-01	74658 - OBSERVATOIRE DES MUTATIONS LA JEUNESSE ET LA CITOYENNETE OMJC	59652 VILLENEUVE D'ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2022 projet de la junior association "WEOCEAN"	3 000,00	1 500,00 €
2022 - 01658-01	74658 - OBSERVATOIRE DES MUTATIONS LA JEUNESSE ET LA CITOYENNETE OMJC	59653 VILLENEUVE D'ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2022 projet "Kwata guyane" à la Toussaint 2022	3 000,00	1 500,00 €
2022 - 01659-01	74658 - OBSERVATOIRE DES MUTATIONS LA JEUNESSE ET LA CITOYENNETE OMJC	59654 VILLENEUVE D'ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2022 accompagnement des initiatives des jeunes de 12 à 25 ans	3 000,00	1 500,00 €
2022 - 01816-01	659488 - ASSOCIATION ASSISTANTES MATERNELLES VILLENEUVOISES PARENTS ET ENVIRON	59655 VILLENEUVE D'ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2022 aide au fonctionnement de l'association	0,00	500,00 €
2022 - 01854-01	629430 - ARPET	59656 VILLENEUVE D'ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2022 actions de lutte contre l'exclusion	500,00	500,00 €
2022 - 02077-01	372174 - UNION NATIONALE DES COMBATTANTS D'ANNAPPES VILLENEUVE D'ASCQ	59657 VILLENEUVE D'ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2022 exposition sur l'année 1942 du 27 septembre au 1er octobre 2022	500,00	500,00 €

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 02082-01	506248 - COMITE D'ENTENTE ET DE LIAISON DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE VILLENEUVE D'ASCQ	59658 VILLENEUVE D'ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2022 manifestations patriotiques du calendrier officiel	0,00	500,00 €
2022 - 02204-01	625031 - FEDERATION NATIONALE MERES POUR LA PAIX	59659 VILLENEUVE D'ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2022 actions de sensibilisation auprès des collégiens	1 000,00	1 000,00 €
2022 - 02590-01	482022 - COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE LAIQUE	75013 PARIS	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2022 financement de départs en vacances solidaires Villeuve d'Ascq	5 700,00	1 000,00 €
2022 - 02842-01	505582 - COIN DE TERRE FAMILIAL DE FLERS BREUCQ	59658 VILLENEUVE D'ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2022 achat de ruches	500,00	1 000,00 €
2022 - 02843-01	661326 - PORTAIL DE L'UKRAINE	59659 VILLENEUVE D'ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2022 aide au fonctionnement de l'association	0,00	2 000,00 €
2022 - 03324-01	612432 - LOISIR DETENTE PARTAGE	59390 TOUFFLERS	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2022 achat d'une machine de découpe stylo silhouette cameo 4	0,00	250,00 €
TOTAUX			Nombre de Dossiers	149	Montant	214 906,00 €

457259

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local - Communes et Etablissements Publics
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

RAPPORT N° DAT/2022/182 - AIL ARRONDISSEMENT DE LILLE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 03333-01	3428 - COMMUNE SALOME	59496 SALOME	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2022 festival de musique "Rock en Weppes" le 1er septembre 2022	0,00	5 000,00 €
2022 - 03336-01	3397 - COMMUNE PROVIN	59185 PROVIN	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2022 achat de calculatrices pour l'école	0,00	1 000,00 €
2022 - 02131-01	9899 - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS WASQUEHAL	59290 WASQUEHAL	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2022 accompagnement pour la création d'une épicerie solidaire	0,00	3 000,00 €
2022 - 03391-01	3546 - COMMUNE WATTIGNIES	59139 WATTIGNIES	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2022 financement d'un projet éducatif pour le conseil municipal des enfants	0,00	1 640,00 €
2022 - 03409-01	2930 - COMMUNE BOUSBECQUE	59166 BOUSBECQUE	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2022 Passerelle en fête 2022	3 947,00	1 500,00 €
2022 - 03422-01	3253 - COMMUNE LINSELLES	59126 LINSELLES	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2022 aide pour la projection d'un film le 29 août 2022	800,00	950,00 €

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 02608-01	11454 - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE WAMBRECHIES	59118 WAMBRECHIES	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2022 projet " Animation Art Floral "	0,00	2 790,00 €
2022 - 02611-01	3539 - COMMUNE WAMBRECHIES	59118 WAMBRECHIES	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2022 financement pour l'obtention de tables et bancs inclusive	0,00	3 000,00 €
2022 - 02646-01	4849 - COLLEGE PROFESSEUR ALBERT DEBEYRE	59520 MARQUETTE LEZ LILLE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2022 formation PSC1 pour les élèves de 4èmes en septembre 2022	0,00	3 000,00 €
2022 - 03467-01	11454 - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE WAMBRECHIES	59118 WAMBRECHIES	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	projet " Atelier musical "	0,00	329,00 €
2022 - 02072-01	12907 - COLLEGE ALBERT CAMUS THUMERIES	59239 THUMERIES	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2022 personnalisation du collège	2 000,00	1 000,00 €
2022 - 01677-01	3412 - COMMUNE SAILLY LEZ LANNOY	59390 SAILLY LEZ LANNOY	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2022 soutien aux activités de la Fabrique saillysiennne	0,00	2 500,00 €
2022 - 01860-01	486811 - COLLEGE SIMONE DE BEAUVOIR	59659 VILLENEUVE D'ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2022 aide aux activités pédagogiques	0,00	1 500,00 €
2022 - 02403-01	12968 - COLLEGE ARTHUR RIMBAUD	59659 VILLENEUVE D'ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2022 visite du camp de concentration de Brundonck le 14 juin 2022	0,00	1 300,00 €
TOTAUX			Nombre de Dossiers	14	Montant	28 509,00 €

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local - Cofinancements
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

RAPPORT N° DAT/2022/182 - AIL ARRONDISSEMENT DE LILLE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 01250-01	631951 - FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITES DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE DE PROXIMITE - FENARAC 59	59000 LILLE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE (1 000 €) Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM (1 000 €)	subv AIL 2022 sorties de l'association	2 800,00	2 000,00 €
2022 - 02453-01	660746 - ASSOCIATION COEXISTER	75011 PARIS	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC (1 200 €) Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN (1 130 €) Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK (700 €)	subv AIL 2022 sensibilisation des jeunes du territoire à lutter contre la discrimination	0,00	3 830,00 €
2022 - 02458-01	482022 - COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE LAIQUE	75013 PARIS	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN (1 000 €) Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK (1 000 €)	subv AIL 2022 contribution aux départs en vacances de familles défavorisées cantons Lille 4 et 5	0,00	2 000,00 €
TOTAUX			Nombre de Dossiers	3	Montant	7 830,00 €

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local 2022 - Associations
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

RAPPORT N° DAT/2022/182 - AIL ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 03117-01	466311 - ECOLE DE DANSE DU THEATRE D'ANZIN	59410 ANZIN	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2022 spectacle de danse les 18 et 19 juin 2022 aux mines créatives de Wallers-Arenberg	500,00	500,00 €
2022 - 03118-01	661034 - HAND-BALL CLUB ANZIN	59410 ANZIN	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2022 tournoi annuel loisirs le 1 ^{er} mai 2022 à Anzin	1 500,00	1 000,00 €
2022 - 03119-01	323587 - JEUNES SAPEURS-POMPIERS D'ANZIN	59410 ANZIN	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2022 participation aux forums dans les lycées et achat de matériel informatique	1 600,00	1 000,00 €
2022 - 03121-01	644039 - TENNIS CLUB BEUVRAGES	59192 BEUVRAGES	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2022 organisation d'un tournoi jeunes "les 4 petites balles du Hainaut" en mai 2022	500,00	500,00 €
2022 - 03124-01	624368 - CLUB DE LOISIRS DE PLUS DE 50 ANS	59860 BRUAY SUR L ESCAUT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2022 achat de jeux de société	0,00	500,00 €
2022 - 03125-01	659789 - TOON'S PARADE DE BRUAY-SUR-ESCAUT	59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2022 renouvellement des costumes	700,00	700,00 €
2022 - 03126-01	35578 - UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU NORD	59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2022 congrès annuel des Sapeurs-Pompiers du Nord les 8 et 9 octobre 2022 à Valenciennes	0,00	2 000,00 €
2022 - 03127-01	659785 - ASSOCIATION ADAGES	59278 ESCAUTPONT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2022 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	1 000,00 €
2022 - 03128-01	645099 - CULTURE HAINAUT ECO NATURE	59278 ESCAUTPONT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2022 achat d'une citerne tractable à eau de pluie pour le jardin partagé	300,00	500,00 €
2022 - 03129-01	646545 - KARATE CLUB D'ESCAUTPONT	59278 ESCAUTPONT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2022 achat d'une base de frappe et d'un punching ball	400,00	800,00 €
2022 - 03130-01	660617 - CYCLOTOURISME CLUB FRESNOIS	59970 FRESNES-SUR-ESCAUT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2022 achat de tenues cyclistes aux couleurs de la ville de Fresnes-sur-Escaut	0,00	800,00 €
2022 - 03131-01	477461 - KARATE CLUB DE FRESNES-SUR-ESCAUT	59970 FRESNES-SUR-ESCAUT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2022 participation aux compétitions en avril et mai 2022	500,00	500,00 €
2022 - 03132-01	660528 - OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	59970 FRESNES-SUR-ESCAUT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2022 organisation d'une course à obstacles "le défi des gueules noires" le 28 mai 2022	0,00	2 000,00 €
2022 - 03133-01	619960 - LES CHOLEUSES ONNAINGEOISES	59264 ONNAING	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2022 participation à la journée de chôlage le 2 mars 2022	0,00	300,00 €
2022 - 02966-01	164573 - LES JONQUILLES CLUB DU 3EME AGE	59269 ARTRES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 aide au fonctionnement général du club	250,00	250,00 €

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 02978-01	659617 - SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE D'ARTRES	59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 achat de faisans reproducteurs	0,00	500,00 €
2022 - 02981-01	624685 - LES CHTIS MARATHONIENS DE WALLERS-ARENBERG	59494 AUBRY-DU-HAINAUT	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 course nature "les boucles de la trouée" de Wallers Arenberg le 18 septembre 2022	250,00	500,00 €
2022 - 02983-01	155147 - NORD SOLIDARITE	59151 HAMEL	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 organisation de la 9 ^{ème} marche au profit du peuple ukrainien le 24 avril 2022	250,00	250,00 €
2022 - 03000-01	659737 - ASSOCIATION ART'IFICE	59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 organisation du 1 ^{er} salon du livre à Aulnoy-lez-Valenciennes le 19 février 2022	0,00	500,00 €
2022 - 03010-01	355933 - ARTISTES AMATEURS AULNESIENS	59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 actions de promotion et de sensibilisation à l'art	250,00	500,00 €
2022 - 03011-01	621634 - ASSOCIATION PATOISANTE GEORGES FIDIT DE L'ARRONDISSEMENT VALENCIENNES	59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 aide au fonctionnement général de l'association	250,00	250,00 €
2022 - 03012-01	500677 - FETE DE LA SOUPE AULNESIENNE	59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 organisation de la fête de la soupe le 25 septembre 2022	250,00	500,00 €
2022 - 03013-01	305222 - VALLEE D'AUNO EN FETE	59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 organisation de la course de la Rhônelle le 27 mars 2022	250,00	250,00 €
2022 - 03014-01	502985 - ASS ST-FIACRE DES JARDINIERS D'HAULCHIN	59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 visite du parc et des jardins de Keukenhof aux Pays-Bas le 7 mai 2022	500,00	350,00 €
2022 - 03015-01	496876 - COMITE D'HAULCHIN FEDERATION NAT ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE FNACA	59121 HAULCHIN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 achat de gerbes pour les manifestations	250,00	250,00 €
2022 - 03016-01	484894 - HAULCHIN BASKET CLUB	59121 HAULCHIN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 achat de panneaux de basket et de tenues	250,00	500,00 €
2022 - 03017-01	611971 - L'ENVOL	59121 HAULCHIN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 achat de matériel de couture et d'une surjeteuse	250,00	500,00 €
2022 - 03018-01	601251 - LA PETANQUE HAVELUYNOISE	59255 HAVELUY	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 championnats interclubs nationaux en open et féminin 2022	0,00	250,00 €
2022 - 03019-01	501693 - ASSOCIATION DES AMIS DE LA PETANQUE HERINOISE	59195 HERIN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 achat d'un tapis de tir de précision	400,00	250,00 €
2022 - 03020-01	612011 - SOCIETE DE CHASSE D'HERIN	59195 HERIN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 achat d'aliments et de matériel de piégeage	500,00	350,00 €
2022 - 03021-01	495780 - IL ETAIT UNE FOIS LA SENTINELLE	59174 LA SENTINELLE	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 exposition sur l'histoire minière de la commune lors des journées du patrimoine 2022	500,00	250,00 €

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 03022-01	660459 - BODY MOOVE	59233 MAING	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 organisation du gala annuel le 2 juillet 2022	0,00	500,00 €
2022 - 03023-01	608220 - CLUB MAINGEOIS DES 3 X 20	59233 MAING	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 sortie à Beussent le 6 juillet 2022 avec visite d'une chocolaterie	250,00	250,00 €
2022 - 03024-01	659727 - MAING SUR LE COEUR	59233 MAING	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 aide aux préparatifs du téléthon 2022	250,00	500,00 €
2022 - 03025-01	502665 - 1, 2, 3 GRAINE D'EVEIL DE MONCHAUX-SUR-ECAILLON	59224 MONCHAUX-SUR-ECAILLON	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 achat de jeux extérieurs et de livres musicaux	500,00	500,00 €
2022 - 03026-01	623331 - EPILEPSIE FRANCE	75015 PARIS	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 aide au fonctionnement de la délégation 59-62	500,00	500,00 €
2022 - 03027-01	660346 - ASSOCIATION DES FAMILLES LAUDE ET CONSORTS	59494 PETITE-FORET	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 achat de livres numériques	250,00	250,00 €
2022 - 03028-01	444084 - KARATE CLUB DE PETITE-FORET	59494 PETITE-FORET	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 achat de matériel	500,00	350,00 €
2022 - 03029-01	481939 - LA MARCHE FRANC FORESIENNE	59494 PETITE-FORET	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 organisation d'une journée marche en août 2022	250,00	250,00 €
2022 - 03030-01	612830 - REVES D'ORIENT	59494 PETITE-FORET	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 organisation d'une scène ouverte en danse orientale le 22 mai 2022	250,00	250,00 €
2022 - 03031-01	158131 - ASSOCIATION FAMILIALE DE PROUVY ROUVIGNIES	59121 PROUVY	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 sortie au parc de Bagatelle le 26 juin 2022	500,00	250,00 €
2022 - 03032-01	396318 - FESTI PROUVY	59121 PROUVY	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 organisation du carnaval annuel le 1 ^{er} mai 2022	800,00	500,00 €
2022 - 03033-01	660995 - FLAVIAN DES AILES POUR LA MARCHE	59121 PROUVY	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 formation Upbraining à Belfort du 25 au 29 avril 2022 pour 2 enfants	0,00	500,00 €
2022 - 03034-01	614480 - BIEN-ETRE ET VOUS	59220 ROUVIGNIES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 organisation d'une sortie de fin d'année à Paris	250,00	250,00 €
2022 - 03035-01	507249 - ASSOCIATION DES JARDINIERS DE THIAN	59224 THIAN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 organisation de visites dans des jardins et parcs ornementaux	250,00	350,00 €
2022 - 03036-01	377612 - COMITE AMIANTE PREVENIR ET REPARER	59224 THIAN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 création d'un pôle public d'éradication de l'amiante	2 862,00	500,00 €
2022 - 03037-01	620410 - GYMNASTIQUE VOLONTAIRE FEMININE THIAN	59224 THIAN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 aide au fonctionnement général de l'association	250,00	250,00 €

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 03038-01	609306 - SOCIETE D'HISTOIRE LOCALE DE THIAN	59224 THIAN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 achat de matériel	250,00	250,00 €
2022 - 03039-01	621673 - ZUMBAGIRLS DE PROUVY	59224 THIAN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 achat de 30 bandes élastiques	300,00	350,00 €
2022 - 03040-01	486381 - A N A C R CHARLES PICALAUSA DE TRITH-ST-LEGER ET ENVIRONS	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 déplacements dans les écoles pour le devoir de mémoire	500,00	350,00 €
2022 - 03041-01	503058 - ASSOCIATION AMICALE DES DECORES DE LA MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 organisation d'une sortie dans l'avesnois au mois d'avril 2022	250,00	350,00 €
2022 - 03042-01	470521 - ASSOCIATION DES RETRAITES ETERNIT CRI DE THIAN	59121 HAULCHIN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 voyages, sorties, loisirs	300,00	750,00 €
2022 - 03043-01	609581 - BOULE LYONNAISE TRITHOISE	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 achat d'un panneau d'identification du club	250,00	250,00 €
2022 - 03044-01	306555 - CONCORDE OLYMPIQUE TRITHOISE SECTION COLOMBOPHILE	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 aide au fonctionnement général de l'association	250,00	250,00 €
2022 - 03045-01	622013 - COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES	59300 VALENCIENNES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2022 organisation de la 68 ^{ème} manifestation de la foire agricole de Valenciennes le 26 mai 2022	750,00	750,00 €
2022 - 03251-01	615850 - STE CHASSE OUVRIERE ET PAYSANNE	59296 AVESNES-LE-SEC	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2022 achat de matériel de sécurité	0,00	650,00 €
2022 - 03256-01	612906 - ASSOCIATION DE DEFENSE ET DE PROTECTION DU PATRIMOINE HISTORIQUE CULTUREL	59111 BOUCHAIN	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2022 exposition sur Usinor Denain les 12 et 13 mars 2022 à Bouchain	0,00	600,00 €
2022 - 03261-01	613022 - LOCAL UNIQUE DE LOURCHES	59156 LOURCHES	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2022 achat de paniers de transport et d'un ordinateur	2 000,00	2 000,00 €
2022 - 03266-01	131506 - OCCE 1652 ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE MIXTE	59282 NOYELLES-SUR-SELLE	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2022 sortie scolaire à Nausicaa de Boulogne-sur-Mer en juin 2022	0,00	1 500,00 €
2022 - 03267-01	629280 - ASS DPT COMBATTANTS PRISONNIERS GUERRE ALGERIE TUNISIE MAROC TOE NORD	59000 LILLE	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2022 accompagnement financier auprès des veuves et anciens combattants de la section de Roelux	0,00	600,00 €
2022 - 03268-01	661322 - HEL'AIME	59172 ROEULX	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2022 organisation d'évènements sportifs au profit de la lutte contre le cancer	0,00	600,00 €
2022 - 03271-01	660491 - KARATE CLUB ROEULX	59172 ROEULX	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2022 achat de tapis de karaté	0,00	1 400,00 €
2022 - 03272-01	660521 - ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES ET AMIS DE L'ECOLE DE WASNES-AU-BAC	59252 WASNES-AU-BAC	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2022 participation à une sortie scolaire de fin d'année	0,00	1 800,00 €

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 03274-01	625200 - LES COMPAGNONS DE LA SENSEE	59111 WAVRECHAIN-SOUS-FAULX	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2022 achat de matériel pour l'entretien de la rivière	0,00	1 500,00 €
2022 - 03275-01	628028 - DISTRICT VALENCIENNOIS DE JAVELOT TIR SUR CIBLE	59215 ABSCON	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2022 achat de coupes pour les diverses manifestations dans le district	300,00	250,00 €
2022 - 03276-01	661316 - LE GRENIER AUX ENTRECHATS	59220 DENAIN	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2022 organisation d'un gala de danse au théâtre de Denain du 24 au 26 juin 2022	0,00	600,00 €
2022 - 03277-01	602142 - LOLEJE	59220 DENAIN	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2022 réalisation d'un forage de puits sur le site du centre hospitalier de Koumra au Tchad	1 500,00	1 000,00 €
2022 - 03282-01	659878 - UNE MAIN TENDUE	59220 DENAIN	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2022 organisation de sorties lors d'un séjour vacances du 14 au 28 août 2022	0,00	1 000,00 €
2022 - 03284-01	623420 - SOCIETE COLOMBOPHILE LE PIGEON DE FER	59124 ESCAUDAIN	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2022 aide au fonctionnement général de l'association	300,00	250,00 €
2022 - 03285-01	145745 - AMICALE BOULISTE DE THIVENCELLE	59163 THIVENCELLE	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2022 concours de pétanque et de boules de grès au boulodrome de Thivencelle le 26 mai 2022	700,00	500,00 €
2022 - 03287-01	634076 - ASSOCIATION LES BRAS CASSES	59243 QUAROUBLE	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2022 organisation d'un festival de rue et d'un spectacle son et lumière le 5 juin 2022	0,00	1 500,00 €
2022 - 03288-01	486372 - DU CIEL BLEU POUR MATTHIEU	59990 SAULTAIN	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2022 participation au roparun Paris-Rotterdam du 4 au 6 juin 2022	0,00	2 000,00 €
2022 - 04000-01	661290 - UNION SPORTIVE MARLY ATHLETISME	59770 MARLY	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2022 achat de tee-shirts aux 5 couleurs des anneaux olympiques pour les écoliers de Marly	0,00	3 100,00 €
2022 - 03095-01	604581 - LES CRINS BRUILLOIS	59199 BRUILLE-ST-AMAND	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2022 rallye équestre, pédestre et cycliste le 15 mai 2022 à Bruille-Saint-Amand	0,00	250,00 €
2022 - 03096-01	661251 - RECREATION	59158 FLINES-LES-MORTAGNE	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2022 exposition de scrapboocking le 27 novembre 2022 à Lecelles	0,00	250,00 €
2022 - 03098-01	355068 - LECELLES INTER ASSOCIATIONS	59226 LECELLES	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2022 22 ^{ème} édition de la fête de la fraise de Lecelles le 5 juin 2022	1 000,00	1 000,00 €
2022 - 03099-01	443498 - LES DOIGTS DE FEE	59226 LECELLES	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2022 organisation d'une brocante le 27 novembre 2022 à Lecelles	0,00	250,00 €
2022 - 03100-01	660472 - SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE ST HUBERT DE MORTAGNE-DU-NORD	59158 MORTAGNE-DU-NORD	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2022 organisation d'un ball-trap les 31 juillet et 1 ^{er} août 2022	0,00	300,00 €
2022 - 03101-01	661296 - FEST'INIVELLE	59230 NIVELLE	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2022 achat de matériel destiné à l'organisation de différents évènements	0,00	1 500,00 €

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 03102-01	660133 - UNION RAISMOISE	59590 RAISMES	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2022 aide au fonctionnement général de l'association	300,00	450,00 €
2022 - 03103-01	603622 - LECELLES ROSULT CYCLO ET MARCHÉ	59230 ROSULT	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2022 équipements aux couleurs du club et participation aux sorties des adhérents	600,00	400,00 €
2022 - 03104-01	660160 - CALIFORNIA'S COUNTRY CLUB	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2022 achat de matériel pour les cours de danse country	0,00	250,00 €
2022 - 03105-01	661244 - SCRABBLE CLUB AMANDINOIS	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2022 finale du championnat de France de scrabble à Arles les 25 et 26 juin 2022	0,00	500,00 €
2022 - 03106-01	313883 - COMITE DE LA BRUYERE	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2022 animations du quartier de la bruyère	0,00	850,00 €
2022 - 03107-01	660167 - COMITE PHILANTHROPIQUE DU MONT DES BRUYERES	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2022 animations pour les anciens du mont des bruyères	0,00	800,00 €
2022 - 03108-01	642160 - COULEURS DE VIE	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2022 aide au fonctionnement général de l'association	1 000,00	1 000,00 €
2022 - 03110-01	415960 - LES AMIS DES MOULINS AMANDINOIS	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2022 fête du pain du 16 au 20 mai 2022 et confection de 2 géants	300,00	1 400,00 €
2022 - 03111-01	653080 - ETHUNCELLES	59158 THUN-ST-AMAND	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2022 organisation d'un séjour de vacances pour des jeunes des communes de Thun et Maulde	2 000,00	1 800,00 €
2022 - 03112-01	430276 - UNION NATIONALE COMBATTANTS AFRIQUE NORD SECTION THUN-ST-AMAND	59158 THUN-ST-AMAND	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2022 organisation d'un arbre de Noël en décembre 2022	300,00	300,00 €
2022 - 03113-01	636461 - WILD TEXAS	59158 THUN-ST-AMAND	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2022 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	300,00 €
2022 - 03134-01	623585 - ACTIVITES COLLEGE NOTRE DAME SAINT-SAULVE	59880 ST-SAULVE	Canton Valenciennes -M. Laurent DEGALLAIX et Mme Valérie LETARD	subv AIL 2022 achat de matériel pour l'aménagement des espaces extérieurs des élèves	0,00	2 000,00 €
2022 - 03136-01	608967 - MIDI PARTAGE	59300 VALENCIENNES	Canton Valenciennes -M. Laurent DEGALLAIX et Mme Valérie LETARD	subv AIL 2022 achat de petit matériel de cuisine mobile pour les ateliers partagés	0,00	3 000,00 €
2022 - 03138-01	612733 - SAINT-WAAST CHEMINOTS FOOTBALL CLUB	59300 VALENCIENNES	Canton Valenciennes -M. Laurent DEGALLAIX et Mme Valérie LETARD	subv AIL 2022 organisation de tournois de football les 6, 11, 12, 24 et 25 juin 2022	2 379,00	2 000,00 €
2022 - 03139-01	614897 - VALENCIENNES DYNAMITE	59300 VALENCIENNES	Canton Valenciennes -M. Laurent DEGALLAIX et Mme Valérie LETARD	subv AIL 2022 organisation de vols en montgollières au profit de jeunes en situation de handicap	2 000,00	2 000,00 €
TOTAUX			Nombre de Dossiers	94	Montant	69 000,00 €

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local 2022 - Communes et Etablissements Publics
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 03120-01	12033 - COLLEGE NATIONALISE PAUL ELUARD	59192 BEUVRAGES	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2022 projet artistique d'accueil d'œuvres au collège	0,00	1 000,00 €
2022 - 03135-01	4800 - COLLEGE CHARLES EISEN	59300 VALENCIENNES	Canton Valenciennes -M. Laurent DEGALLAIX et Mme Valérie LETARD	subv AIL 2022 achat de matériel pour la création de la maison des collégiens	0,00	2 000,00 €
TOTAUX			Nombre de Dossiers		Montant	3 000,00 €

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local 2022 - Co-financement
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2022 - 03307-01	616159 - ASSOCIATION HANDELICE	59970 FRESNES-SUR-ESCAUT	Canton Anzin - Mme. Michelle GREAUME (1 000 €) Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY (4 000 €) Canton Valenciennes - Mme Valérie LETARD (2 000 €)	subv AIL 2022 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	7 000,00 €
TOTAUX			Nombre de Dossiers		Montant	7 000,00 €

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310739-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Yannick CAREMELLE, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Convention triennale de partenariat entre l'Association des Maires du Nord et le Département

Vu le rapport DAT/2022/263

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une subvention annuelle de 50 000 € à l'Association des Maires du Nord en 2022, 2023 et 2024 ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention, entre le Département du Nord et l'Association des Maires du Nord, selon les termes du projet joint en annexe 1 du rapport ;
 - d'imputer, pour la subvention 2022, la dépense correspondante au budget départemental de l'exercice 2022.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 33.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Madame BOISSEAUX (porteuse du pouvoir de Monsieur BRICOUT), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310993-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Yannick CAREMELLE, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Demande de garantie de l'EPINORPA pour un emprunt auprès du Crédit Agricole Nord de

France de 27 300 000 € dans le cadre de son ingénierie financière

Vu le rapport DFCG/2022/292

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Sous réserve de la présentation par EPINORPA et le Crédit Agricole Nord de France d'une offre de prêt établie selon les éléments figurant au rapport ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 25 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **27 300 000 €** souscrit par l'EPINORPA (Etablissement Public de Gestion Immobilière du Nord Pas de Calais) (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès du Crédit Agricole Nord de France. Cet emprunt est destiné à assurer le règlement par l'EPINORPA des échéances de prêts de septembre 2022 et, au plus tard, juin 2023, selon les caractéristiques reprises dans le tableau ci-dessous :

Prêt relais In Fine à taux variable de Euribor 3 mois moyenné flooré à 0,00 % + 0,50 % sur 4 mois :

Montant du prêt	27 300 000 €
durée totale du prêt	4 mois (jusque fin octobre 2022)
Date de versement	au plus tard le 28 juin 2022
Taux variable	Euribor 3 mois moyenné flooré à 0,00 % + 0,50 %
Périodicité des échéances	mensuelle
Type d'amortissement	In Fine
Commission	0,20 % du montant emprunté
remboursement anticipé	sans indemnité

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée des prêts, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondant à la délibération.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 33.

Monsieur VERFAILLIE est membre du conseil d'administration de l'EPINORPA.

En raison de cette fonction, il ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Madame LUCAS (Membre du conseil d'administration de l'EPINORPA) avait donné pouvoir Monsieur BEAUCHAMP. Elle ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

49 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 22 pouvoirs.

Madame BOISSEAUX (porteuse du pouvoir de Monsieur BRICOUT), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310634-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Anne-Sophie BOISSEAU, Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée d'emprunt :

- PARTENORD HABITAT - construction de 12 logements à Ferrière-la-petite : 853 400 € à la Caisse des Dépôts et Consignations. Contrat de prêt n°133143

Vu le rapport DFCG/2022/215

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **100 %** pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **853 400 €** souscrit par l'Office Public de l'Habitat Partenord Habitat (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°**133143** constitué de 2 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la construction de 12 logements situés route d'Obrechies à Ferrière-La-Petite.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 34.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Monsieur VERFAILLIE est Président de Partenord Habitat ;

Mesdames ARLABOSSE, BECUE et SANCHEZ, ainsi que Messieurs BEAUCHAMP et SIEGLER sont membres du conseil d'administration de Partenord Habitat.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni être comptés dans le quorum ni prendre part au délibéré et à la prise de décision auxquels ils n'assistent pas.

Mesdames DESCAMPS-MARQUILLY et LABADENS, ainsi que Monsieur DARMANIN avaient donné pouvoir respectivement à Messieurs VERFAILLIE et SIEGLER, ainsi qu'à Madame BECUE. Ces derniers ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Mesdames GREAUME et LUCAS avaient donné pouvoir à Monsieur BEAUCHAMP. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Madame LETARD et Monsieur DEGALLAIX avaient donné pouvoir à Madame SANCHEZ. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

43 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur CAREMELLE.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310955-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Anne-Sophie BOISSEAU, Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée d'emprunt :

- PARTENORD HABITAT - construction de 6 logements à Ferrière-la-petite : 411 600 € à la Caisse des Dépôts et Consignations. Contrat de prêt n°133153

Vu le rapport DFCG/2022/215

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **100 %** pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **411 600 €** souscrit par l'Office Public de l'Habitat Partenord Habitat (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°**133153** constitué de 2 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la construction de 6 logements situés route d'Obrechies à Ferrière-La-Petite.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 34.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Monsieur VERFAILLIE est Président de Partenord Habitat ;

Mesdames ARLABOSSE, BECUE et SANCHEZ, ainsi que Messieurs BEAUCHAMP et SIEGLER sont membres du conseil d'administration de Partenord Habitat.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni être comptés dans le quorum ni prendre part au délibéré et à la prise de décision auxquels ils n'assistent pas.

Mesdames DESCAMPS-MARQUILLY et LABADENS, ainsi que Monsieur DARMANIN avaient donné pouvoir respectivement à Messieurs VERFAILLIE et SIEGLER, ainsi qu'à Madame BECUE. Ces derniers ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Mesdames GREAUME et LUCAS avaient donné pouvoir à Monsieur BEAUCHAMP. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Madame LETARD et Monsieur DEGALLAIX avaient donné pouvoir à Madame SANCHEZ. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

43 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur CAREMELLE.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310956-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Anne-Sophie BOISSEAU, Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée d'emprunt :

- MAISONS ET CITES - réhabilitation de 132 logements sur plusieurs adresses à Onnaing : 9 628 561 € à la Caisse des Dépôts et Consignations. Contrat de prêt n°133161

Vu le rapport DFCG/2022/215

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **100 %** pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **9 628 561 €** souscrit par Maisons et Cités (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°**133161** constitué de 5 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la réhabilitation de 132 logements situés sur plusieurs adresses à Onnaing (opération AH PROG ERBM ONNAING CUVINOT TR2 055402).

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 34.

Pour la présente délibération, 49 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur CAREMELLE.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310957-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Anne-Sophie BOISSEAU, Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée d'emprunt :

- CENTRE INTERCOMMUNAL DE GERONTOLOGIE LINSELLES-BOUSBECQUE - amélioration et reconstruction de l'Ehpad Rose d'Automne à Linselles : 2 000 000 € au Crédit Agricole. Contrat de prêt "ouverture de crédit consolidable" signé le 28 mars 2022

Vu le rapport DFCG/2022/215

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **100 %** pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **2 000 000 €** souscrit par le Centre Intercommunal de Gérontologie de Linselles-Bousbecque (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt « ouverture de crédit consolidable » signé le 28 mars 2022, constitué de 1 ligne de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la restructuration et de la rénovation de l'EHPAD Rose d'Automne à Linselles.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 34.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Madame FAUCHILLE et Monsieur HOUSSIN sont membres du conseil d'administration du centre intercommunal de gérontologie Résidence Rose d'Automne de Linselles.

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni être comptés dans le quorum ni prendre part au délibéré et à la prise de décision auxquels ils n'assistent pas.

47 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

1.1

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur CAREMELLE.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310958-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Anne-Sophie BOISSEAU, Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée d'emprunt :

- CENTRE INTERCOMMUNAL DE GERONTOLOGIE LINSELLES-BOUSBECQUE - amélioration et reconstruction de l'Ehpad Rose d'Automne à Linselles : 1 400 000 € à La Banque Postale. Contrat de prêt n°LBP-00015092

Vu le rapport DFCG/2022/215

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **100 %** pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **1 400 000 €** souscrit par le Centre Intercommunal de Gérontologie de Linselles-Bousbecque (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de La Banque Postale, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°**LBP-00015092** constitué de 1 ligne de prêt. Ce contrat est destiné au financement des travaux d'amélioration et de reconstruction de l'EHPAD Rose d'Automne à Linselles.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 34.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Madame FAUCHILLE et Monsieur HOUSSIN sont membres du conseil d'administration du centre intercommunal de gérontologie Résidence Rose d'Automne de Linselles.

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni être comptés dans le quorum ni prendre part au délibéré et à la prise de décision auxquels ils n'assistent pas.

47 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

1.1

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur CAREMELLE.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310959-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Anne-Sophie BOISSEAU, Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée d'emprunt :

- CENTRE INTERCOMMUNAL DE GERONTOLOGIE LINSELLES-BOUSBECQUE - amélioration et reconstruction de l'Ehpad Rose d'Automne à Linselles : 4 000 000 € à La Banque Postale. Contrat de prêt n°LBP-00015093

Vu le rapport DFCG/2022/215

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **100 %** pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **4 000 000 €** souscrit par le Centre Intercommunal de Gérontologie de Linselles-Bousbecque (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de La Banque Postale, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° **LBP-00015093** constitué de 1 ligne de prêt. Ce contrat est destiné au financement des travaux d'amélioration et de construction de l'EHPAD Rose d'Automne à Linselles.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 34.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Madame FAUCHILLE et Monsieur HOUSSIN sont membres du conseil d'administration du centre intercommunal de gérontologie Résidence Rose d'Automne de Linselles.

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni être comptés dans le quorum ni prendre part au délibéré et à la prise de décision auxquels ils n'assistent pas.

47 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

1.1

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur CAREMELLE.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310960-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Anne-Sophie BOISSEAU, Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée d'emprunt :

- FONDATION SCHADET VERCOUSTRE à Bourbourg - extension de l'Ehpad : 3 000 000 € au Crédit Agricole. Contrat de prêt n°10002270456

Vu le rapport DFCG/2022/215

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **100 %** pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **3 000 000 €** souscrit par la Fondation Schadet Vercoustre à Bourbourg (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°**10002270456** constitué de 1 ligne de prêt. Ce contrat est destiné au financement de l'extension de l'EHPAD Fondation Schadet Vercoustre à Bourbourg.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 34.

Pour la présente délibération, 49 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur CAREMELLE.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310961-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Anne-Sophie BOISSEAU, Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée d'emprunt :

- EHPAD RESIDENCE OBERT à Wambrechies - restructuration et extension de l'Ehpad : 3 000 000 € au Crédit Agricole. contrat de prêt n°10002274384

Vu le rapport DFCG/2022/215

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **100 %** pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **3 000 000 €** souscrit par l'EHPAD Résidence Obert à Wambrechies (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès du Crédit Agricole Nord de France, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°**10002274384** constitué de 1 ligne de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la restructuration et de l'extension de l'EHPAD Résidence Obert à Wambrechies.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 34.

Pour la présente délibération, 49 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

1.1

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur CAREMELLE.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310962-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Anne-Sophie BOISSEAU, Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée d'emprunt :

- EHPAD RESIDENCE OBERT à Wambrechies - restructuration et extension de l'Ehpad : 725 500 € au Crédit Agricole. Contrat de prêt n°10002274343

Vu le rapport DFCG/2022/215

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **100 %** pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **725 500 €** souscrit par l'EHPAD Résidence Obert à Wambrechies (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès du Crédit Agricole Nord de France, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°**10002274343** constitué de 1 ligne de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la restructuration et de l'extension de l'EHPAD Résidence Obert à Wambrechies.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 34.

Pour la présente délibération, 49 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

1.1

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur CAREMELLE.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310963-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Anne-Sophie BOISSEAU, Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée d'emprunt :

- SA D'HLM AXENTIA - construction et restructuration de logements de La Maison du 8ème jour à Landas : 688 652 € à la Caisse des Dépôts et Consignation. Contrat de Prêt n°126642

Vu le rapport DFCG/2022/215

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **100 %** pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de **688 652 €** souscrit par la société anonyme d'HLM AXENTIA (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°126642 constitué de 1 ligne de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la restructuration de 3 logements de La Maison du 8ème Jour, foyer de vie pour adultes handicapés, situé 20 rue du Général de Gaulle à Landas (opération Landas-extension de 3 lits, secteur médico-social, réhabilitation lourde/restructuration).

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 34.

Pour la présente délibération, 49 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

1.1

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur CAREMELLE.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310964-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Anne-Sophie BOISSEAU, Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Demande de garantie simplifiée d'emprunt :

- SA D'HLM AXENTIA - construction et restructuration de logements de La Maison du 8ème jour à Landas : 265 718 € à la Caisse des Dépôts et Consignations. Contrat de Prêt n°126847

Vu le rapport DFCG/2022/215

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **100 %** pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de **265 718 €** souscrit par la société anonyme d'HLM AXENTIA (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt **n°126847** constitué de 1 ligne de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la construction de 4 logements de La Maison du 8^{ème} Jour, foyer de vie pour adultes handicapés, situé 20 rue du Général de Gaulle à Landas (opération Landas-extension de 4 lits, secteur médico-social, construction de 4 logements).

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 34.

Pour la présente délibération, 49 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

1.1

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur CAREMELLE.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310633-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Anne-Sophie BOISSEAU, Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Demande de garantie de la Fondation Schadet Vercoustre à Bourbourg pour un prêt d'un montant de 2 965 042 € souscrit auprès du Crédit Coopératif afin de financer l'extension de l'Ehpad de Bourbourg.

Vu le rapport DFCG/2022/217

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **100 %** pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **2 965 042 €** souscrit par la Fondation Schadet Vercoustre à Bourbourg (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès du Crédit Coopératif, afin de financer l'extension de l'EHPAD de Bourbourg, selon les caractéristiques reprises ci-dessous :

Période de préfinancement

Durée : 36 mois à partir du 01/05/2022

Date limite de préfinancement : 01/05/2025

Conditions financières : taux fixe de 1,40 %

Calcul des intérêts : 30/360 jours

Commission de Non Utilisation : 3,50 % du montant des fonds non appelés à la date de consolidation.

Période d'amortissement

Durée : 25 ans

Date de consolidation : 01/06/2025

Date de 1^{ère} échéance : 01/07/2025

Périodicité des échéances : mensuelle, à terme échu

Calcul des intérêts : 30/360 jours

Mode d'amortissement du capital : progressif

Conditions financières de la phase de remboursement : taux fixe de 1,40 %

Souscriptions et commissions : frais de dossier 2 900 €

Garantie du Département du Nord : 100 %.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale des prêts et jusqu'au complet remboursement de ceux-ci, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée des prêts, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondant à la délibération.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 34.

49 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

1.2

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur CAREMELLE.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310635-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Anne-Sophie BOISSEAU, Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Convention " Développement et amélioration du procédé de bio traitement des sédiments " :
Transmission par le partenaire Armines de sa part de contrat à Institut Mines Telecom Nord Europe.

Vu le rapport DGAST/SG/2022/121

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le retrait d'ARMINES de la convention d'Etude et de Recherche « Développement et amélioration du procédé de bio traitement des sédiments » et son remplacement dans la mise en œuvre du partenariat par l'I.M.T. Nord Europe (Institut Mines Télécom) ;
- d'autoriser Monsieur le Président du Conseil départemental à signer le ou les avenants constatant le transfert de la convention d'ARMINES à l'I.M.T. Nord Europe (Institut Mines Télécom) et modifiant l'article XIII de la convention « Retrait, Défaillance ou Exclusion d'un partenaire », par la suppression de la mention « cet avenant sera notifié par le pilote après approbation de l'assemblée départementale », figurant au XIII.1.b, procédure de retrait.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 34.

49 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur CAREMELLE.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310638-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Anne-Sophie BOISSEAU, Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Ventes de parcelles non bâties

Vu le rapport DI/2022/254

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

Concernant le Chapitre I- Ventes de parcelles non bâties (Annexe I)

- de constater l'appartenance au domaine privé départemental des parcelles acquises pour les Espaces Naturels Sensibles et qui n'ont pas été utilisées dans le cadre prévu par leur acquisition (annexe I/a ci-jointe) ;
- de constater l'appartenance au domaine privé départemental de délaissés de voirie routière qui ne sont plus utilisés pour la circulation suite à des modifications de tracé (annexe I/b ci-jointe) ;
- d'annuler la décision de vente prise en Commission permanente du 27 septembre 1993 (rapport DGA/EPI/DAID/93/604) pour la parcelle C 2136 au bénéfice des époux XXXXXX pour 1 800 francs hors frais ;
- d'approuver la vente des parcelles, aux conditions reprises en annexe I/a, et I/b ci-jointes, au profit des acquéreurs mentionnés, de leurs ayants droit ou ascendants ou des sociétés civiles ou anonymes ou commerciales ou des entreprises auxquelles ils appartiennent ou qu'ils choisiront de constituer en vue de l'acquisition, les ventes pouvant également être directement consenties aux anciens propriétaires, en cas d'exercice de leur droit de priorité, aux titulaires d'un droit de préemption et aux collectivités territoriales, dans le cadre d'une déclaration d'utilité publique et d'autoriser l'établissement de servitudes ;
- d'approuver le transfert du domaine public départemental au domaine public communal de Lambres-lez-Douai de la parcelle non cadastrée d'une surface d'environ 1 470 m², au prix de 1 470 € (annexe I/c ci-jointe) ;
- d'autoriser une prise de possession anticipée de la parcelle et/ou immeubles reprise en annexe I/a, I/b et I/c ci-jointes si les acquéreurs en font la demande et dans l'hypothèse où la vente est consentie au profit de personnes privées, sous réserve de la souscription d'un contrat d'assurance et d'un justificatif attestant la disponibilité des fonds nécessaires pour l'acquisition ;
- d'autoriser la signature des avant-contrats, actes et documents correspondants, repris en annexe I/a, I/b et I/c ci-jointes, dès lors que la surface vendue après arpentage n'est pas supérieure de plus de 10 % à celle prévue au rapport ;
- d'encaisser les recettes sur les opérations 23005OP003 (annexe I/a ci-jointe) et 33003OP002 (annexe I/b et I/c ci-jointes).

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 35.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Madame SANCHEZ est Adjointe au Maire de Lambres-lez-Douai.

En raison de cette fonction, elle ne peut ni être comptée dans le quorum ni prendre part au délibéré et à la prise de décision auxquels elle n'assiste pas.

Madame LETARD et Monsieur DEGALLAIX avaient donné pouvoir à Madame SANCHEZ. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

49 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 21 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

ANNEXE I/a - VENTES DE PARCELLES NON BÂTIES

Commune Références cadastrales Acquéreurs	Opération initiale Prix d'acquisition	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>VIEUX-CONDE</p> <p>Parcelle AW 766 (emprise d'environ 645 m²) 777 rue Denfert Rochereau</p> <p><u>Acquéreur :</u></p>	<p>Parcelle acquise par acte du 25 mars 2009 dans le cadre des espaces naturels sensibles. Pour une superficie de 1 098 m² au prix de 500 €.</p>	<p>Parcelle en nature d'herbe. Zone N au PLU</p> <p><u>Estimation des Domaines :</u> En date du 23 décembre 2021 : 1 300 € pour 645 m² environ, soit 2€/m²</p> <p><u>Observations :</u> Purge des anciens propriétaires et ayants droits acquise en octobre 2021 (renonciation). Frais de géomètre à la charge de l'acquéreur. M. Balandraux souhaite acquérir la parcelle pour agrandir son jardin, il devra obtenir l'accord du Département pour le projet de clôture qui est également à sa charge.</p>	<p>1 290 € hors frais</p>	<p><u>Opération :</u> 23005OP003</p> <p><u>Enveloppe :</u> 23005E18</p>	<p>1 290 € hors frais</p>

98/259

ANNEXE I/b - VENTES DE PARCELLES NON BÂTIES

<p>Commune Références cadastrales Acquéreurs</p>	<p>Opération initiale Prix d'acquisition</p>	<p>Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations</p>	<p>Proposition</p>	<p>Imputation budgétaire</p>	<p>Décision de la Commission permanente</p>
<p>VILLERS-POL Section C n° à créer pour environ 160 m² (sise au droit de C 2396)</p>	<p>Terrain non cadastré issu de la parcelle cadastrée C 1217, acquise dans le cadre des travaux d'aménagement de la RD 73, par acte du 6 juin 1963, au prix de 611, 25 F (93, 32 €)</p>	<p>Parcelle en nature de jardin d'agrément, située en zone urbaine (UC) du Plan Local d'Urbanisme</p> <p>Estimation domaniale : 800 € hors frais, soit 5 € le m² avec une marge d'appréciation de plus ou moins 20 %</p> <p>Observations : - Il s'agit d'une régularisation : les acquéreurs du terrain sont les propriétaires de la parcelle contiguë C 2396. Ils occupent et entretiennent l'emprise à vendre depuis de nombreuses années. La limite avec le domaine public est matérialisée par une clôture installée par les services départementaux. - L'exutoire présent sur la parcelle est désaffecté depuis plusieurs années, un dévoiement du réseau d'évacuation des eaux pluviales ayant été réalisé en vue d'empêcher l'inondation du terrain lors de travaux sur RD 73.</p>	<p>640 € hors frais</p>	<p>Opération : 33003OP002</p> <p>Enveloppe : 33003E18</p>	<p>640 € hors frais</p>

99/259

ANNEXE I/c - VENTES DE PARCELLES NON BÂTIES

Commune Références cadastrales Acquéreurs	Opération initiale Prix d'acquisition	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>LAMBRES-LEZ-DOUAI</p> <p>Parcelle issue du domaine public - non cadastrée (ex AB 71) (surface d'environ 1 470 m²) Chemin des Fontinettes</p> <p>Acquéreur : Commune de Lambres-Lez-Douai 1 rue Jules Ferry 59552 LAMBRES-LEZ-DOUAI</p>	<p>Aménagement de la RD621</p> <p>Procès-verbal d'incorporation au domaine public de l'état en date du 9 septembre 2013.</p> <p>Parcelle transférée au Département dans le cadre du transfert des RNIL.</p>	<p>Parcelle boisée Zone Np au Plan Local d'Urbanisme communal</p> <p><u>Estimation des domaines :</u> En date du 6 décembre 2021 : 1 470 € soit 1€/m²</p> <p><u>Observations :</u></p> <p>Le terrain est situé en espace boisé classé, la commune souhaite l'entretenir et le conserver en espace naturel.</p>	<p>1 470 € hors frais</p>	<p><u>Opération :</u> 33003OP002</p> <p><u>Enveloppe :</u> 33003E18</p>	<p>1 470 € hors frais</p>

100/259

1.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310965-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Anne-Sophie BOISSEAU, Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Conventions de servitudes et mise à disposition à titre gratuit

Vu le rapport DI/2022/254

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

Concernant le Chapitre II- Conventions de servitudes (Annexe II)

- d'autoriser l'établissement des conventions de servitudes au bénéfice d'ENEDIS sur les parcelles départementales aux conditions reprises en annexe II/a et II/b ci-jointes ;
- d'autoriser la signature des avant-contrats, actes et tous documents correspondants, repris en annexe II/a et II/b ci-jointes dès lors que la surface de la servitude après arpentage n'est pas supérieure de plus de 10 % à celle prévue au rapport ;
- d'autoriser une prise de possession anticipée de la parcelle et/ou immeubles reprise en annexe II /a et II/b ci-jointes, si le demandeur en fait la demande et, dans l'hypothèse où la servitude est consentie au profit de personnes privées, sous réserve de la souscription d'un contrat d'assurance et d'un justificatif attestant la disponibilité des fonds nécessaires ;
- d'encaisser les recettes sur l'opération 33001OP001.

Concernant le Chapitre III – Mise à disposition à titre gratuit (Annexe III)

- d'approuver la mise à disposition, à titre gratuit, au bénéfice du Département, d'une salle informatique au sein de la médiathèque municipale de Villers-Outréaux pour une année renouvelable tacitement, dans la limite de 12 ans dans les conditions reprises en annexe III ci-jointe ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition à titre gratuit, avenants et tous actes relatifs à celle-ci.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 35.

Pour la présente délibération, 50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

ANNEXE II/a - CONVENTIONS DE SERVITUDE

Communes Références cadastrales Bénéficiaire de la servitude	Opération initiale	Nature actuelle de la parcelle Nature de la servitude Observations	Proposition	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>BROXEELE Section ZE n° 222 pour 4 530 m²</p> <p>VOLCKERINCKHOVE Section ZE n° 91 pour 394 m²</p> <p>Soit une emprise totale de 4 924 m²</p> <p>Société ENEDIS Direction Régionale Nord / Pas-de-Calais Service Raccordement Ingénierie Hainaut 67 rue du Rempart TSA 43012 59317 VALENCIENNES Cedex 9</p>	<p>Parcelles acquises par remembrement (procès-verbaux du 11 avril 1986 et du 17 novembre 1992)</p>	<p>Parcelles en nature de friche et de desserte, anciennement affectées à l'entreposage de matériaux, situées en zone non constructible (A/NC) du plan local d'urbanisme</p> <p>Nature de la servitude : - Installation de 2 supports pour câblage aérien, dans le cadre d'une extension de ligne BTAA sur une longueur d'environ 70 m</p> <p>Emprise de la bande de servitude aérienne : Long. 70 m x Larg. 3 m = 210 m² Emprise de la bande de sécurité au sol : (4m x 4 m) x 2 = 32 m² Soit une emprise totale de 242 m²</p> <p>Observations : - Les travaux seront exécutés conformément au descriptif fourni - La sécurité des personnes et des biens sera garantie dans le respect de la réglementation y afférente - Les services concernés (DV) seront avertis de l'ouverture et de la fermeture du chantier - La remise en état à l'identique du terrain sera assurée si nécessaire - La totalité des frais inhérents au chantier, y compris l'éventuelle réfection de la parcelle, la gestion et la maintenance des installations, sera prise en charge par ENEDIS</p>	<p>Indemnité unique et forfaitaire de 242 €</p> <p>Frais de publicité foncière à la charge d'ENEDIS (exonération en vertu des stipulations de l'article 1045-3 du Code Général des Impôts)</p>	<p>Opération : 33001OP001</p> <p>Enveloppe : 33001E17</p>	<p>Indemnité unique et forfaitaire de 242 €</p> <p>Frais de publicité foncière à la charge d'ENEDIS (exonération en vertu des stipulations de l'article 1045-3 du Code Général des Impôts)</p>

ANNEXE III - MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT AU BENEFICE DU DEPARTEMENT

Commune Bénéficiaire	Objet	Nature de la mise à disposition Conditions et observations	Proposition	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>Médiathèque de Villers-Outréaux (59 142) 2 place du Général De Gaulle Salle informatique</p> <p>Propriétaire : Ville de Villers-Outréaux</p> <p>Bénéficiaire : Département DTPAS de Cambrai</p>	<p>La mise à disposition a pour objet l'animation d'ateliers numériques par les agents d'accueil du bus France Services du Cambrésis, lors de ses déplacements sur site.</p> <p>Elle a pour principal objectif la familiarisation avec les outils informatiques, afin de faciliter les démarches administratives en ligne et à ce titre permet de répondre aux missions des agents d'accueil du bus France Services.</p> <p>La tenue d'ateliers numériques permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de lutter contre l'illectronisme et l'isolement en milieu rural ; - d'accompagner les usagers vers le numérique et la dématérialisation ; - de contribuer à l'inclusion numérique pour faciliter l'insertion sociale et économique. <p>Elle s'adresse à tout public, les usagers disposant d'ordinateurs sur place ou participant aux ateliers avec leur ordinateurs portables personnels</p>	<p><u>Planning d'occupation :</u></p> <p>Une fois par mois (séance d'une à deux heures) à compter du 24 mai 2022</p> <p><u>Conditions financières :</u></p> <p>La mise à disposition est consentie à titre totalement gratuit, sans loyer ni charges locatives y compris pour le ménage.</p> <p>La ville met également gratuitement à disposition 5 ordinateurs et l'accès au Wi-fi de la médiathèque, la salle informatique n'étant plus occupée à ce jour</p>	<p>Mise à disposition du Département à titre gratuit</p>	<p>néant</p>	<p>Mise à disposition du Département A titre gratuit</p>

1.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310637-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Anne-Sophie BOISSEAU, Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Transfert de fonciers dans le cadre de la reconstruction du Collège Les Rochambelles entre la Ville d'Anzin et le Département.

Vu le rapport DI/2022/252

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le transfert à titre gratuit des parcelles appartenant à la commune d'Anzin en zone UL pour AL 991 pour 15 205 m² et en zone UAc pour AL 4 au PLUI pour 144 m², soit un total de 15 349 m² en application de l'article L213-3 du Code de l'éducation en raison de la reconstruction du collège (annexe I/a ci-jointe) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les actes de transfert (annexe I/a ci-jointe) et tous ceux qui en seront la suite et la conséquence ;

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 35.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Monsieur BERNARD est Maire d'Anzin.

En raison de cette fonction, il ne peut ni être compté dans le quorum ni prendre part au délibéré et à la prise de décision auxquels il n'assiste pas.

Monsieur BARTHOLOMEUS avait donné pouvoir à Monsieur BERNARD. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

49 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 22 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

ANNEXE I /a – Transfert de foncier du collège d'Anzin Les Rochambelles de la Ville au Département

Commune Références cadastrales Vendeurs	Opération	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition (hors frais)	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>ANZIN Section AL n° 4 pour 144 m² Section AL n° 991 pour 15 205 m² Soit un total de 15 349 m²</p> <p><u>Propriétaire :</u> Commune d'Anzin Hôtel de Ville Place Roger Salengro 59410 Anzin</p>	<p>Transfert de l'emprise foncière du nouveau collège Les Rochambelles à Anzin dans le cadre de l'article L 213-3 du Code de l'éducation</p>	<p>Parcelles supportant le collège, situées en zone UL pour AL n° 991 et en zone UAc pour AL n° 4 au PLUI.</p> <p><u>Estimation du Domaine :</u> En application des articles L1311-9 et L1311-10 du CGCT et de l'arrêté ministériel du 5 décembre 2016, le seuil applicable pour la consultation de la direction de l'immobilier de l'Etat a été fixé à 180 000 € pour des acquisitions amiables.</p> <p><u>Observations :</u> Le collège Jules Ferry a été reconstruit sur l'ancien site du collège Anatole France à Anzin. Ce nouveau collège a par la suite été dénommé Les Rochambelles.</p> <p>En application de l'article L213-3 du Code de l'éducation, le Département bénéficie du transfert de droit à titre gratuit du foncier en cas de reconstruction.</p> <p>En outre, il convient de préciser que la parcelle AL 991, issue d'une parcelle de plus grande importance, AL 5, supporte des servitudes d'utilité publique portant sur des restrictions d'usage du terrain et des eaux souterraines ainsi que sur la surveillance de ces eaux, instaurées par arrêté préfectoral du 29 août 2019.</p>	<p>Gratuit hors frais pour 15 349 m²</p>	<p><u>Opération :</u></p> <p><u>Enveloppe :</u></p>	<p>Gratuit hors frais pour 15 349 m²</p>

		De même, des servitudes suite au passage de réseaux (éclairage, vidéosurveillance, lecteur de badge) seront à créer.			
--	--	--	--	--	--

1.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-311024-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Anne-Sophie BOISSEAU, Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Cession de fonciers dans le cadre de la reconstruction du Collège Les Rochambelles entre la Ville d'Anzin et le Département.

Vu le rapport DI/2022/252

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver la cession à 1 € du domaine public départemental au domaine public communal d'Anzin de la partie de la parcelle AL 993 pour 1 200 m² constituant aujourd'hui le parvis du collège Les Rochambelles et dont l'entretien et la gestion sont à la charge de la commune (annexe I/b ci-jointe) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les actes de cession (annexe I/b ci-jointe) et tous ceux qui en seront la suite et la conséquence ;
- d'encaisser la recette correspondante soit 1 € sur l'opération 16007003 du budget départemental 2022.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 35.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Monsieur BERNARD est Maire d'Anzin.

En raison de cette fonction, il ne peut ni être compté dans le quorum ni prendre part au délibéré et à la prise de décision auxquels il n'assiste pas.

Monsieur BARTHOLOMEUS avait donné pouvoir à Monsieur BERNARD. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

49 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 22 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

ANNEXE I/b Cession du parvis du collège Les Rochambelles à Anzin du Département à la Ville

Commune Références cadastrales Acquéreurs	Opération initiale Prix d'acquisition	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>ANZIN Section AL n° 993 pour 1 200 m²</p> <p><u>Acquéreur :</u> Commune d'Anzin Hôtel de Ville Place Roger Salengro 59410 Anzin</p>	<p>Reconstruction du collège Jules Ferry à Anzin, nouvellement dénommé Les Rochambelles.</p> <p>Parcelle issue d'une parcelle de plus grande importance, AL n° 6 d'une surface de 1 282 m², acquise par acte du 7 décembre 2020 moyennant le prix de 780 000 €.</p>	<p>Parcelle supportant une partie du parvis attenant au collège Les Rochambelles situé en zone UL au PLUI</p> <p><u>Estimation du Domaine</u> 1 €</p> <p><u>Observations</u> Dans le cadre du programme de reconstruction du collège, le Département a réalisé le parvis attenant à cet établissement sur une partie de la parcelle AL n° 6, dont il avait fait l'acquisition au préalable. La Commune ayant en charge l'entretien et la gestion de ce type d'équipement, il est proposé le transfert de l'emprise foncière dans le domaine public communal.</p> <p>En outre, il convient de préciser que la parcelle AL 6 était anciennement à usage de station-service. Un arrêté préfectoral du 29 août 2019 est venu y instaurer des servitudes d'utilité publique portant sur des restrictions d'usage du terrain et des eaux souterraines ainsi que sur la surveillance de ces eaux.</p>	<p>1 € hors frais pour 1 200 m²</p>	<p><u>Opération :</u></p> <p><u>Enveloppe :</u></p>	<p>1 € hors frais pour 1 200 m²</p>

1.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310636-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Anne-Sophie BOISSEAU, Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Promesse Synallagmatique de Vente (PSV) en vue de la cession d'une partie de la parcelle AB n° 596 à Haubourdin au profit de la SOFIM PROMOTION.

Vu le rapport DI/2022/216

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le principe de la signature d'une Promesse Synallagmatique de Vente (PSV) de deux fractions de la parcelle AB 596 à Haubourdin de surfaces respectives de 1 189 m² et de 200 m² environs au profit de la SOFIM PROMOTION pour un prix total de 239 000 € sous les conditions suspensives de la désaffectation et déclassement de l'emprise correspondante par le Département et l'Etat, d'une part et de la réalisation de l'ensemble des travaux de réaménagement du parking par la SOFIM et à ses frais dans les mêmes proportions que le parking aménagé sur la parcelle à céder et respectant les usages du collège, d'autre part ainsi que sous la condition particulière de réalisation de travaux de réaménagement du parvis ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la promesse synallagmatique de vente aux fins de réalisation de l'opération sous les conditions suspensives et particulière évoquées au rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions d'occupation précaire du domaine public consentie par le Département du Nord pour un euro chacune pour aménager le parvis et le parking ;
- d'encaisser les recettes correspondantes soit 2 €, au regard des conventions d'occupation précaire sur l'emprise du foncier du collège à régulariser avec la SOFIM PROMOTION, sur l'opération 33001OP001 du budget départemental ;
- d'approuver le principe de la signature de l'acte de cession de cette emprise, reprenant la condition particulière de réaménagement du parvis ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte de cession de cette emprise ;
- d'encaisser la recette correspondante soit 239 000 € sur l'opération 16007OP003.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 35.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

2.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310740-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : Financement de la contribution au développement de l'emploi pour 2 entreprises à but d'emploi de l'expérimentation

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, Conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens 2021-2026 avec l'association d'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, Participation au dispositif Adultes-Relais, Subventions de fonctionnement au titre de la solidarité et de la lutte contre les exclusions

Vu le rapport DIPLE/2022/224

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer les subventions à l'Association d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée pour les Entreprises à But d'Emploi La Fabrique de l'Emploi et La Pioche d'un montant de 405 653,66 €, pour l'année 2022 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre l'Association d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée pour les Entreprises à But d'Emploi La Fabrique de l'Emploi et La Pioche et le Département du Nord, selon les termes du projet joint en annexe 1 au rapport ;
- d'approuver et d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens 2021-2026 avec l'Association d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée, selon les termes des projets joints en annexe 2 au rapport ;
- d'attribuer les subventions à 4 opérateurs pour la participation du Département du Nord au dispositif Adultes-Relais d'un montant global de 28 000 € pour l'année 2022 reprises dans le tableau ci-joint en annexe 3 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de partenariat avec les opérateurs repris dans le tableau ci-joint en annexe 3, pour la participation du Département du Nord au dispositif Adultes-Relais dans les termes du projet joint au rapport en annexe 4.
- d'attribuer les subventions à 4 associations au titre de la Solidarité et Lutte contre les exclusions pour un montant total de 221 000 € selon le tableau ci-joint en annexe 5 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions avec les structures reprises dans le tableau ci-joint en annexe 5 selon la convention type jointe au rapport en annexe 6.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 36.

Monsieur LEBLANC (Adjoint au Maire de Maubeuge) avait donné pouvoir à Madame ROUSSELLE. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient donc porteurs de 22 pouvoirs.

2.1

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame BOISSEAUX (porteuse du pouvoir de Monsieur BRICOUT).

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Annexe 3 : la participation du Département au dispositif Adultes-Relais avec l'Etat

Opérateur	Action	Financement 2021	Financement sollicité 2022	Montant proposé à la Commission Permanente
Lille Sud Insertion	Dispositif Adultes -Relais secteur Lille	7 000 €	7 000 €	7 000 €
La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) Centre social de Tourcoing	Dispositif Adultes -Relais secteur Tourcoing	7 000 €	8 130 €	7 000 €
Ville de Maubeuge	Dispositif Adultes -Relais secteur Maubeuge	6 412 €	7 027 €	7 000 €
Association Villenvie	Dispositif Adultes - Relais secteur SaintPol sur Mer	9 178 €	11 025 €	7 000 €
TOTAL		29 590 €	33 182 €	28 000 €

Annexe 5 : Solidarités et Lutte contre les exclusions

OPERATEURS	ACTION	Financement 2021	Financement sollicité 2022	Montant proposé à la Commission Permanente
Accès aux droits				
Accès aux Droits et recherche de Solutions au Surendettement (AD3S Nord Pas de Calais)	Accueil, information juridique et accompagnement des personnes précarisées	7 000 €	20 000 €	7 000 €
La Maison dispersée de santé	Accompagnement à l'insertion des personnes en transidentité	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Sous total		27 000 €	40 000 €	27 000 €
Actions SDF et public précarisé				
ABEJ Solidarité	Accueil et accompagnement "Accueil Solférino"	150 000 €	150 000 €	150 000 €
Coordination Mobile Accueil	Accueil téléphonique 115 Samu Social	44 000 €	60 984 €	44 000 €
Sous total		194 000 €	210 984 €	194 000 €
TOTAL		221 000 €	250 984 €	221 000 €

2.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310743-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Signature d'une convention de partenariat avec l'EPIDE afin de proposer un cadre structurant d'intervention et d'échange.

Vu le rapport DGASOL/2022/227

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat ainsi que la convention échanges de données entre le Département du Nord et l'EPIDE dans les termes des projets joints en annexe du rapport.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 36.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame BOISSEAUX (porteuse du pouvoir de Monsieur BRICOUT).

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

2.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310741-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Attribution d'aides financières de fonctionnement dans le domaine de la Protection de l'Enfance, la Famille et l'Autonomie des Jeunes

Vu le rapport DEFJ/2022/226

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer 9 aides financières de fonctionnement aux opérateurs pour un montant total de 728 104 € en 2022, telles que présentées dans le rapport et reprises dans le tableau ci-joint en annexe 1 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les 8 conventions annuelles de fonctionnement entre le Département du Nord et les différents opérateurs, dans les termes des projets joints en annexes 2, 3, 4 et 5 du rapport.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 38.

En raison des fonctions exercées par un membre de sa famille au sein de l'association Formation Culture Prévention, Madame ZOUGGAGH ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptée dans le quorum. Elle n'assiste pas à cette partie de la réunion.

Monsieur PICK avait donné pouvoir à Madame ZOUGGAGH. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

50 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Annexe 1 : CP du 27 JUIN 2022- DEFJ/2022/226

Attribution d'aides financières - Fonctionnement

Prévention et Protection de l'Enfance - Prévention et Autonomie des Jeunes - Famille

Objet de la SUBVENTION	Montant attribué en 2021	Montant attribué en 2022	Montant financé sur la durée	Durée de financement	Montant des subventions présenté dans le rapport
Attribution d'aides financières dans le cadre d'actions relevant de la parentalité (Annexe 2)					
BOITE A MOTS - La Sauvegarde du Nord	17 000 €	17 000 €	17 000 €	1 an	17 000 €
Espace CHASSAGNY - La Sauvegarde du Nord	100 000 €	100 000 €	100 000 €	1 an	100 000 €
Attribution d'aides financière dans le cadre de la prévention et autonomie des jeunes (Annexe 3)					
ABEJ - 2 PPJ	76 000 €	76 000 €	76 000 €	1 an	76 000 €
AULNOY LEZ VALENCIENNES - 1 PPJ	29 971 €	29 971 €	29 971 €	1 an	29 971 €
Centre Social de Fourmies - 1 Projet Jeunesse	71 500 €	71 500 €	71 500 €	1 an	71 500 €
FCP Hébergement (hors CPOM)	207 308 €	207 308 €	207 308 €	1 an	207 308 €
Attribution d'aides financières dans le cadre de la Protection de l'Enfance (Annexe 4)					
FRANCE PARRAINAGES	150 000 €	200 000 €	200 000 €	1 an	200 000 €
Attribution d'aides financières dans le cadre du plan Protection de l'Enfance (Annexe 5)					
ITINERAIRES - Dispositif d'accompagnement des élèves exclus temporairement (DAEET)	24 325 €	24 325 €	24 325 €	1 an	24 325 €
Attribution d'aides financières dans le cadre de la politique départementale de lutte contre les violences intra-familiales					
Collectif « maux et mots de femmes » portée par l'association « les maltraitements, moi j'en parle »	0 €	2 000 €	2 000 €	1 an	2 000 €
TOTAL	676 104 €	728 104 €	728 104 €		728 104 €

2.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310749-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOIX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Compensation des impacts financiers du covid-19 pour les organismes gestionnaires du handicap

Vu le rapport DA/2022/245

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- de compenser les impacts financiers des primes liées au covid-19 pour les 39 établissements et services médico-sociaux non médicalisés du secteur du handicap adulte dans leurs dotations de fonctionnement 2022 et selon les règles édictées au rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 38.

51 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

2.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310745-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Soutien du secteur de l'aide à domicile

Vu le rapport DA/2022/240

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer, au titre de la télégestion, des subventions d'investissement aux 20 Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), pour un montant total de 181 388 €, selon la liste ci-jointe en annexe 1 ;
- d'autoriser Monsieur le Président, à signer la convention de financement entre le Département du Nord et chacune des structures bénéficiaires des subventions dans les termes du projet joint en annexe 2 du rapport ;
- de verser exceptionnellement et par anticipation, l'avance du 4^{ème} trimestre aux SAAD de la branche aide à domicile qui remplissent les conditions prévues par la délibération n°DOSSA/2019/493 du 17 décembre 2019, pour un montant total de 18 541 200 €, lors de la deuxième quinzaine de juillet.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 39.

51 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Monsieur HIRAUX, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

**Annexe 1 - Subventions d'équipement en télégestion des
SAAD pour 2022**

SAAD	VILLE	MONTANT DES DOTATIONS
HAINAUT LABEL VIE	VALENCIENNES	12 000,00 €
CCAS	ST SAULVE	12 000,00 €
ADHS	CONDE SUR ESCAUT	12 000,00 €
ENSEMBLE AUTREMENT	ROUBAIX	12 000,00 €
BG SENIORS SERVICES	DUNKERQUE	6 792,00 €
ASTERIA SERVICES	SOMAIN	12 000,00 €
ASPHA SERVICES	CROIX ET DOUAI	12 000,00 €
CARA	RAISMES	12 000,00 €
ZODITH SERVICES (Adénior)	HALLUIN	4 104,00 €
CCAS	ST AMAND LES EAUX	12 000,00 €
AMICIAL	TOURCOING ET FOURNES	8 975,00 €
ASSOCIATION CENTRE SOINS SANTE	TEMPLEUVE	4 069,00 €
A2MICILE DOUAISIS (AZAE DOUAI)	DOUAI	9 297,00 €
AZAE HAINAUT	VALENCIENNES	5 625,00 €
DOM LILLE NORD	BONDUES	7 353,00 €
A2MICILE REGION CENTRE (domaliance lille Centre)	LILLE	8 109,00 €
AZAE DOUAI CONFORT	DOUAI	5 517,00 €
CAP AUTONOMIE (Maintien ADOM)	AVELIN	1 547,00 €
PRESTILIFE	CYSOING	12 000,00 €
BONNE MAM	RONCQ	12 000,00 €
TOTAL		181 388,00 €

2.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310748-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOIX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Mobilisation des crédits 2022 de la Conférence des Financeurs : soutien aux CCAS pour la mise en œuvre d'actions de prévention de la perte d'autonomie à destination des seniors précaires, soutien

aux porteurs de projets et titre de recettes.

Vu le rapport DA/2022/250

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une subvention aux Centres Communaux d'Action Sociale selon le tableau ci-joint en annexe 1 pour un montant total de 113 593 € au titre de l'exercice budgétaire 2022 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et chacune de ces structures dans les termes du projet joint au rapport en annexe 2 ;
- d'attribuer une subvention aux structures pour le financement d'actions innovantes selon le tableau ci-joint en annexe 3 pour un montant total de 37 382 € au titre de l'exercice budgétaire 2022 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et chacune de ces structures dans les termes du projet joint au rapport en annexe 4 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à mettre en œuvre les démarches nécessaires à la récupération des subventions attribuées à l'Association la Rhônelle pour la non-réalisation des actions présentées dans l'annexe 5 ci-jointe, pour un montant total de 13 000 €.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 39.

Madame BECUE et Monsieur BAUDOIX sont Présidents respectivement des CCAS de Tourcoing et d'Aulnoye-Aymeries. En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Monsieur DARMANIN avait donné pouvoir à Madame BECUE. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur DEGALAIX (Président du CCAS de Valenciennes) avait donné pouvoir à Madame SANCHEZ. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

49 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 22 pouvoirs.

2.6

Monsieur HIRAUX, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

ANNEXE 1 - TABLEAU RECAPITULATIF DES DEMANDES DE SUBVENTIONS CCAS CIAS "SENIORS PRECAIRES ISOLES"

Porteur	Montant total du projet	Subvention sollicitée	%	Subvention accordée	%	Date de la demande	Descriptif global de l'action
CCAS DE AULNOYE AYMERIES	13 902,00 €	8 000,00 €	58%	8 000,00 €	58%	15/04/2022	Organisation de 2 à 3 repas en intergénérationnel avec une friterie ambulante - Interventions d'une diététicienne - Confection de gouter (Séniors/Enfants), jeux de société. Elaboration de recettes à partir des denrées du Secours Populaire et des Restos du Coeur - Stands avec 2 centres sociaux.
CCAS D'ARMENTIERES	7 440,00 €	6 600,00 €	89%	5 952,00 €	80%	19/04/2022	L'action vise à rompre l'isolement des personnes âgées de plus de 60 ans, en mobilisant des jeunes bénévoles engagés de 18 à 25 ans pour une expérience humaine et professionnelle dans le cadre des liens intergénérationnels. Il favorisera également la sollicitation des services de la ville selon les situations
CCAS DE JEUMONT	7 650,00 €	4 000,00 €	52%	4 000,00 €	52%	19/04/2022	Dans le cadre de ses actions en faveur des séniors en difficulté, le CCAS de Jeumont souhaite mettre en place des rendez-vous collectifs bimensuels autour de la table permettant de rompre l'isolement.
CCAS DE SIN LE NOBLE	12 000,00 €	8 000,00 €	67%	8 000,00 €	67%	19/04/2022	Organiser 5 repas pour les séniors les plus précaires et les plus isolés qui ne mangent plus que des repas à domicile.
CCAS DE TOURCOING	57 600,00 €	30 000,00 €	52%	30 000,00 €	52%	19/04/2022	"Le restaurant Convivial" s'appuie sur la préparation, la confection et la prise d'un repas en commun dans le but de créer du lien social, de permettre aux participants de trouver un rythme dans sa vie et d'accéder à des informations/conférences sur des thématiques de santé et de bien être (Ateliers cuisine partagés avec des résidents des résidences autonomie).
CCAS DE LEFFRINCKOUCKE	6 740,00 €	5 392,00 €	80%	5 392,00 €	80%	20/04/2022	Distribution de paniers solidaires, défi alimentaire et ateliers diététiques et cuisine intergénérationnels.
CCAS DE MARCQ EN BAROEUL	2 500,00 €	2 000,00 €	80%	2 000,00 €	80%	20/04/2022	Dans le cadre de la lutte contre l'isolement des séniors marcquois, le CCAS de Marcq en Baroeul souhaite proposer une après midi au bien être à 50 personnes âgées isolées.
CCAS DE VALENCIENNES	26 500,00 €	20 000,00 €	75%	20 000,00 €	75%	20/04/2022	Mise en place d'une action collective intergénérationnelle de partage d'un déjeuner en collaboration avec la Fondation Duvant, le CHV en même temps qu'une classe primaire de l'école de proximité. A l'issue de ce déjeuner, il sera proposé aux séniors de participer à l'animation collective (mémoire, loisirs créatifs, culture, etc...).
CCAS DE DECHY	9 403,00 €	8 096,00 €	86%	6 477,00 €	69%	25/04/2022	Mise en place de différentes activités liées au sport, à la culture, au bien être, à l'estime de soi, à la découverte des environs de la ville de Douai et au lien intergénérationnel.
CCAS DE DOUAI	23 465,00 €	18 772,00 €	80%	18 772,00 €	80%	04/05/2022	Proposer aux personnes bénéficiaires de l'ASP du service "restauration à domicile" du CCAS de Douai de partager leur repas en commun à la maison de proximité Camille Guérin et de participer à un temps d'animation l'après-midi au sein du club seniors. Ce repas sera gratuit pour ces personnes. Le temps d'animation pourra être développé vers des actions intergénérationnelles (jeux de sociétés avec des enfants) ou par le biais d'ateliers animés par des intervenants extérieurs.

CCAS de CYSOING	6 250,00 €	5 000,00 €	80%	5 000,00 €	80%	04/05/2022	"L'alimentation en s'amusant avec le loto" : une alimentation saine est primordiale chez les séniors. Un régime alimentaire équilibré permet de lutter contre de nombreuses pathologies pour lesquelles les séniors sont plus touchés (ostéoporose, dénutrition, diabète...). La gastronomie est une composante importante de la culture française à laquelle de nombreuses personnes âgées accordent de l'importance. Il s'agit de faire appel lors du jeu à une diététicienne nutritionniste pour un rappel sur les bases de l'équilibre alimentaire et sur la préservation de la santé. Les objectifs : sensibiliser aux enjeux d'une alimentation adaptée, aborder les bases de l'équilibre alimentaire et améliorer les connaissances, améliorer les liens sociaux.
TOTAL	173 450,00 €	115 860,00 €		113 593,00 €			

Annexe 3 - SUBVENTIONS CFPPA "STARTER" TABLEAU RECAPITULATIF

Porteur	Montant total du projet	Subvention sollicitée	%	Date de la demande	Descriptif global de l'action	Subvention accordée	%
Les messagers de l'Espoir	1 427,00 €	800,00 €	56%	14/03/2022	Cette association a pour objet de développer des ateliers d'expression au travers du théâtre et des ateliers d'écriture. Le théâtre est un outil de lutte contre l'isolement et les injustices sociales. Spectacles dans les EHPAD "Pour le sourire des ainés"	800,00 €	56%
Association D2R	57 600,00 €	48 000,00 €	83%	30/03/2022	Favoriser le lien social des personnes âgées et permettre l'inclusion : Lutte contre l'isolement et la perte d'autonomie des personnes âgées vivant en structure par la mise en place d'animations (sorties, accompagnement aux séances d'activités physiques et culturelles, ateliers créatifs) menées par des personnes éloignées de l'emploi dans le cadre d'une mise en relation.	24 000,00 €	42%
Bien être et santé - Association Escaudinoise	70 810,00 €	2 582,00 €	4%	20/04/2022	Rompres l'isolement et faciliter le bien vieillir (mises en place et ingénierie d'animations collectives multi activités et visites de courtoisie au domicile des séniors) par le recrutement de volontaires en services civiques.	2 582,00 €	4%
Bien être et santé - Association Escaudinoise	68 228,08 €	5 000,00 €	7%	23/03/2022	Proposer des activités de stimulation cognitive et animations motrice se basant sur la méthode Créa Diaz. Il s'agit d'une méthode d'apprentissage qui permet de stimuler le cerveau et le corps simultanément afin d'entretenir et d'améliorer les fonctions cognitives et les capacités motrices (renforcer les processus mentaux, entretenir la mémoire, stimuler les organes sensoriels, améliorer la motricité, lutter contre la perte d'autonomie, favoriser l'inclusion des personnes).	5 000,00 €	7%
Génération dynamique	40 550,00 €	5 000,00 €	12%	08/03/2022	Génération dynamique est un dispositif santé de stimulation cognitive et d'activité physique adaptée pour les pré-retraités visant un maintenir leur capital santé	5 000,00 €	12%
TOTAL	238 615,08 €	61 382,00 €				37 382,00 €	

Annexe 5 - Titres de recettes

Numéro dossier	Nom de la structure	Code tiers	Intitulé de l'action	montant du projet
2019/00040	Association La Rhôneelle	502924	AMI 2019 "Bien vieillir en Pays de Mormal" - organisation d'ateliers collectifs en vue de l'adaptation du logement	4 000 €
2020/00013	Association La Rhôneelle	502924	Phosphor'Age 2020-2021 - ateliers collectifs en vue de l'adaptation du logement	9 000 €
			TOTAL	13 000 €

2.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310746-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Quatre demandes de remises gracieuses d'une créance, formulées par des usagers au titre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et de l'allocation accueil familial (AAF).

Vu le rapport DA/2022/247

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder une remise gracieuse totale ou partielle de la créance due au titre l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et de l'allocation accueil familial (AAF), pour les personnes reprises dans le tableau ci-annexé.

Ces décisions entraîneront l'annulation ou la réduction des titres de recettes et/ou des mandats d'annulation correspondants, repris dans le tableau ci-annexé.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 39.

51 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Monsieur HIRAUX, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

**TABLEAU RECAPITULATIF DES DEMANDES DE REMISE GRACIEUSE
PERSONNES AGEES ET PERSONNES HANDICAPEES**

Initiale Nom Prénom	Commune de Résidence	N° de dossier	Demandeur	Montant de l'indu	Montant remboursé par l'utilisateur	Nature de la prestation concernée	Moyenne Economique	N° titre de Recette + date d'émission	N° mandat d'annulation	Remise totale	Remise partielle (restant dû)	Proposition	Décision CP
A-M	GUESNAIN	708063	CONJOINTE	1 423.89 €	0.00 €	APA	-7.07	2019-40446		1 423.89 €		1 423.89 €	1 423.89 €
E-B	TOURCOING	915534	FAMILLE	9 939.51 €	0.00 €	APA	-22.63	2020-36372		9 939.51 €		9 939.51 €	9 939.51 €
B-H	MAUBEUGE	448893	CONJOINTE	7 856.10 €	5 064.00 €	APA	1.12	2008-15640			2 792.10 €	2 792.10 €	2 792.10 €
L-J	SAULZOIR	406610	BENEFICIAIRE	18 320.14 €	13 000.00 €	AAF	-12.42	2022-8825			5 320.14 €	5 320.14 €	5 320.14 €

2.8

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310747-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Soutien aux porteurs de projets contribuant à la prévention de la perte d'autonomie des seniors

et à la lutte contre l'isolement.

Vu le rapport DA/2022/194

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer le « forfait autonomie » aux 63 Résidences Autonomie, reprises dans le tableau ci-joint en annexe 1, engagées pour mettre en place des actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie, pour un montant total de 1 651 559,49 € ;
- de valider l'avenant portant prolongation d'un an les 21 Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) engagés en 2016, dans les termes du projet joint en annexe 2 du rapport, et de les reconduire au bénéfice des résidences autonomie ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant aux Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) engagés en 2016 des 21 structures concernées ;
- de reconduire les 38 CPOM déjà engagés depuis 2017 au bénéfice des résidences autonomie inscrites dans le tableau ci-joint en annexe 1 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer 4 nouveaux CPOM avec 4 résidences autonomie inscrites dans le tableau ci-joint en annexe 1, suivant le modèle de CPOM validé par le Conseil départemental le 27 mars 2017 (DOSAA/2017/97 – Annexe 10) ;
- de reconduire, sur la base des CPOM signés en 2017, l'attribution de crédits aux Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SSAD) constituant les 7 Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD) intégrés, pour la poursuite des actions individuelles de prévention et de verser une dotation à 2 nouveaux SPASAD conformément à la liste reprise en annexe 3 ci-jointe pour un montant total de 329 985 € au titre de l'exercice budgétaire 2022 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de financement entre le Département du Nord et les SPASAD, dans les termes du projet joint en annexe 4 du rapport, relatives à la poursuite d'actions individuelles de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, au titre de l'année 2022 ;
- d'attribuer une subvention de 10 000 €, au titre de l'année 2022, à l'association « 1 Lettre 1 Sourire » pour son projet « Souriez, vous écrivez », dans le cadre du soutien financier aux partenaires ayant développé un projet intergénérationnel de lutte contre l'isolement social des personnes âgées de 60 ans et plus ;
- d'attribuer une subvention de 20 000 € au titre de l'année 2022 à l'association « Studios Feel Good 2.0 » pour son projet « L'essence du bien-être intergénérationnel », dans le cadre du soutien financier aux partenaires ayant développé un projet intergénérationnel de lutte contre l'isolement social des personnes âgées de 60 ans et plus ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention type entre le Département du Nord et l'association « 1 Lettre 1 Sourire » dans les termes du projet joint en annexe 5 du rapport ;

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention type entre le Département du Nord et l'association « Studios Feel Good 2.0 » dans les termes du projet joint en annexe 5 du rapport ;
 - d'attribuer une subvention aux 25 porteurs de projets repris en annexe 6 ci-jointe renouvelant pour l'année 2022 une action de prévention de la perte d'autonomie pour un montant total de 378 282 €, au titre de l'exercice budgétaire 2022 ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer une convention entre le Département du Nord et chacun des porteurs de projets précités dans les termes du projet joint en annexe 7 du rapport ;
 - de prendre acte de l'abandon des projets présentés par les communes et à la compagnie culturelle reprises dans le tableau ci-joint en annexe 8 ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à mettre en œuvre les démarches nécessaires à la récupération des subventions attribuées à ces communes et association, dans le cadre de dispositifs estivaux de lutte contre l'isolement des personnes âgées et fragiles en situation de handicap, pour un montant total de 33 350 € ;
 - d'attribuer une subvention d'un montant total de 50 000 € à la Fédération des Centres Sociaux au nom du Collectif Monalisa pour la réalisation des actions portées par ledit collectif, au titre de l'exercice budgétaire 2022 ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et la Fédération des Centres Sociaux du Nord-Pas-de-Calais (au nom du collectif Monalisa), dans les termes du projet joint au rapport en annexe 9.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 40.

Madame BECUE ainsi que Messieurs BELLEVAL, CADART et CAUCHE sont Présidents respectivement des Centres Communaux d'Action Sociale de Tourcoing, Hazebrouck, Seclin et Croix.

Madame CHAMPAULT et Monsieur CATHELAIN sont membres du conseil d'administration de l'EHPAD Résidence Les Provinces du Nord de Marcq-en-Barœul.

Monsieur RENAUD est membre du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Saint-Amand-les-Eaux.

Madame CHOAIN est Présidente du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) Comité des Ages du Pays Trithois.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Messieurs DARMANIN et DULIEU avaient donné respectivement pouvoir à Mesdames BECUE et CHOAIN. Ces dernières ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Mesdames EVRARD (Conseillère communautaire à la Communauté de Communes Flandre Lys) et LETARD (membre du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Valenciennes) avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames DELRUE et SANCHEZ. Elles ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

2.8

42 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 20 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Annexe 1 : liste des résidences autonomie bénéficiant du forfait autonomie (axe 2- CFPPA)

Résidences autonomie bénéficiant du forfait autonomie à compter de 2016 : renouvellement 2022						
	Direction Territoriale	Nom de la structure	Adresse	Ville	Gestionnaire	Montant
1	Métropole Lille	Résidence Comtesse des Flandres	Boulevard Joliot Curie	ANNOEULLIN (59112)	AGEPA	26 215,23 €
2	Cambresis	Résidence Raymond Genez	1 135 avenue de Paris	CAMBRAI (59400)	CCAS	26 215,23 €
3	Cambresis	Résidence LES ANGLAISES	23 rue des Anglaises	CAMBRAI (59400)	CCAS	26 215,23 €
4	Valenciennois	La Pastorale	10 rue Claude Chappe	CONDE SUR ESCAUT (59163)	EHPAD	26 215,23 €
5	Flandres maritimes	Résidence Paul Schrive	22 rue Georges Seurat	COUDEKERQUE BRANCHE (59210)	CCAS	26 215,23 €
6	Douaisis	La Fonderie	67 A rue de la Fonderie	DOUAI (59500)	Fondation Partage & Vie	26 215,23 €
7	Flandres maritimes	Résidence Bergson	Rue Racine	DUNKERQUE (59240)	Ass HESTIA	26 215,23 €
8	Métropole Lille	Résidence Beaupré - Thérèse Vandevannet	1 allée de la Paix	HAUBOURDIN (59 320)	CCAS	26 215,23 €
9	Métropole Lille	Les Charmettes	27 avenue Clémenceau	LAMBERSART (59130)	AG2S	26 215,23 €
10	Métropole Lille	Résidence St Gabriel	28 rue St Gabriel	LILLE (59000)	Ass Temps de Vie	26 215,23 €
11	Métropole Lille	La Vesprée	116 rue du Docteur Calmette	LOOS (59120)	CCAS	26 215,23 €
12	Métropole Lille	Charles Vanel	Place du 8 mai 1945	OSTRICOURT (59162)	Fondation Partage & Vie	26 215,23 €
13	Valenciennois	Résidence du Parc	135 rue Albert Lambert	SAINTE AMAND LES EAUX (59734)	Centre Hospitalier	26 215,23 €
14	Métropole Roubaix Tourcoing	Harmonie anc SERGHERAERT	1 rue Condorcet	WASQUEHAL (59290)	CCAS	26 215,23 €
15	Métropole Roubaix Tourcoing	Résidence Clairbois	30 rue Léon Jouhaux	WASQUEHAL (59290)	Asso EMMAH	26 215,23 €
16	Métropole Roubaix Tourcoing	Quiétude	1 rue Ambroise Croizat	WASQUEHAL (59290)	CCAS	26 215,23 €
17	Valenciennois	La Chataigneraie	Avenue de l'Europe	SAINTE SAULVE (59880)	Asso de Gestion du FL La Chataigneraie	26 215,23 €
18	Métropole Lille	Les Blés d'Or	8 avenue Albert Bernard	SANTES (59211)	CCAS	26 215,23 €
19	Métropole Lille	Daniel Sacleux	Allée des Marronniers	SECLIN (59113)	CCAS	26 215,23 €
20	Métropole Roubaix Tourcoing	La Roselière	89 rue Léon Blum	WATTRELOS (59150)	CCAS	26 215,23 €
21	Métropole Lille	Arthur François	45 rue Henri Dillies	FACHES THUMESNIL (59155)	CCAS	26 215,23 €
Résidence autonomie bénéficiant du forfait autonomie à compter de 2017 : renouvellement 2022						
22	Flandres Maritimes	Résidence Louis Matthys	19 rue Jacques Pitilion	DUNKERQUE (59 140)	CCAS	26 215,23 €
23	Flandres Intérieures	Résidence Les Près du Hem	2 rue de Messines	ARMENIERES (59 280)	CCAS	26 215,23 €
24	Flandres Intérieures	Résidence Joseph Samsoen	10 rue du Clocher	HAZEBROUCK (59 190)	CCAS	26 215,23 €
25	Flandres Intérieures	Résidence Les Myosotis	384 rue du docteur Henri Vanuxeem	NIEPPE (59 850)	CCAS	26 215,23 €
26	Métropole Lille	Résidence Les Cèdres	54 avenue Léon Blum	MONS EN BAROEUL (59 370)	CCAS	26 215,23 €
27	Métropole Lille	Résidence du Village	111 avenue du 14 juillet	WATTIGNIES (59 139)	CCAS	26 215,23 €
28	Métropole Roubaix Tourcoing	Résidence de la Marque	31 rue du Dr Coubronne	HEM (59 510)	CCAS	26 215,23 €
29	Métropole Roubaix Tourcoing	Résidence Les Hortensias	32 rue Léon Jouhaux	TOURCOING (59 200)	CCAS	26 215,23 €
30	Avesnois	Résidence Jules Lassalle	38 rue Victor Delloué	FOURMIES (59 610)	CCAS	26 215,23 €
31	Avesnois	Foyer Soleil	rue des Anges	JEUMONT (59 460)	CCAS	26 215,23 €
32	Valenciennois	Résidence Arthur Musmeaux	rue Marcel Sembat	RAISMES (59 590)	CCAS	26 215,23 €
33	Douaisis	Résidence du Maraiscaux	16 place Nelson Mandela	SOMAIN (59 490)	CCAS	26 215,23 €
Résidences autonomie bénéficiant du forfait autonomie à compter de 2018 : renouvellement 2022						
34	Flandres maritimes	Résidence Montjoie	Rue Jeanne Jugan	DUNKERQUE (59240)	Association CLAIREFONTAINE	26 215,23 €
35	Valenciennois	Les heures Claires	Rue Pierre Brossolette	AULNOY LEZ VALENCIENNES (59300)	SIVU Comité des Ages du Pays Trithois	26 215,23 €
36	Métropole Lille	Résidence Les Capucines	1, allée des Capucines	LA MADELEINE (59110)	SOS séniors	26 215,23 €
37	Flandres maritimes	Résidence Ambroise Croizat	2, rue Chanzy	SAINTE POL SUR MER (59430)	CCAS	26 215,23 €
38	Douaisis	Résidence La Sérénité	Rue Novy Bor - Champ de la Notion	ANICHE (59580)	Fondation Partage & Vie	26 215,23 €
39	Douaisis	Foyer Beauséjour	2, rue du Grand Marais	AUBY (59950)	CCAS	26 215,23 €
40	Douaisis	Résidence Les Bleuets	Avenue de la République	LALLAING (59167)	ACCES	26 215,23 €
41	Métropole Lille	Résidence Les Promenades	Rue de la Filature	LA MADELEINE (59110)	SOS séniors	26 215,23 €
42	Métropole Lille	Résidence Le Clos du Bourg	166, rue du Bourg	LAMBERSART (59130)	AGE2S	26 215,23 €

43	Métropole Lille	Résidence La Roseraie	11, rue de la Marne	LA BASSEE (59480)	Asso basséenne de gestion et d'animation	26 215,23 €
44	Métropole Lille	Résidence Les Roses	2, rue Elie Petitprez	LOMME (59160)	AFEJI	26 215,23 €
45	Métropole Lille	Résidence Paul Cordonnier	4, rue Maurice Genevoix	MARCO EN BAROEUL (59700)	EHPAD Les Provinces du Nord	26 215,23 €
46	Métropole Lille	Domaine de la Rivière	2, rue de Wambrechies	MARQUETTE LEZ LILLE (59520)	EHPAD	26 215,23 €
47	Valenciennois	Carrefour de l'Amitié	216, rue Gustave Boucaut	VIEUX CONDE (59690)	CCAS	26 215,23 €
48	Métropole Lille	La Marlière	116, rue du Docteur Calmette	LOOS (59120)	CCAS	26 215,23 €
49	Flandres maritimes	Le Val des Roses	47, rue Marceau	DUNKERQUE (59140)	Fondation Partage & Vie	26 215,23 €
50	Métropole Roubaix-Tourcoing	Résidence Van Gogh	35, rue Louis Seigneur	CROIX (59170)	CCAS	26 215,23 €
51	Métropole Roubaix-Tourcoing	Résidence Les Quatre Vents	Rue Léon Gambetta	LEERS (59115)	CCAS	26 215,23 €
52	Métropole Roubaix-Tourcoing	Résidence La Roseraie	319, rue Racine	TOURCOING (59200)	CCAS	26 215,23 €
53	Métropole Roubaix-Tourcoing	Beaumont	120, rue du Beaumont	ROUBAIX (59100)	CCAS	26 215,23 €
54	Métropole Roubaix-Tourcoing	La Houzarde	167, rue Jules Guesde	WATTRELOS (59150)	CCAS	26 215,23 €
55	Métropole Roubaix-Tourcoing	Le Parc	101, rue Georges Philippot	WATTRELOS (59150)	CCAS	26 215,23 €
56	Métropole Roubaix-Tourcoing	Le Touquet	437, rue du Mont à Leux	WATTRELOS (59150)	CCAS	26 215,23 €
Résidences autonomie bénéficiant du forfait autonomie à compter de 2019 : renouvellement 2022						
57	Métropole Roubaix-Tourcoing	Résidence Le Vallon Vert	2, allée du Béguinage	MOUVAUX (59150)	CCAS	26 215,23 €
Résidences autonomie bénéficiant du forfait autonomie à compter de 2020 : renouvellement 2022						
58	Flandres Maritimes	Le Béguinage	rue du Béguinage	GRAVELINES (59820)	CCAS	26 215,23 €
59	Métropole Roubaix-Tourcoing	Le Val de Lys	3, rue de la Libération	HALLUIN (59250)	CCAS	26 215,23 €
Résidences autonomie bénéficiant du forfait autonomie à compter de 2022						
60	Valenciennois	Fondation Louis Duvant	1, rue des Flandres	VALENCIENNES (59300)	Centre Hospitalier de Valenciennes	26 215,23 €
61	Métropole Lille	Résidence les Sapins Bleus	72, rue du Général Leclerc	PERENCHIES (59840)	APEGES	26 215,23 €
62	Métropole Roubaix-Tourcoing	Résidence l'Orée du Bois	9, allée Maxence Van der Meersch	WERVICQ SUD (59117)	CCAS	26 215,23 €
63	Métropole Lille	Résidence les Jonquilles	41, rue Jeanne Maillotte	LA MADELEINE (59110)	SOS	26 215,23 €
total						1 651 559,49 €

ANNEXE 3

SPASAD				Actions de prévention de la perte d'autonomie	Capacité autorisée SSIAD (+ 60 ans)	coût moyen de l'action individuelle	Total	
Nom du gestionnaire	Adresse Siège social	Ville	Statut					
1	SPASAD ASSAD (SSIAD et SAAD)	6-8-10 rue de Furnes BP 4198	DUNKERQUE	Association	Activité physique adaptée/Prévention des chutes	291	50,00 €	14 550,00 €
					Nutrition		125,00 €	36 375,00 €
					Repérage des fragilités/liens sociaux		155,00 €	45 105,00 €
								Sous total ASSAD
2	Association Bien Etre (SSIAD et SAAD)	77 rue du rivage	HAZEBROUCK	Association	Activité physique adaptée/Prévention des chutes	116	50,00 €	5 800,00 €
					Nutrition		125,00 €	14 500,00 €
					Repérage des fragilités/liens sociaux		155,00 €	17 980,00 €
								Sous total Bien Etre
3	Croix Rouge (SSIAD) AMICIAL (SAAD)	700 rue Faidherbe 4A rue Rigoberta Menchu - Zone Grand A Bât B – Zac Courtine	FOURNES EN WEPPE AVIGNON	Association Association	Activité physique adaptée/Prévention des chutes	140	50,00 €	7 000,00 €
					Nutrition		125,00 €	17 500,00 €
								Sous total Amicial
4	DOMASANTE (SSIAD Béthanie) (SAAD Maison de l'Aide à Domicile)	Centre Vauban - Batiment Namur - 199/201 rue Colbert	LILLE	GCSMS	Activité physique adaptée/Prévention des chutes	145	50,00 €	7 250,00 €
					Habitat et cadre de vie/Prévention des chutes		180,00 €	26 100,00 €
					Socio esthétique/bien être		125,00 €	18 125,00 €
								Sous total Domasanté
5	Vieillir chez soi (SSIAD) INEA (SAAD)	16 rue Désiré Ringot 5 rue Jules Ferry	GONDECOURT WATTIGNIES	Association Association	Activité physique adaptée/Prévention des chutes	80	50,00 €	4 000,00 €
					Nutrition		125,00 €	10 000,00 €
					Socio esthétique/bien être		125,00 €	10 000,00 €
					Mémoire et prévention des troubles cognitifs		125,00 €	10 000,00 €
								Sous total Vieillir chez soi/INEA
6	Santély (SSIAD) MAD (SAAD)	Parc Eurasanté 351 rue Ambroise Paré - Centre Vauban Bâtiment Namur 199-201 rue Colbert	LOOS LILLE	Association Association	Activité physique adaptée/Prévention des chutes	30	50,00 €	1 500,00 €
					Socio esthétique/bien être		125,00 €	3 750,00 €
								Sous total Santély/MAD
7	SPASAD du Hainaut Association Béthanie (SIAAD) Association ILCG (SAAD)	66 Quai des Mouettes 877 Route de Roubaix	MORTAGNE DU NORD ST AMAND LES EAUX	Association Association	Activité physique adaptée/Prévention des chutes	120	50,00 €	6 000,00 €
					Nutrition		125,00 €	15 000,00 €
					Repérage des fragilités/liens sociaux		155,00 €	18 600,00 €
								Sous total SPASAD du Hainaut
8	ADAR Sambre Avesnois * SAAD : ADAR Sambre Avesnois et Free Dom Sénior Compagnie SSIAD : CCAS Aulnoye Aymeries, ADAR Sambre Avesnois et CH du Pays d'Avesnes	54 rue Berthelot, BP 10058	FOURMIES	Association	Nutrition	212	125,00 €	26 500,00 €
					Activité physique adaptée/Prévention des chutes		50,00 €	10 600,00 €
								Sous total ADAR Sambre Avesnois
9	SPASAD HEM - LILLE* SAAD : ASSAD Lille SSIAD : ASSAD Hem	bâtiment Namur, 199/201 Rue Colbert	LILLE	Association	Nutrition	15	125,00 €	1 875,00 €
					Socio esthétique/bien être		125,00 €	1 875,00 €
								Sous total SPASAD HEM LILLE
							Total Global	329 985,00 €

* SPASAD expérimentaux signés en 2020

Annexe 6 : Renouvellement des projets de prévention de perte d'autonomie

N°	DT	Numéro de dossier	Porteur du projet	Intitulé projet	Subvention totale accordée
Phosphor'âge 2020 « Bien vieillir en préservant son autonomie »					
1	DTA	2020/00152	ACSM - Equipement Epinette	CHACUN SON AGE	21 000,00 €
2	DTA	2020/00256	CCAS de Maubeuge	Les jeudis du soleil	4 200,00 €
3	DTFI	2020/00191	EHPAD Résidence Déliot	Un poulailler à la Résidence Déliot	2 500,00 €
4	DTFM	2020/00006	Association Les Amis de l'Institut Andrée DUTREIX	Pass' Santé Seniors	15 000,00 €
5	DTFM	2020/00141	Centre social Atoutsville	Bien vieillir au coeur des quartiers de Gravelines	30 535,00 €
6	DTFM	2020/00230	CASS de Gravelines	les sourires de sophie	10 000,00 €
7	DTMRT	2020/00044	GCMS LISAS CLIC Rivage Relais Autonomie	A table, on part'âge	5 500,00 €
8	DTMRT	2020/00095	SIDPA	Les pot'âgés	1 000,00 €
9	DTV	2020/00234	Association La poterie pour tous	La poterie pour les personnes âgées	992,00 €
AAI 2019 « Bien vieillir en préservant son autonomie »					
10	DTFI	2019/00278	Communauté de communes Flandre Lys	Recensement des besoins autonomie pour la mise en place de la Navette Flandre Lys	10 000,00 €
11	DTML	2019/00140	Association des Usagers du Centre Social Mosaïque	Les seniors des anneaux	39 455,00 €
12	DTML	2019/00286	Comité Départemental d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire du Nord	Vital' Senior en Nord	15 000,00 €
13	DTMRT	2019/00228	CCAS de Roubaix	Créer une dynamique de territoire pour favoriser le bien vieillir	25 000,00 €
Phosphor'âge 2019 « Lutte contre l'isolement »					
14	DTMRT	2 12	CCAS de Tourcoing	Tissons du lien	17 500,00 €
15	DTML	2 17	Maison du Grand Cerf	Les Ricochets	9 500,00 €
16	DTML	2 18	Centre Social Flers Sart	"UN ESTAMINET CONNECTE" Tradition + innovation	10 000,00 €
17	DTML	2 19	CCAS de Lambersart	Temps de vie, autant de liens	20 000,00 €
18	DTML	2 29	Centre Social Rosette de Mey	J'irai conter chez vous	10 000,00 €
19	DTV	2 31	Centre social et culturel Amilcar Reghem	Triporteur café	20 000,00 €
20	DTV	3 32	Association des Maisons de quartier de Raismes	Part'âge : un centre social itinérant !	18 600,00 €
21	DTC	2 37	centre social du centre ville	Triporteurs solidaires	15 000,00 €
22	DTML	2 72	Génération et Cultures	Interventions collectives dans les résidences sociales et foyers ARELI et ADOMA	30 000,00 €
23	DTV	2 43	La Boussole	Valen'scène	7 500,00 €
24	DTA	2 69	Amfroipret Vivre Ensemble	Un carré par Ainé	30 000,00 €
AAI 2019 « Bien vieillir en préservant son autonomie »					
25	DTD	2018/00218	centre social Pablo Picasso	Génération Sénior !	10 000,00 €
					378 282,00 €

Annexe 8 - Liste des abandons et titre de recettes - CFPPA axe 6

DISPOSITIFS ESTIVAUX DE LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES AGEES ET FRAGILES EN SITUATION DE HANDICAP

		ETAT	DELIB
COMPAGNIES CULTURELLES			
COMPAGNIE ON OFF	2 000,00	ABANDON	DA 476 13/12
Total compagnies culturelles	2 000,00		
CULTURE AUX FENETRES			
COMMUNE FOURMIES	2 000,00	ABANDON	DA 476 13/12
COMMUNE GRAVELINES	2 000,00	ABANDON	DA 476 13/12
COMMUNE PROVIN	2 000,00	ABANDON	DA 476 13/12
COMMUNE PHALEMPIN	1 000,00	ABANDON	DA 422 22/11
COMMUNE FEIGNIES	1 000,00	ABANDON	DA 422 22/11
COMMUNE WATTRELOS	3 000,00	ABANDON	DA 422 22/11
COMMUNE LYS-LEZ-LANNOY	2 000,00	TITRE DE RECETTE	DA 422 22/11
Total Culture aux fenêtres	13 000,00		
ATOUT AGES			
COMMUNE BAILLEUL	500,00	ABANDON	DA 422 22/11
COMMUNE HASNON	2 500,00	ABANDON	DA 422 22/11
COMMUNE HAUTMONT	5 000,00	ABANDON	DA 422 22/11
COMMUNE DE MAUBEUGE	2 500,00	ABANDON	DA 422 22/11
COMMUNE SOLESMES	1 500,00	ABANDON	DA 422 22/11
COMMUNE WORMHOUT	1 000,00	ABANDON	DA 422 22/11
COMMUNE WATTEN	500,00	ABANDON	DA 422 22/11
COMMUNE ORSINVAL	1 500,00	ABANDON	DA 476 13/12
COMMUNE FOURMIES	1 000,00	ABANDON	DA 476 13/12
COMMUNE GRAVELINES	1 000,00	ABANDON	DA 476 13/12
COMMUNE PROVIN	1 000,00	ABANDON	DA 476 13/12
Total Atout Ages	18 000,00		
SERVICES CIVIQUES			
COMMUNE SOLESMES	200,00	ABANDON	DA 422 22/11
COMMUNE SOLRE LE CHATEA	150,00	ABANDON	DA 422 22/11
Total Services civiques	350,00		
TOTAL GLOBAL	33 350,00		

2.9

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310742-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOIX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Subventions et participations financières dans le cadre du logement.

Vu le rapport DIPLE/2022/225

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire ;

Vu d'addendum ci-annexé ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), pour un montant global de 26 505 € afin d'assurer le fonctionnement du Numéro vert « Prévention des expulsions », selon les termes du projet de convention joint en annexe 1 du rapport ;
- d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'Association Sociale Nationale Tzigane (ASNIT), pour un montant global de 23 500 €, selon les termes du projet de convention joint en annexe 2 du rapport ;
- d'approuver les participations financières d'opérateurs du Fonds de Solidarité Logement élargi aux volets énergie, eau et télécommunications, repris dans le tableau joint en annexe 3, pour un montant total de contributions de 1 477 895 € (dont 30 000 € de kits énergie) inscrits au budget prévisionnel du FSL 2022 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des conventions et conventions-type, en annexes 1 à 3 du rapport ainsi qu'en annexe jointe à l'addendum, en référence à l'ensemble de ces différents sujets.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 42.

Monsieur DELANNOY est Vice-Président du SIDEN-SIAN Noréade. Monsieur VERFFAILLIE est Président de l'ADIL. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY et Monsieur GOKEL avaient donné pouvoir respectivement à Messieurs VERFAILLIE et DELANNOY. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur BRICOUT (Vice-Président du SIDEN-SIAN Noréade) avait donné pouvoir à Madame BOISSEAUX. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

2.9

48 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 21 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Annexe 3

Dispositif Logement

Tableau récapitulatif relatif au Fonds Solidarité Logement (FSL) Contributeurs
Elargi aux volets énergie, eau, télécommunications
et autres partenaires.

PARTENAIRES EAU	CONTRIBUTIONS FINANCIERES 2022
SUEZ Eau France – Agence Terre et Côte d'Opale	18 330 € (abandon de créances)
SUEZ Eau France – Agence Nord	19 790 € (abandon de créances)
VEOLIA - Régie des Eaux de Cambrai	3 811 € (abandon de créances)
VEOLIA- Régie des Eaux de Douai	4 524 € (abandon de créances)
VEOLIA - SADE ENF et SADE CGTH	4 307 € (abandon de créances)
VEOLIA - VE- CGE	193 € (abandon de créances)
NOREADE - SIDEN - SIAN	72 900 € (subvention)
PARTENAIRES ENERGIE	
ENGIE	370 600 € + 110 000 € dotation exceptionnelle (subvention)
EDF	350 000 € dont 120 000 € sur le volet préventif (subvention) + 30 000 € de kits énergie
TOTAL ENERGIE	17 000 €
PLUM ENERGIE	300 €
PARTENAIRE TELECOMMUNICATIONS	
Orange	1000 € (abandon de créances)
PARTENAIRES BAILLEURS	
Union Régionale de l'Habitat (bailleurs sociaux)	504 932 € (subvention)
ARELI	208 € (subvention)
TOTAUX	1 477 895 €

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 27 JUIN 2022

**ADDENDUM AU RAPPORT N° DIPLE/2022/225
(dossier 2.9 de la 2^E commission thématique)**

Objet : Subventions et participations financières dans le cadre du logement

Dans le cadre de l'approbation de participations financières d'opérateurs au FSL, élargies aux volets énergie, eau et télécommunications, la convention entre le Département du Nord et la société Orange ci-jointe doit être annexée au rapport.

La Direction des Affaires Juridiques et de
l'Achat Public
Service Assemblées et Contrôle de la Légalité

2.10

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310744-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOIX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Conventonnement avec le Centre Hospitalier de Valenciennes sur la mise à disposition d'un

médecin au service prévention santé de Valenciennes

Vu le rapport DIPLE/2022/261

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et le Centre Hospitalier de Valenciennes, dans les termes du projet joint en annexe du rapport ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2022.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 42.

Madame LETARD (membre du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Valenciennes) avait donné pouvoir à Madame SANCHEZ. Elle ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

50 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

3.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310751-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Programmation et partenariat pour les équipements culturels suivants : le musée départemental

de Flandre et la Villa Marguerite Yourcenar.

Vu le rapport DSC/2022/221

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

Vu l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

Pour le Musée départemental de Flandre :

- d'approuver le contrat de cession de droits d'auteur relatif à l'œuvre « Brazil » de l'artiste PANAMERENKO, acquise en 2021 par le Musée départemental de Flandre ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer entre le Département du Nord et Madame Eveline HOORENS, veuve et unique ayant droit de PANAMARENKO, ledit contrat de cession de droits d'auteur, dans les termes du projet joint au présent rapport en annexe 1.

Pour la Villa Marguerite Yourcenar :

- d'approuver la refonte du Comité Littéraire, comme décrit dans le rapport ;
- d'approuver la composition du Comité Littéraire réuni en 2022 pour assurer les propositions des résidences 2023 ;
- d'approuver la désignation des membres éligibles à l'indemnisation annuelle ;
- d'approuver le versement de l'indemnisation des membres du Comité Littéraire 2022, d'un montant de 800 € par membre éligible ;
- d'approuver la nouvelle charte de fonctionnement du Comité Littéraire, dans les termes du projet joint au rapport en annexe 2 ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Villa Marguerite Yourcenar.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18h43.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

3.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310750-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Attribution de subventions au titre de la politique culturelle.

Vu le rapport DSC/2022/222

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

Vu l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer, dans le cadre du soutien à la vie culturelle, les subventions de fonctionnement d'un montant total de 2 910 €, aux structures reprises dans le tableau ci-joint en annexe 1 et les fiches jointes en annexes 2 et 3 du rapport ;
- d'attribuer, dans le cadre de l'aide à la mise en valeur du patrimoine monumental, mobilier, archéologique et immatériel, les subventions pour un montant total de 10 500 € aux structures, reprises dans le tableau ci-joint et les fiches jointes en annexe 4 du rapport ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les dotations ouvertes à cet effet au budget départemental 2022.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18h43.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

SOUTIEN A LA VIE CULTURELLE : SUBVENTIONS AUX ACTEURS CULTURELS

Restauration de géants

Arrdt	Commune du siège social	Nom du porteur	Montant 2020 voté	Montant 2021 voté	Montant 2022 sollicité	Montant proposé CP 30/05/22
CA	IWUY	Association l'Abeille : restauration du géant Alfred El'Rempailleux d'Iwuy	1 200 €	0 €	2 450 €	1 990 €
DO	Cantin	Association d'histoire locale de Cantin "de Gayant à Gayantin" : restauration du géant Gayantin de Cantin	0 €	0 €	920 €	920 €

TOTAL	1 200 €	0 €	3 370 €	2 910 €
--------------	----------------	------------	----------------	----------------

Commission permanente du 27 juin 2022

Aide à la mise en valeur du patrimoine monumental, mobilier, archéologique et immatériel

Subvention au titre de l'année 2022 pour les associations dont le montant de la subvention est inférieur à 15 000 €

Bénéficiaire	Objet de la demande d'aide	Montant attribué en 2021	Montant proposé en 2022
REVUE DU NORD	Aide à la publication d'un numéro annuel - Tome 104, 2022	5 000, 00 €	2 000,00 €
ASSOCIATION EGLISES OUVERTES	Aide au fonctionnement de l'association qui porte un réseau favorisant l'ouverture qualitative et sécurisée des églises	5 000, 00 €	5 000,00 €
MEMOIRES DU TRAVAIL	Aide au fonctionnement de l'association qui a pour objectif la valorisation du patrimoine lié aux mémoires du travail et vise à favoriser les échanges et partenariats entre les différents acteurs culturels, éducatifs et associatifs.	3 500, 00 €	3 500,00 €
TOTAL		13 500, 00 €	10 500,00 €

3.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310765-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Convention de partenariat avec PICTANOVO permettant de valoriser les sites départementaux

via les tournages de films sur le Département du Nord.

Vu le rapport DI/2022/251

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

Vu l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver les principes du partenariat entre le Département du Nord et l'association PICTANOVO à Tourcoing, tels que présentés dans le rapport ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord et l'association PICTANOVO, dans les termes du projet joint en annexe du présent rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18h43.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

3.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310754-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Notifié le 15 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Evolution des tarifs 2023 de la demi-pension des collèges publics

Vu le rapport DE/2022/231

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

Vu l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

En ce qui concerne l'évolution des tarifs des repas des collégiens résultant de l'inflation :

- d'autoriser les collèges assurant le service des repas en gestion directe ou accueillis dans un autre collège, dont le tarif actuel est inférieur à 2,99 € (hors augmentation liée à l'approvisionnement local), à appliquer pour l'année civile 2023 une augmentation des tarifs des repas à hauteur de 0,11 € maximum du tarif pratiqué en 2022, conformément au taux d'inflation de 3,6 % ;
- de plafonner les tarifs ainsi modifiés à 2,99 € (hors augmentation au titre de l'approvisionnement local) et, conformément au tarif départemental moyen du repas à 3,09 €, pour les collèges engagés dans la démarche d'approvisionnement local ;

En ce qui concerne l'évolution des tarifs des repas des collégiens visant à favoriser l'approvisionnement local :

- d'autoriser une augmentation complémentaire au titre de l'approvisionnement local jusque 0,10 €, lorsque le collège s'engage en 2023 à effectuer au moins 25 % d'achats de proximité et de renouveler cette augmentation pour les collèges ayant déjà augmenté leur tarif au titre de l'approvisionnement local les années précédentes, dans la limite globale de 0,10 € cumulés, sans dépasser le tarif moyen majoré augmenté de 0,10 €, soit 3,09 € ;

En ce qui concerne le RCFDH :

- de fixer pour l'année civile 2023 le taux de reversement de la contribution des familles aux dépenses d'hébergement (RCFDH) comme ci-dessous :
 - à 22,5 % des recettes encaissées par chaque collège pour les repas pris par les collégiens et les lycéens (lorsque le collège accueille des lycéens), lorsque la fabrication des repas est assurée par le collège ;
 - à 10 % des recettes encaissées par chaque collège pour les repas pris par les collégiens et les lycéens (lorsque le collège accueille des lycéens), lorsque celui-ci n'assure pas lui-même la fabrication.

En ce qui concerne le FCSH :

- de fixer pour l'année civile 2023 à 0,75 % des recettes encaissées par chaque collège pour les repas pris par les collégiens et les lycéens (lorsque le collège accueille des lycéens), la cotisation prélevée sur les établissements pour le Fonds Commun des Services d'Hébergement (FCSH) ;
- de destiner le FCSH à couvrir un déficit accidentel du service d'hébergement ou toute difficulté d'organisation de la restauration à laquelle un collège ne peut pas faire face, remboursée sur présentation d'un rapport détaillé du collège, permettant d'apprécier la nature et l'opportunité de la demande ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes et documents permettant la mise en œuvre de toutes ces dispositions ;

et précise que la Commission permanente fixera les tarifs de restauration au regard des propositions transmises par les établissements pour l'année civile 2023, pour le tarif collégien en mode de gestion principale, selon les modalités définies au présent rapport.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18h44.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

3.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310755-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOIX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Subventions et partenariats éducatifs

Vu le rapport DE/2022/229

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

Vu l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- de valider la convention pluriannuelle 2022/2025 entre le Département du Nord et Sciences Po Lille et d'attribuer un montant de 750 € par collège, soit au total une subvention d'un montant maximum de 16 500 €, à Sciences Po Lille, pour la mise en place du « Programmes d'Etudes Intégrées » Collège pour l'année scolaire 2022/2023 ;
- d'attribuer une subvention de 15 000 € à la Ligue de l'enseignement du Nord pour l'année scolaire 2022/2023 ;
- d'attribuer une subvention de 2 937 € à l'Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions (ONISEP), pour l'année scolaire 2022/2023 ;
- d'autoriser le Département à adhérer à l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ) et de verser la cotisation d'un montant de 5 800 €, pour l'année scolaire 2022/2023 ;
- d'attribuer une subvention de 20 000 € à la Fédération laïque des Conseils de Parents d'Elèves du Nord (FCPE 59), pour l'année scolaire 2022/2023 ;
- d'attribuer une subvention de 12 000 € à l'APEL du diocèse de Lille, pour l'année scolaire 2022/2023 ;
- d'attribuer une subvention de 2 700 € à l'APEL du diocèse de Cambrai, pour l'année scolaire 2022/2023 ;
- d'attribuer une subvention de 3 400 € à l'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public du Nord-Pas-de-Calais (PEEP), pour l'année scolaire 2022/2023 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes, conventions et documents permettant la mise en œuvre de ces décisions ;
- d'autoriser la création d'une Autorisation d'Engagement à hauteur de 49 500 € pour des versements s'échelonnant sur les 3 années scolaires 2022/2023, 2023/2024 et 2024/2025 ;
- d'imputer cette dépense sur le programme 16001 « Accompagnement à la réussite des collégiens ».

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18h44.

Madame CIETERS est membre de l'assemblée générale et du conseil d'administration de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ). En raison de ces fonctions, elle ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision, ni être comptée dans le quorum. Elle n'assiste pas à cette partie de la réunion.

Monsieur WAYMEL avait donné pouvoir à Madame CIETERS. Madame CIETERS ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

49 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

3.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310767-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOIX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Avenant n° 3 à la convention de partenariat entre le Département du Nord et l'Agence de

Vu le rapport DE/2022/258

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

Vu l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver l'avenant n° 3 à la convention du 17 juin 2011, relative à la gestion de l'aide du Département du Nord aux établissements publics locaux d'enseignement, employant des salariés en contrat Parcours Emploi Compétences (PEC), confiant à l'Agence de Service et de Paiement (ASP) la prise en charge de la complémentaire santé obligatoire, dans les conditions reprises dans le rapport ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n° 3 à la convention de partenariat entre le Département du Nord et l'ASP, ainsi que tous les documents permettant la mise en œuvre de ces dispositions.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18h44.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

3.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310752-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Flines-lez-Raches - Collège Jean Moulin - Convention relative au reversement du produit de la

revente de la production électrique des panneaux photovoltaïques

Vu le rapport DB/2022/275

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

Vu l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver la convention relative au reversement du produit de la revente de la production électrique des panneaux photovoltaïques, entre le Département du Nord et le collège Jean Moulin de Flines-lez-Raches, dans les termes du projet joint en annexe du rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer entre le Département du Nord et le collège Jean Moulin de Flines-lez-Raches, la convention relative au reversement du produit de la revente de la production électrique des panneaux photovoltaïques, dans les termes du projet joint en annexe du rapport.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18h44.

Madame QUATREBOEUF est membre du conseil d'administration du Collège Public Jean Moulin de Flines-lez-Raches. En raison de ces fonctions, elle ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision, ni être comptée dans le quorum. Elle n'assiste pas à cette partie de la réunion.

Monsieur DETAVERNIER (membre du conseil d'administration du Collège Public Jean Moulin de Flines-lez-Raches) avait donné pouvoir à Monsieur VALOIS. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

49 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

3.8

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310753-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Attribution de subventions aux structures touristiques

Vu le rapport DAT/2022/115

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

Vu l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer à l'association Accueil Paysan Hauts de France, une subvention globale sur 3 ans de 19 500 €, dont 6 500 € au titre de l'année 2022, pour la réalisation des activités de ladite association ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer entre le Département du Nord et l'association Accueil Paysan Hauts de France, la convention triennale prenant fin le 31 décembre 2024, dans les termes du projet joint en annexe 1 du rapport ;
- d'imputer les dépenses sur les crédits inscrits à l'opération 23002OP003 du budget départemental 2022 ;
- d'attribuer à l'association APF France Handicap, une subvention globale sur 3 ans de 105 000 €, dont 35 000 € au titre de l'année 2022, pour la réalisation des activités de ladite association ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer entre le Département du Nord et l'association APF France Handicap, la convention triennale prenant fin le 31 décembre 2024, dans les termes du projet joint en annexe 3 du rapport ;
- d'imputer les dépenses sur les crédits inscrits à l'opération 23002OP003 du budget départemental 2022.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18h45.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

3.9

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310766-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOIX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Attribution de subventions au titre de la politique sportive

Vu le rapport DSC/2022/234

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

Vu l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer pour l'année scolaire 2021/2022, des subventions aux associations sportives de collèges publics et privés, pour un montant global de 56 530 €, comme indiqué dans les tableaux ci-joints en annexe 2 ;
 - d'attribuer à la Ligue de Force Nord-Pas-de-Calais Picardie, une subvention en fonctionnement de 1 200 €, comme indiqué dans l'annexe 3 du rapport ;
 - d'imputer ces dépenses de fonctionnement sur les crédits inscrits au budget départemental 2022, Opération : 23009OP005.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18h45.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES DE COLLEGES
ANNEE SCOLAIRE 2021-2022**

NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	Arrondt	N°TIERS de l'assoc. Sportive	EFFECTIF DU COLLEGE	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif %	AIDE FORFAITAIRE	STAGES DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE	MONTANT PROPOSE
COLLEGES PUBLICS										
1 Collège Théodore Monod 5 Rue du Bicentenaire BP 89 59580 ANICHE	D	328 203	813	Madame Marie-Hélène TISSOT	114	14	250 €	0 €	0 €	250 €
2 Collège Les Rochambelles 247 Rue Anatole France BP 69 59410 ANZIN Cedex	V	146 363	529	Madame Nathalie PION	128	24	250 €	0 €	0 €	250 €
3 Collège Val de la Sensée 459 Rue Salvador Allende 59151 ARLEUX	D	504 361	762	Monsieur Thierry WAUCHEUL	254	33	450 €	0 €	120 €	570 €
4 Collège Desrousseaux 2 Place du 19 mars 1962 59280 ARMENTIERES	L	130 024	578	Monsieur Christophe CARESMEL	138	24	250 €	0 €	0 €	250 €
5 Collège Madame d'Epinay Chemin Vert 59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	V	129 785	443	Madame Anne-Lise DUFOUR TONINI	94	21	250 €	0 €	0 €	250 €
6 Collège Renaud-Barrault 55 Rue Léo Lagrange BP 22 59440 AVESNELLES	A	418 948	518	Madame Patricia BAUDOUX	168	32	450 €	0 €	0 €	450 €
7 Collège Paul Langevin 158 Rue Henri Barbusse BP 39 59129 AVESNES-LES-AUBERT	C	161 682	523	Madame Christelle DEGROISE	187	36	450 €	0 €	0 €	450 €
8 Collège Jean Leimaire de Belges 28 Rue du Vieux Chemin BP 54009 59570 BAVAY	A	358 395	615	Madame Marie DELSIPEE	153	25	250 €	0 €	0 €	250 €

	NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	Arrondt	N°TIERS de l'assoc. Sportive	EFFECTIF DU COLLEGE	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif %	AIDE FORFAITAIRE	STAGES DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE	MONTANT PROPOSE
9	Collège Wenceslas Cobergher 16 Bis Rue Monsieur Cornette 59380 BERGUES	DK	129 763	282	Monsieur Xavier PEENAERT	46	16	250 €	0 €	120 €	370 €
10	Collège Paul Eluard 60 Rue Emile Zola BP 67 59192 BEUVRAGES	V	132 288	433	Monsieur Philippe TAVERNE	108	25	250 €	0 €	0 €	250 €
11	Collège Jean Jaurès place Jean Jaurès 59630 BOURBOURG	DK	418 631	370	Monsieur Didier THOREL	75	20	250 €	0 €	0 €	250 €
12	Collège du Septentrion Rue du Collège 59123 BRAY-DUNES	DK	332 449	424	Monsieur Cédric BEAURAIN	91	21	250 €	0 €	0 €	250 €
13	Collège Lamartine Rue Gauthier BP 404 59407 CAMBRAI Cedex	C	444 103	571	Madame Chrystelle OLIVIER	167	29	250 €	0 €	0 €	250 €
14	Collège Jules Ferry Rue Monseigneur Guerry BP 414 59407 CAMBRAI CEDEX	C	129 788	519	Monsieur Thierry SEYNAVE	143	28	250 €	1 200 €	0 €	1 450 €
15	Collège Paul Duez 1 Boulevard Paul Bezin BP 399 59407 CAMBRAI Cedex	C	141 643	634	Madame Laurence SAYDON	175	28	250 €	0 €	0 €	250 €
16	Collège Simone Veil 8 Rue de l'Egalité 59242 CAPPELLE EN PEVELE	L	440 772	660	Monsieur Eric SABLON	113	17	250 €	0 €	0 €	250 €
17	Collège Maxence Van der Meersch 16 Avenue du Général de Gaulle BP 69 59180 CAPPELLE LA GRANDE	DK	132 296	380	Madame Leslie TALLEUX	77	20	250 €	0 €	0 €	250 €
18	Collège Jacques Prévert 60 Rue Stephenson BP 60195 59544 CAUDRY Cedex	C	129 756	582	Madame Martine DEPLANQUE	131	23	250 €	0 €	0 €	250 €

	NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	Arrondt	N°TIERS de l'assoc. Sportive	EFFECTIF DU COLLEGE	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif %	AIDE FORFAITAIRE	STAGES DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE	MONTANT PROPOSE
19	Collège Jean Monnet 2 Avenue Jean Moulin BP 209 59544 CAUDRY	C	136 017	692	Monsieur Jean-Luc ETIENNE	232	34	450 €	0 €	0 €	450 €
20	Collège Philippe de Comynes Rue Saint Exupéry BP 56 59559 COMINES Cedex	L	141 644	409	Madame Louiza DAHMANI	84	21	250 €	0 €	0 €	250 €
21	Collège Boris Vian 170 Rue Victor Hugo COUDEKERQUE-BRANCHE	DK	604 064	402	Madame Danièle DEKERVEL	50	12	250 €	0 €	0 €	250 €
22	Collège Jules Ferry 20 Bis Rue Gustave Fontaine 59210 COUDEKERQUE-BRANCHE	DK	130 025	208	Monsieur Christophe HARRE	105	50	450 €	0 €	270 €	720 €
23	Collège du Looweg 30 Route du Collège 59380 CROCHTE	DK	419 796	310	Monsieur Xavier PEENAERT	134	43	450 €	0 €	0 €	450 €
24	Collège Paul Eluard 128 Impasse du Collège 59830 CYSOING	L	418 914	701	Madame Nicole CASTEL	174	25	250 €	0 €	0 €	250 €
25	Collège Villars 57 Rue Emile Zola BP 20032 59721 DENAIN Cedex	V	130 250	533	Monsieur Pierre DOMBEK	92	17	250 €	0 €	0 €	250 €
26	Collège Turgot Rue Scheurer Kestner 59220 DENAIN	V	133 613	418	Monsieur Nicolas CAILLEREZ	28	7	100 €	0 €	0 €	100 €
27	Collège Albert Châtelet 357 Rue Marcelline BP 30840 59508 DOUAI Cedex	D	129 789	713	Monsieur Gilles HOGREL	137	19	250 €	0 €	0 €	250 €
28	Collège Streinger Avenue du 4 Septembre 59500 DOUAI	D	129 917	434	Madame Katherine PLAISANT	73	17	250 €	0 €	270 €	520 €

	NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	Arrondt	N°TIERS de l'assoc. Sportive	EFFECTIF DU COLLEGE	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif %	AIDE FORFAITAIRE	STAGES DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE	MONTANT PROPOSE
29	Collège André Canivez 417 Rue Berthe Garnier 59500 DOUAI	D	418 920	573	Madame Patricia KOTKOWIAK	91	16	250 €	0 €	0 €	250 €
30	Collège Jules Ferry 745 Rue du Faubourg de Béthune 59500 DOUAI	D	72 131	625	Monsieur Stéphane RAGUENET	83	13	250 €	0 €	0 €	250 €
31	Collège Gayant 255 Rue Marguerite de Flandre B.P 742 59507 DOUAI CEDEX	D	132 289	278	Monsieur Fortunato VETRI	62	22	250 €	0 €	0 €	250 €
32	Collège Emile Littré Avenue Anatole France 59282 DOUCHY LES MINES	V	418 929	665	Monsieur Hervé CORDIER-CHOAIN	107	16	250 €	0 €	0 €	250 €
33	Collège Jean Zay 50 Rue Jean Zay 59640 DUNKERQUE	DK	418 932	290	Monsieur Franck MAGNIEZ	41	14	250 €	0 €	0 €	250 €
34	Collège Lucie Aubrac 17 Rue de Cahors 59640 DUNKERQUE	DK	444 241	342	Madame Christele SAGARY	92	27	250 €	0 €	0 €	250 €
35	Collège Paul Machy Rue Jules Guesde BP 59 59941 DUNKERQUE Cedex 2	DK	418 942	413	Monsieur Thierry MEUREE	148	36	450 €	0 €	0 €	450 €
36	Collège Félicien Joly Rue Camille Desmoulins BP 2 59124 ESCAUDAIN	V	129 913	497	Madame Nathalie BARA	61	12	250 €	0 €	0 €	250 €
37	Collège Jean Zay Trieu Saint Jean BP 3 59278 ESCAUTPONT	V	434 214	270	Monsieur Vincent FOSSAERT	73	27	250 €	0 €	0 €	250 €
38	Collège Henri Durez Rue de Merville 59940 ESTAIRES	DK	163 461	504	Monsieur Lionel LELEU	104	21	250 €	0 €	0 €	250 €

	NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	Arrondt	N°TIERS de l'assoc. Sportive	EFFECTIF DU COLLEGE	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif %	AIDE FORFAITAIRE	STAGES DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE	MONTANT PROPOSE
39	Collège Jean Zay Rue de la Chaussée BP 59 59750 FEIGNIES	A	504 513	298	Madame Valérie CORNETTE	91	31	450 €	0 €	0 €	450 €
40	Collège Lavoisier 37 Rue Sadi Carnot 59680 FERRIERE-LA-GRANDE	A	120 707	430	Madame Isabelle LIENARD	187	43	450 €	0 €	0 €	450 €
41	Collège Jean Moulin 10 Avenue Léo Lagrange 59148 FLINES LES RACHES	D	614 714	330	Monsieur François FICHEAU	123	37	450 €	0 €	0 €	450 €
42	Collège Camille Claudel 1 Rue Paul Lafargue BP 70082 59613 FOURMIES Cedex	A	161 536	199	Monsieur Jean-Hugues MOTA	71	36	450 €	0 €	0 €	450 €
43	Collège Joliot Curie BP 112 59612 FOURMIES Cedex	A	130 182	296	Monsieur Olivier CORNILLE	83	28	250 €	0 €	0 €	250 €
44	Collège Léo Lagrange Rue du Gymnase BP 40027 59611 FOURMIES Cedex	A	132 285	401	Monsieur Olivier CORNILLE	186	46	450 €	0 €	0 €	450 €
45	Collège Félicien Joly 683 Rue Edgard Loubry 59970 FRESNES-SUR-ESCAUT	V	419 274	360	Madame Catherine SAINT-OUIN	93	26	250 €	0 €	0 €	250 €
46	Collège Rémi Hergé 191 Rue Nationale BP 3 59147 GONDECOURT	L	140 265	513	Monsieur Laurent FRANQUEVILLE	191	37	450 €	0 €	0 €	450 €
47	Collège Pharamond Savary 346 Rue du Stade BP 3 59231 GOUZEACOURT	C	419 271	236	Madame Sandrine BEAUVOIS	48	20	250 €	0 €	0 €	250 €
48	Collège Anne Frank 21 Rue Cortot 59760 GRANDE-SYTNHE	DK	406 087	412	Monsieur Yannick MAILLET	97	24	250 €	0 €	0 €	250 €

	NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	Arrondt	N°TIERS de l'assoc. Sportive	EFFECTIF DU COLLEGE	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif %	AIDE FORFAITAIRE	STAGES DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE	MONTANT PROPOSE
49	Collège Jules Verne Rue Salvador Allende BP 43 59760 GRANDE-SYNTHÉ	DK	607 858	371	Monsieur Yann COURTOIS	68	18	250 €	0 €	0 €	250 €
50	Collège Lili Keller Rosenberg 104 Avenue du Stade 59250 HALLUIN	L	648 696	514	Madame Laure HAUGUEL	172	33	450 €	0 €	0 €	450 €
51	Collège Jules Ferry Rue du Capitaine Haezebrouck BP 90098 59482 HAUBOURDIN Cedex	L	123 995	652	Madame Valérie LIBIER	125	19	250 €	0 €	0 €	250 €
52	Collège Saint-Exupéry 140 Avenue d'Hebburn 59330 HAUTMONT	A	419 006	562	Monsieur Alain HOURIEZ	143	25	250 €	1 200 €	0 €	1 450 €
53	Collège Fernand BENOIST Rue de Théroouanne BP 195 59524 HAZEBROUCK Cedex	DK	129 792	562	Monsieur Pierre MAY-GRUSON	48	9	100 €	0 €	0 €	100 €
54	Collège des Flandres 2 Avenue des Flandres BP 69 59522 HAZEBROUCK Cedex	DK	129 920	681	Monsieur Frédéric JEDNAK	278	41	450 €	0 €	0 €	450 €
55	Collège Raymond Devos 40 Rue Jean Jaurès 59510 HEM	L	464 274	530	Madame Annick DETURCK	184	35	450 €	0 €	0 €	450 €
56	Collège Alphonse de Lamartine 56 Rue Lamartine 59122 HONDSCHOOTE	DK	609 337	426	Madame Sylvie DEBREYNE	75	18	250 €	0 €	150 €	400 €
57	Collège Roger Salengro 140 Rue Roger Salengro 59116 HOUPLINES	L	302 791	509	Monsieur Thomas LEGRAND	94	18	250 €	0 €	0 €	250 €
58	Collège Jean Moulin Rue du 4 Septembre 59141 IWUY	C	129 744	312	Madame Cristelle DEGROISE	119	38	450 €	0 €	0 €	450 €

	NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	Arrondt	N°TIERS de l'assoc. Sportive	EFFECTIF DU COLLEGE	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif %	AIDE FORFAITAIRE	STAGES DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE	MONTANT PROPOSE
59	Collège Duplex 10 Boulevard des Résistants 59550 LANDRECIES	A	466 093	496	Monsieur Maxime MARLIOT	179	36	450 €	0 €	0 €	450 €
60	Collège Théodore Monod Rue Sadi Carnot BP 459 59814 LESQUIN Cedex	L	503 707	504	Monsieur Quentin HAUW	115	23	250 €	0 €	0 €	250 €
61	Collège Miriam Makeba 239 Rue d'Arras 59000 LILLE	L	628 400	471	Monsieur Thierry MASSON	88	19	250 €	0 €	0 €	250 €
62	Collège Franklin 5 Bis Boulevard Louis XIV CS 2002 59040 LILLE	L	58 107	455	Monsieur Olivier CLOETENS	54	12	250 €	0 €	0 €	250 €
63	Collège Louise Michel 14, rue de Cannes 59000 LILLE	L	436 240	419	Monsieur Arnaud CARTON	56	13	250 €	0 €	0 €	250 €
64	Collège Verlaine 1 Rue Berthelot 59000 LILLE	L	437 517	358	Monsieur Olivier SEDE	140	39	450 €	0 €	420 €	870 €
65	Collège Boris Vian 260 Bis Rue Pierre Legrand BP 50020 59000 LILLE	L	131 765	419	Monsieur Axel RAIX	136	32	450 €	0 €	0 €	450 €
66	Collège Martha Desrumaux 16 Rue Vantroyen 59000 LILLE	L		355	Monsieur Jérôme VANDENABELLE	101	28	250 €	0 €	0 €	250 €
67	Collège Henri MATISSE 18 Route de Hautevalle 59126 LINSELLES	L	419 021	358	Madame Sophie PERIN	84	23	250 €	0 €	0 €	250 €
68	Collège Guy Mollet 58 Ter Avenue Roger Salengro 59160 LOMME	L	650 409	370	Monsieur Denis CANON	74	20	250 €	0 €	0 €	250 €

	NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	Arrondt	N°TIERS de l'assoc. Sportive	EFFECTIF DU COLLEGE	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif %	AIDE FORFAITAIRE	STAGES DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE	MONTANT PROPOSE
69	Collège Jean Zay 31 Rue Adolphe Defrenne 59160 LOMME	L	130 029	227	Monsieur Denis CANON	31	14	250 €	0 €	0 €	250 €
70	Collège Albert Debeyre 1 rue Robert Schuman BP 08 59374 LOOS CEDEX	L	637 126	372	Monsieur Franck HORGNIÉS	164	44	450 €	0 €	0 €	450 €
71	Collège Jacques Brel 1 Place Léon Blum 59720 LOUVROIL	A	130 697	312	Monsieur Dominique DEBRUE	65	21	250 €	0 €	0 €	250 €
72	Collège Gambetta rue Gambetta BP 82 59452 LYS LEZ LANNOY CEDEX	L	129 793	668	Madame Patricia GUILLONNEAU	234	35	450 €	0 €	0 €	450 €
73	Collège Marguerite Yourcenar 56 Rue d'Angleterre BP 37 59870 MARCHIENNES	D	401 356	327	Madame Bénédicte BIGAND	103	31	450 €	0 €	0 €	450 €
74	Collège du Lazaro 56 Rue du Collège 59700 MARCQ EN BAROEUL	L	175 448	579	Madame Chantal GIVERT	172	30	450 €	0 €	0 €	450 €
75	Ecole Européenne Lille Métropole 91 Avenue du Dr Calmette 59700 MARCQ EN BAROEUL	L	660 898	131	Madame Anne MILHE	40	31	450 €	0 €	0 €	450 €
76	Collège Rouges-Barres 95 Allée Gabriel 59700 MARCQ EN BAROEUL	L	132 392	405	Madame Martine HUMBERT	120	30	450 €	0 €	0 €	450 €
77	Collège Professeur Albert DEBEYRE Rue du Touquet 59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE	L	129 772	552	Monsieur Rabah GUERAZEM	185	34	450 €	0 €	0 €	450 €
78	Collège Jacques Prévert 43 Rue de Crèvecoeur BP 30009 59241 MASNIERES CEDEX	C	129 749	380	Madame Christine NISON	134	35	450 €	0 €	390 €	840 €

	NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	Arrondt	N°TIERS de l'assoc. Sportive	EFFECTIF DU COLLEGE	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif %	AIDE FORFAITAIRE	STAGES DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE	MONTANT PROPOSE
79	Collège Robert Desnos Rue de la Fabrique 59176 MASNY	D	504 241	439	Monsieur Pascal NOEL	131	30	450 €	0 €	0 €	450 €
80	Collège Vauban 152 Rue de Douzies 59602 MAUBEUGE	A	151 191	545	Monsieur Franck BETRICHE	128	23	250 €	0 €	0 €	250 €
81	Collège Jules Verne Boulevard Pierre Corneille BP 27 59601 MAUBEUGE CEDEX	A	461 898	293	Monsieur Marc FORTIER	90	31	450 €	0 €	0 €	450 €
82	Collège Ernest Coutelle 20 Rue Coutelle BP 57 59601 MAUBEUGE Cedex	A	129 797	310	Madame Méлина BALDELLI	24	8	100 €	0 €	0 €	100 €
83	Collège Henri Dunant 43 Rue Vitorine Deroide BP 69 59660 MERVILLE	DK	426 604	322	Monsieur Sylvian BOYAVAL	68	21	250 €	0 €	0 €	250 €
84	Collège François Rabelais Avenue Adenauer BP 65 59370 MONS EN BAROEUL	A	129 916	500	Monsieur Brahim KHITER	102	20	250 €	0 €	0 €	250 €
85	Collège Descartes 2 Rue Lavoisier 59370 MONS-EN-BAROEUL	L	129 743	404	Monsieur Lahoues DOGHECHE	98	24	250 €	0 €	0 €	250 €
86	Collège Fernig 50 Rue Fernig 59158 MORTAGNE-DU-NORD	V	419 277	300	Madame Ingrid CAPOUILLET	47	16	250 €	0 €	0 €	250 €
87	Collège Jules Verne 107 Rue du Christ 59960 NEUVILLE-EN-FERRAIN	L	130 553	321	Madame Myriam DEVOS	114	36	450 €	0 €	0 €	450 €
88	Collège Jeanne de Constantinople 169 Avenue Pierre Mauroy 59850 NIEPPE	DK	488 868	457	Monsieur Philippe YVARS	82	18	250 €	0 €	0 €	250 €

	NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	Arrondt	N°TIERS de l'assoc. Sportive	EFFECTIF DU COLLEGE	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif %	AIDE FORFAITAIRE	STAGES DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE	MONTANT PROPOSE
89	Collège Maurice Schumann Rue Gustave Coliez 59146 PECQUENCOURT	D	310 812	513	Monsieur Philippe MOREAU	165	32	450 €	0 €	0 €	450 €
90	Collège Montaigne Rue Henri Roland 59218 POIX-DU-NORD	A	129 748	241	Madame Bénédicte KWIATKOWSKI	58	24	250 €	0 €	0 €	250 €
91	Collège Etienne Dolet 83 Rue Etienne Dolet BP2 59185 PROVIN	L	407 262	463	Madame Fabienne LACQUEMENT	116	25	250 €	0 €	0 €	250 €
92	Collège Germinal Avenue du Château BP45 59590 RAISMES	V	155 863	405	Madame Valérie CARION	146	36	450 €	0 €	0 €	450 €
93	Collège Schaffner Avenue des Martyrs de la Résistance BP 378 59351 DOUAI Cedex	D	132 290	529	Monsieur Antoine VANDEWALLE	165	31	450 €	0 €	0 €	450 €
94	Collège Gernez-Rieux 55 Rue Charles Saint Venant 59790 RONCHIN	L	129 805	493	Monsieur Bruno SIOUR	121	25	250 €	0 €	0 €	250 €
95	Collège Paul Eluard Rue Maurice Thorez BP 109 59436 RONCQ Cedex	L	419 290	249	Monsieur Jean-Michel HAUTE	104	42	450 €	0 €	0 €	450 €
96	Collège Théodore Monod 205 Rue Henri Regnault 59100 ROUBAIX	L	434 868	349	Monsieur Alain CORTEVILLE	64	18	250 €	0 €	0 €	250 €
97	Collège Rosa Parks 1 Rue d'Oran 59048 ROUBAIX	L	507 086	605	Monsieur Guillaume ROUX	165	27	250 €	0 €	0 €	250 €
98	Collège Maxence Van der Meersch BP 97 59052 ROUBAIX Cedex 1	L	129 807	523	Monsieur Frank MAQUER	52	10	250 €	0 €	0 €	250 €

	NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	Arrondt	N°TIERS de l'assoc. Sportive	EFFECTIF DU COLLEGE	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif %	AIDE FORFAITAIRE	STAGES DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE	MONTANT PROPOSE
99	Collège Jean-Baptiste Lebas 82 Rue Dupuy de Lôme 59100 ROUBAIX	L	164 631	472	Monsieur Comlan AZANNE	85	18	250 €	0 €	0 €	250 €
100	Collège Anne Frank 314 Avenue des Nations Unies BP 40 59058 ROUBAIX Cedex	L	436 252	480	Monsieur Thierry BUCQUOYE	123	26	250 €	0 €	0 €	250 €
101	Collège Madame de Sévigné 20 Rue Jules Deregnaucourt BP 257 59055 ROUBAIX Cedex	L	130 784	393	Madame Audrey QUONIOU	145	37	450 €	1 200 €	0 €	1 650 €
102	Collège Jean Rostand 3 Rue du Moulin à Vent 59177 SAINS-DU-NORD	A	141 909	211	Monsieur Abdelkaim MAAZI	72	34	450 €	0 €	0 €	450 €
103	Collège du Moulin Blanc 551 Rue du Caillou Bécau BP 207 59734 SAINT-AMAND-LES-EAUX Cedex	V	129 812	647	Madame Sandrine OBIN	291	45	450 €	0 €	0 €	450 €
104	Collège Jean Deconninck Rue Gabriel BP 30009 59430 SAINT POL SUR MER	DK	132 287	420	Monsieur Mohamed KHADRAOUI	55	13	250 €	0 €	0 €	250 €
105	Collège Robespierre Rue Maurice Thorez 49430 SAINT-POL-SUR-MER	DK	419 318	404	Monsieur Emmanuel DEHEEGER	140	35	450 €	0 €	0 €	450 €
106	Collège Lavoisier BP 64 59880 SAINT SAULVE	V	129 910	378	Madame Sandrine GERVEX	85	22	250 €	0 €	0 €	250 €
107	Collège Jean Demailly Rue du Collège BP 40434 69474 SECLIN Cedex	L	303 175	442	Madame Sophie KESSEMAEKER	121	27	250 €	0 €	0 €	250 €
108	Collège Saint-Exupéry 1 Rue Jean Stablinski 59730 SOLESMES	C	419 040	672	Monsieur Philippe SENECAIL	220	33	450 €	0 €	0 €	450 €

	NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	Arrondt	N°TIERS de l'assoc. Sportive	EFFECTIF DU COLLEGE	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif %	AIDE FORFAITAIRE	STAGES DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE	MONTANT PROPOSE
109	Collège du Solrézis 27 Rue de Clairfayts 59740 SOLRE LE CHÂTEAU	A	129 795	340	Monsieur Jean GROSSE	133	39	450 €	1 200 €	0 €	1 650 €
110	Collège Victor Hugo 20 Rue de Luchon 59490 SOMAIN	D	168 680	650	Monsieur Charles DEWARUMEZ	121	19	250 €	0 €	0 €	250 €
111	Collège Louis Pasteur 151 Boulevard Louise Michel BP 9 59490 SOMAIN	D	132 404	606	Madame Nathalie LEBUGLE	155	26	250 €	0 €	0 €	250 €
112	Collège Saint-Exupéry Route de Godewaersvelde 59114 STEENVOORDE	DK	129 912	510	Madame Véronique LAURENT	196	38	450 €	0 €	180 €	630 €
113	Collège Jean-Jacques Rousseau 33 Rue Roger Salengro 59224 THiant	V	129 921	539	Monsieur Frédéric OLESZCZYNSKI	192	36	450 €	0 €	0 €	450 €
114	Collège Lucie Aubrac 184 Rue de la Fin de la Guerre 59200 TOURCOING	L	613 814	675	Monsieur Jean-Baptiste GRANADO	167	25	250 €	0 €	0 €	250 €
115	Collège Mendès France 19 Rue de Soissons BP 80349 59203 TOURCOING Cedex	L	131 018	390	Monsieur Stéphane YAMEUNDJEU	72	18	250 €	0 €	0 €	250 €
116	Collège Marie Curie 70 Rue des Ursulines 59203 TOURCOING Cedex	L	450 402	489	Monsieur Philippe LAURIER BERTRAM	97	20	250 €	0 €	0 €	250 €
117	Collège Denis SAURAT 20 Rue Robert Fontesse 59132 TRELON	A	132 295	283	Monsieur Guillaume JOCAILLE	40	14	250 €	0 €	0 €	250 €
118	Collège Charles Eisen 22 Rue du Collège BP 60462 59322 VALENCIENNES Cedex	V	129 810	478	Madame Corinne HENNOTELLE	127	27	250 €	0 €	0 €	250 €

	NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	Arrondt	N°TIERS de l'assoc. Sportive	EFFECTIF DU COLLEGE	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif %	AIDE FORFAITAIRE	STAGES DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE	MONTANT PROPOSE
119	Collège Antoine Watteau 20 Bis Bd Pater BP 395 59307 VALENCIENNES Cedex	V	129 777	360	Madame Cécile BALBONI	111	31	450 €	0 €	0 €	450 €
120	Collège Jean Jaurès Rue du 8 Mai 1945 59690 VIEUX-CONDE	V	141 957	642	Madame Gaëlle SZYMCZAK	124	19	250 €	0 €	0 €	250 €
121	Collège le Triolo 11 Rue de Trudaine 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	L	141 910	336	Madame Estelle ECKER	89	26	250 €	0 €	0 €	250 €
122	Collège Molière 1 Avenue de Paris 59491 VILLENEUVE D'ASCQ	L	130 551	532	Madame Juliette DUROYON	131	25	250 €	600 €	0 €	850 €
123	Collège Simone de Beauvoir 3 Rue de Fives 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	L	607 813	497	Monsieur Christophe CUSSEAU	122	25	250 €	0 €	0 €	250 €
124	Collège Arthur Rimbaud 1 Rue du Chemin Vert BP 30235 59654 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex	L	461 047	663	Monsieur Richard BAILLEUL	223	34	450 €	0 €	120 €	570 €
125	Collège François Villon Rue Martin Luther King 59127 WALINCOURT-SELVIGNY	D	130 699	394	Monsieur Jean-Marie BŒUF	207	53	450 €	0 €	0 €	450 €
126	Collège Jean Moulin Rue Henri Durre 59135 WALLERS	V	129 778	489	Monsieur Marc PRODHON	138	28	250 €	0 €	0 €	250 €
127	Collège Albert Calmette 30 Rue Heurtematte 59290 WASQUEHAL	L	606 712	391	Madame Nadine TAECKE	143	37	450 €	0 €	0 €	450 €
128	Collège Jacques Prévert 80 Rue de Millam 59143 WATTEN	DK	503 293	532	Monsieur Athos COUSIN	123	23	250 €	0 €	0 €	250 €

	NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	Arrondt	N°TIERS de l'assoc. Sportive	EFFECTIF DU COLLEGE	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif %	AIDE FORFAITAIRE	STAGES DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE	MONTANT PROPOSE
129	Collège Voltaire 135 Rue Voltaire 59139 WATTIGNIES	L	129 783	491	Monsieur Thais GRUSON	162	33	450 €	0 €	0 €	450 €
130	Collège Jean Moulin 6 Rue Roland Garros 59139 WATTIGNIES	L	141 655	243	Monsieur Thierry USAI	42	17	250 €	0 €	0 €	250 €
131	Collège Gustave NADAUD 1 Rue du Syndicat 59150 WATTRELOS	L	129 811	534	Madame Anne LEGUERN	150	28	500 €	0 €	0 €	500 €
132	Collège Léon Blum 265 Rue René Benoît 59136 WAVRIN	L		507	Monsieur Jean-Michel AUDUBERT	116	23	250 €	0 €	0 €	250 €
COLLEGES PRIVES											
1	Collège Saint-Charles 31 Rue Deceuninck 59280 ARMENTIERES	L	314 385	258	Monsieur Thierry ALBERIC	91	35	450 €	0 €	0 €	450 €
2	Collège Sainte-Marie 31 Rue de l'Eglise BP 27 59134 BEAUCAMPS-LIGNY	L	124 364	1449	Madame Isabelle MASSEMAIN	43	3	100 €	0 €	0 €	100 €
3	Institution de la Croix Blanche 1833 Avenue du Général de Gaulle 59910 BONDUES	L	505 047	934	Monsieur Jean-François MAZARS	84	9	100 €	0 €	0 €	100 €
4	Collège Notre Dame 213 Rue Salvador Allende 59830 CYSOING	L	302 823	790	Monsieur Christophe HUBERT	58	7	100 €	0 €	0 €	100 €
5	Collège Saint-Pierre 10 Rue du GI Goutier BP 40053 59612 FOURMIES Cedex	A	12 006	190	Madame Florence BERTON	21	11	250 €	0 €	0 €	250 €

	NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	Arrondt	N°TIERS de l'assoc. Sportive	EFFECTIF DU COLLEGE	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif %	AIDE FORFAITAIRE	STAGES DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE	MONTANT PROPOSE
6	Collège Saint Jacques 60 Rue Warein 59190 HAZEBROUCK	DK	141 786	529	Monsieur Philippe DAVIAUD	86	16	250 €	0 €	0 €	250 €
7	Collège Saint Paul 22 Rue de Roubaix 59510 HEM	L	603 717	466	Monsieur Grégory BAL	74	16	250 €	0 €	0 €	250 €
8	Collège Dominique Savio 47 Rue du Bourg CS 80063 59831 LAMBERSART	L	490 618	758	Monsieur Damien BASSELET	120	16	250 €	0 €	0 €	250 €
9	Collège Charlemagne 16 Rue Anatole France BP 157 59811 LESQUIN	L	129 897	735	Monsieur Jean-François LEDE	44	6	100 €	0 €	0 €	100 €
10	Collège Saint-Paul 92 Rue Solférino 59000 LILLE	L	342 607	823	Monsieur Jean-François DEMON	227	28	250 €	0 €	120 €	370 €
11	Collège de la Salle 18 Rue JB de la Salle 59000 LILLE	L	628 966	385	Monsieur Philippe DELVALLEE	76	20	250 €	0 €	0 €	250 €
12	Collège Saint-Joseph 15 Bis Rue Alphonse Daudet 59960 NEUVILLE-EN-FERRAIN	L	141 915	540	Monsieur Laurent NAASSENS	150	28	250 €	0 €	0 €	250 €
13	Collège Saint Martin 130 Rue du Collège 59850 NIEPPE	DK	648 602	282	Monsieur Marc Antoine DE MATHIEU	9	3	100 €	0 €	0 €	100 €
14	Collège Saint-Exupéry 80 Avenue Chenier - BP 197 59054 ROUBAIX Cedex 1	L	140 057	1075	Monsieur Sylvain MILON	63	6	100 €	0 €	660 €	760 €
15	Collège Jeanne d'Arc 68 Rue Barbieux 59100 ROUBAIX	L	141 911	670	Madame Florence TELLIER	62	9	100 €	0 €	900 €	1 000 €

	NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	Arrondt	N°TIERS de l'assoc. Sportive	EFFECTIF DU COLLEGE	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif %	AIDE FORFAITAIRE	STAGES DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE	MONTANT PROPOSE
16	Collège Notre Dame des Anges 4 Rue du Bruille 59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX	V	418 634	874	Monsieur Gérald TAVERNE	162	19	250 €	0 €	0 €	250 €
17	Collège Sainte Anne 6 Rue des Censes d'En Haut 59990 SEBOURG	V	332 214	386	Madame Bénédicte MAILLARD	36	9	100 €	0 €	0 €	100 €
18	Collège Notre Dame de la Renaissance 379 Rue Wilson 59490 SOMAIN	D		895	Monsieur Didier BLOTTIAUX	115	13	250 €	0 €	0 €	250 €
19	Collège Notre Dame de Lourdes 6 Rue Rémy Goetgheluck 59114 STEENVOORDE	DK	129 900	174	Monsieur Cédric DECKMYN	73	42	450 €	0 €	0 €	450 €
20	Collège Sainte Marie 56 Avenue Clémenceau 59300 VALENCIENNES	V	170 541	409	Madame Linda CAUFRIEZ	43	11	250 €	0 €	60 €	310 €
21	Collège Privé Communautaire 36 Rue Louis Constant 59491 VILLENEUVE D'ASCQ	L	130 187	434	Madame Catherine LEGRAND	52	12	250 €	0 €	0 €	250 €
22	Collège Saint-Joseph 7 Avenue Foch 59142 VILLERS-OUTREAUX	D	438 024	205	Madame Véronique MATHON	48	23	250 €	0 €	0 €	250 €
23	Collège Sacré-Cœur 31 Rue Bailly 59143 WATTEN	DK	624815	262	Madame Virginie DELHAYE	55	21	250 €	0	0	250 €
									TOTAL GENERAL		56 530 €

3.10

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310994-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOIX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle au Lille Métropole Hockey Club pour la rénovation

et l'extension de ses installations sportives et notamment son terrain d'honneur en gazon synthétique.

Vu le rapport DSC/2022/288

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

Vu l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer au Lille Métropole Hockey Club une subvention départementale de 200 000 €, pour la rénovation et l'extension de ses installations sportives et notamment la rénovation de son « terrain d'honneur » en gazon synthétique ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord et le Lille Métropole Hockey Club, dans les termes du projet, joint au rapport, en annexe 2 ;
- d'imputer ces dépenses d'investissement sur les crédits inscrits au budget départemental 2022.
Opération : 23009OP003-23009 E17.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18h45.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

4.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310756-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 13 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Spectromètre RMN 1 200 MHz sur le Campus Cité Scientifique de l'Université de Lille à

Vu le rapport DAT/2022/257

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer entre le Département du Nord, l'Etat, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Université de Lille et la Région des Hauts-de-France, l'avenant n°2 à la convention d'objectifs et de moyens portant sur l'acquisition et l'implantation d'un spectromètre à RMN 1 200 MHz et la construction d'un bâtiment dédié pour son installation sur le campus de Cité Scientifique de l'Université de Lille au plus tard le 31 octobre 2022, dans les termes du projet joint en annexe 1 du rapport.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 47.

Madame BOISSEAU est Conseillère régionale. En raison de cette fonction, elle ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptée dans le quorum. Elle n'assiste pas à cette partie de la réunion.

En raison des fonctions professionnelles exercées au sein de la Région Hauts-de-France, Monsieur MANIER ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

En raison des fonctions professionnelles exercées par un membre de sa famille au sein de l'Université de Lille, Monsieur PERIN ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

Messieurs BRICOUT et VICOT avaient donné pouvoir respectivement à Madame BOISSEAU et Monsieur MANIER. Ces derniers ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

47 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 22 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

4.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310759-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 13 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Validation du partenariat financier avec le bloc communal sur une vingt sixième liste de projets

de développement d'intérêt communal ou intercommunal

Vu le rapport DV/2022/256

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver les règles de financement, conformément aux dispositions du rapport pour les projets :
 - de requalification de la chaussée en agglomération, aménagements de sécurité, réfection des trottoirs et des bordures-caniveaux sur les RD 942 et 958 dites « rue du Général de Gaulle » sur le territoire de la Commune de Solesmes ;
 - de requalification de la chaussée en agglomération, aménagements de sécurité, réfection des trottoirs et des bordures-caniveaux sur la RD 61 dite « rue du 8 mai 1945 » sur le territoire de la Commune de Neuville-Saint-Rémy ;
 - de création d'un giratoire, d'aménagement d'un trottoir et d'une piste cyclable bidirectionnelle (y compris l'éclairage public) sur la RD 120 sur le territoire de la Commune d'Auby ;
- d'autoriser Monsieur le Président à procéder aux acquisitions foncières dans le cadre de ces projets, lorsque les emprises existantes sur le domaine public départemental ne sont pas suffisantes pour la réalisation du projet et à signer tous les actes correspondants ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de partenariat correspondantes, y compris les délégations de maîtrise d'ouvrage et les conventions constitutives de groupements de commandes et leurs éventuels avenants pour adapter les participations finales aux marchés notifiés dans la limite des crédits inscrits au budget départemental et tous les actes correspondants.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 47.

Madame SANCHEZ est Vice-Présidente de DOUAISIS AGGLO. En raison de cette fonction, elle ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptée dans le quorum. Elle n'assiste pas à cette partie de la réunion.

Madame LETARD et Monsieur DEGALLAIX avaient donné pouvoir à Madame SANCHEZ. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Madame LUCAS (Conseillère communautaire à DOUAISIS AGGLO) avait donné pouvoir à Monsieur BEAUCHAMP. Elle ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Après avoir appelé l'affaire, Monsieur POIRET déclare qu'il est concerné par la délibération en qualité de Président de DOUAISIS AGGLO, et cède pendant l'examen de cette affaire la Présidence à Madame BECUE, 1^{ère} Vice-Présidente.

48 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 21 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

4.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310758-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 13 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Port de Gravelines - Grand-Fort-Philippe - Occupation temporaire du domaine du Port

départemental de Gravelines par le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme dans le cadre de la mise en place d'équipements de vidéosurveillance.

Vu le rapport DV/2022/246

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser l'occupation temporaire du domaine public portuaire de Gravelines par le Syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM) des Rives de l'Aa et de la Colme, afin de réaliser les installations nécessaires à la mise en place d'équipements de vidéosurveillance sur les 3 sites du port de plaisance, sur les parkings de stationnement plaisanciers et camping-caristes, conformément aux dispositions du rapport ;
- d'approuver le principe de gratuité de cette occupation du domaine public portuaire de Gravelines par le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme, pour une durée de 5 ans ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention définissant les modalités administratives et financières de cette occupation temporaire du domaine public du Port Départemental de Gravelines – Grand-Fort-Philippe entre le Département du Nord, le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme et la commune de Gravelines, et tous les actes correspondants.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 47.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

4.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310757-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 13 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOIX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Transfert dans le domaine public communal d'un délaissé de voirie de la RD 934 et d'une

parcelle situés entre les PR 29+0752 et 29+0918 sur le territoire de la commune de Jenlain.

Vu le rapport DV/2022/238

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le transfert, en l'état, du domaine public départemental dans le domaine public de la commune de Jenlain d'un délaissé de voirie de la RD 934 et d'une parcelle enherbée situés entre les PR 29+0752 et 29+0918, en application de l'article L3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques permettant le transfert sans déclassement, dès lors que le bien public transféré est destiné à l'exercice des compétences de la collectivité et relève de son domaine public.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 47.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

4.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310760-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 13 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Politique de l'Habitat et du Logement : dispositifs "Nord Equipement Habitat Solidarité" (NEHS) et "J'Amén'Age 59" : attribution de subventions aux particuliers.

Vu le rapport DAT/2022/265

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

Pour le dispositif NEHS :

- d'attribuer dans le cadre du dispositif Nord Equipement Habitat Solidarité, des subventions pour le financement de 32 demandes de particuliers sur des aides aux travaux, pour un montant total de 166 943,67 €, selon le tableau ci-joint en annexe 1 ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2022, opération 23006OP001.

Pour le dispositif J'Amén'Age 59 :

- d'attribuer, dans le cadre du dispositif J'Amén'Age 59, des subventions pour le financement de 15 demandes de particuliers sur des aides aux travaux, pour un montant total de subventions de 41 068,87 €, selon le tableau ci-joint en annexe 2 ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2022, opération 13003OP003.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 48.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur HIRAUX.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

POLITIQUE HABITAT ET LOGEMENT: DOSSIERS NEHS - COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2022										MODALITE DE PAIEMENT	
DEMANDES	TIERS	STATUT	COMMUNE	ARRONDISSEMENT	OBJECTIF	NBRE PROJETS	MONTANT TRAVAUX	SUB DEPT	AVANCE 70%	SOLDE 30%	
1	660699	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	39 476,00 €	4 850,00 €	3 395,00 €	1 455,00 €	
2	660575	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	20 425,00 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €	
3	660671	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	32 711,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
4	660745	PO	ARMENTIERES	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	56 548,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
5	en cours	PO	WATTRELOS	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	49 592,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
6	en cours	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	37 005,40 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
7	en cours	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	33 074,25 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €	
8	en cours	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	Lutter contre l'habitat indigne	1	81 765,00 €	9 375,00 €	6 562,50 €	2 812,50 €	
9	en cours	PO	HEM	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	35 113,05 €	5 611,00 €	3 927,70 €	1 683,30 €	
10	661225	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	25 572,20 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €	
11	661215	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	37 468,74 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
12	661189	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	31 266,28 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €	
13	661187	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	36 453,40 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
14	661130	PO	FACHES-THUMESNIL	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	31 702,73 €	4 625,00 €	3 237,50 €	1 387,50 €	
15	661129	PO	LAMBERSART	LILLE (MEL)	Sécurité/Santé	2	3 053,08 €	1 526,54 €	1 068,58 €	457,96 €	
16	661057	PO	SECLIN	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	59 379,35 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
17	661041	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	39 699,65 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
18	661049	PO	LOMME	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	34 870,22 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
19	en cours	PO	LOOS	LILLE (MEL)	Sécurité/Santé	2	5 992,26 €	2 996,13 €	2 097,29 €	898,84 €	
TOTAL LILLE						32	691 167,61 €	101 783,67 €	71 248,57 €	30 535,10 €	
20	660626	PO	CAUDRY	CAMBRAI (SM Pays du Cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	28 923,51 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
TOTAL CAMBRAI						2	28 923,51 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
21	660693	PO	DUNKERQUE	DUNKERQUE (CUD)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	64 973,10 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
TOTAL DUNKERQUE						2	64 973,10 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
22	660701	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	33 634,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €	
23	en cours	PO	JEUMONT	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	33 118,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
24	en cours	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	5 980,00 €	3 560,00 €	2 492,00 €	1 068,00 €	
25	661223	PO	LOUVROIL	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	35 846,06 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €	
26	661220	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	34 886,76 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
27	660977	PO	MECQUIGNIES	AVESNES-SUR-HELPE (CCPM)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	15 483,72 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €	
TOTAL AVESNES-SUR-HELPE						11	158 948,54 €	28 360,00 €	19 852,00 €	8 508,00 €	
28	660852	PO	DOUAI	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	34 051,00 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €	
29	661254	PO	FECHAIN	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	35 254,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	
30	661295	PO	AUBY	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	6 822,58 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €	
TOTAL DOUAI						5	76 127,58 €	12 800,00 €	8 960,00 €	3 840,00 €	
31	661020	PO	BRUAY-SUR-L'ESCAUT	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	19 002,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €	
32	661260	PO	FRESNES-SUR-ESCAUT	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	18 472,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €	

TOTAL VALENCIENNES	4	37 474,00 €	11 200,00 €	7 840,00 €	3 360,00 €
TOTAL GENERAL	56	1 057 614,34 €	166 943,67 €	116 860,57 €	50 083,10 €

POLITIQUE HABITAT ET LOGEMENT : DOSSIERS J'AMEN'AGE 59 - COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2022										
NUMERO	TIERS	STATUT	COMMUNE	ARRONDISSEMENT	OBJECTIF	NBRE PROJET	MONTANT DES TRAVAUX	SUB DPT	MODALITE DE PAIEMENT	
									AVANCE 70%	SOLDE 30%
1	657945	PO	MARCHIENNES	DOUAI (CCCO)	Aménagement du logement	1	7 961,25 €	746,64 €	522,65 €	223,99 €
2	659747	PO	BRUNEMONT	DOUAI (Douaisis Agglo)	Aménagement du logement	2	10 503,40 €	983,89 €	688,72 €	295,17 €
3	659894	PO	DOUAI	DOUAI (Douaisis Agglo)	Aménagement du logement	1	10 924,00 €	4 184,23 €	2 928,96 €	1 255,27 €
TOTAL DOUAI						4	29 388,65 €	5 914,76 €	4 140,33 €	1 774,43 €
4	413543	PO	CAMBRAI	CAMBRAI (SM Pays du Cambrésis)	Aménagement du logement	1	12 983,30 €	6 522,30 €	4 565,61 €	1 956,69 €
TOTAL CAMBRAI						1	12 983,30 €	6 522,30 €	4 565,61 €	1 956,69 €
5	660639	PO	VILLENEUVE-D'ASCQ	LILLE (MEL)	Aménagement du logement	2	6 975,32 €	1 099,94 €	769,96 €	329,98 €
6	660640	PO	MARCQ-EN-BAROEUL	LILLE (MEL)	Aménagement du logement	2	10 831,10 €	2 054,62 €	1 438,23 €	616,39 €
7	660909	PO	WAVRIN	LILLE (MEL)	Aménagement du logement	1	8 000,00 €	2 600,86 €	1 820,60 €	780,26 €
8	En cours	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	Aménagement du logement	1	5 889,40 €	2 015,22 €	1 410,65 €	604,57 €
9	660632	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	Aménagement du logement	1	14 130,00 €	5 587,96 €	3 911,57 €	1 676,39 €
TOTAL LILLE						7	45 825,82 €	13 358,60 €	9 351,02 €	4 007,58 €
10	660638	PO	TRITH-SAINT-LEGER	VALENCIENNES (CAPH)	Aménagement du logement	2	14 452,60 €	6 857,36 €	4 800,15 €	2 057,21 €
11	660634	PO	DOUCHY-LES-MINES	VALENCIENNES (CAPH)	Aménagement du logement	1	8 062,82 €	297,82 €	208,47 €	89,35 €
12	660826	PO	ESCAUDAIN	VALENCIENNES (CAPH)	Aménagement du logement	1	4 095,30 €	1 181,46 €	827,02 €	354,44 €
13	59860	PO	BRUAY-SUR-L'ESCAUT	VALENCIENNES (CAPH)	Aménagement du logement	1	6 253,68 €	2 751,91 €	1 926,34 €	825,57 €
TOTAL VALENCIENNES						5	32 864,40 €	11 088,55 €	7 761,99 €	3 326,57 €
14	660635	PO	SAINT-POL-SUR-MER	DUNKERQUE (CUD)	Aménagement du logement	1	8 295,00 €	1 023,00 €	716,10 €	306,90 €
15	660637	PO	MERVILLE	DUNKERQUE (SM Flandre et Lys)	Aménagement du logement	1	12 680,20 €	3 161,66 €	2 213,16 €	948,50 €
TOTAL DUNKERQUE						2	20 975,20 €	4 184,66 €	2 929,26 €	1 255,40 €
TOTAL GENERAL						19	142 037,37 €	41 068,87 €	28 748,21 €	12 320,66 €

4.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310763-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 13 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Politique de l'Habitat et du Logement : dispositif de soutien aux logements communaux - communes de Busigny (Cambrésis) et Gussignies (Avesnois) - Attribution de subventions

Vu le rapport DAT/2022/232

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer, dans le cadre de la création de logements communaux, une aide à l'investissement de 28 000 € à la commune de Busigny (arrondissement de Cambrai), dans le cadre de la création de 2 logements communaux, conformément à la fiche projet, jointe en annexe 1 du rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre la commune de Busigny et le Département du Nord, dans les termes du projet joint en annexe 2 du rapport ;
- d'attribuer une aide à l'investissement de 14 000 € à la commune de Gussignies (Avesnois), dans le cadre de la création d'un logement communal, conformément à la fiche projet jointe en annexe 1 du rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre la commune de Gussignies et le Département du Nord, dans les termes du projet joint en annexe 3 du rapport ;
- d'imputer la dépense correspondante au budget départemental de l'exercice 2022, opération 23006OP007.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 48.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur HIRAUX.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

4.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310762-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 13 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Politique de l'Habitat et du Logement : soutien à l'Agence Immobilière à Vocation Sociale du Nord (AIVS).

Vu le rapport DAT/2022/269

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 260 000 € à l'Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) du Nord pour le fonctionnement de ladite structure, au titre de l'année 2022 ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord et l'Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) du Nord, dans les termes du projet joint en annexe 1 du rapport, pour l'année 2022 ;
 - d'imputer la dépense correspondante au budget départemental de l'exercice 2022 (opération : 23006OP007 – enveloppe : 23006E15).
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 48.

Mesdames BOISSEAUX et CHAMPAULT, ainsi que Monsieur VERFAILLIE sont membres de droit au conseil d'administration de l'Agence Immobilière à Vocation Sociale du Nord (AIVS59).

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY et Monsieur BRICOUT avaient donné pouvoir respectivement à Monsieur VERFAILLIE et Madame BOISSEAUX. Ces derniers ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

47 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 22 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur HIRAUX.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

4.8

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310761-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 13 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Politique de l'Habitat et du Logement : soutien à l'Agence d'Information sur le Logement du Nord et du Pas-de-Calais (ADIL).

Vu le rapport DAT/2022/264

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 340 000 € à l'Agence Interdépartementale d'Information sur le Logement du Nord et du Pas-de-Calais, pour le fonctionnement de ladite structure, au titre de l'année 2022 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre l'Agence Interdépartementale d'Information sur le Logement du Nord et du Pas-de-Calais et le Département du Nord, dans les termes du projet joint en annexe 1 du rapport ;
- d'imputer la dépense correspondante au budget départemental de l'exercice 2022, opération 23006OP007.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 48.

Monsieur VERFAILLIE est Président de l'Agence Interdépartementale d'Information sur le Logement (ADIL). En raison de cette fonction, il ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

49 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur HIRAUX.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

5.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310733-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 13 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Favoriser l'accès à la piscine et aux équipements culturels départementaux pour les élèves scolarisés dans les collèges ruraux - année scolaire 2022/2023

Vu le rapport DE/2022/175

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

Pour le transport piscine :

- de reconduire le dispositif visant à favoriser l'accessibilité aux piscines pour les collèges dans les conditions définies au document ci-joint (annexe 1), pour l'année scolaire 2022/2023, par l'octroi d'une subvention ;
- de fixer, pour l'année scolaire 2022/2023, la liste des 72 collèges éligibles au titre du dispositif visant à favoriser l'accessibilité aux piscines pour les collèges, repris dans le tableau ci-joint (annexe 2) ;
- d'attribuer les subventions pour les montants maximum repris dans le tableau ci-joint (annexe 2), au titre de l'année scolaire 2022/2023 et d'autoriser le versement de l'aide à hauteur du montant maximum prévu à réception des justificatifs de dépenses et d'un bilan d'activité ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les documents à intervenir dans ce cadre ;
- d'imputer la dépense correspondante sur le programme 23003.

Pour le transport culture :

- de reconduire le dispositif d'aide à la mobilité et à l'accès à la culture pour les collégiens en milieu rural, dans les conditions définies au document ci-joint (annexe 4), pour l'année scolaire 2022/2023, par l'octroi d'une subvention ;
- de fixer, pour l'année scolaire 2022/2023, la liste des 67 collèges éligibles au titre du dispositif visant à favoriser la mobilité et l'accès à la culture pour les collèges, repris dans le tableau ci-joint en annexe 3 ;
- d'attribuer les subventions pour les montants maximum repris dans le tableau ci-joint (annexe 3), au titre de l'année scolaire 2022/2023 et d'autoriser le versement de l'aide à hauteur du montant maximum, à réception des justificatifs de dépenses et d'un bilan d'activité ;
- de favoriser l'accès aux équipements culturels départementaux en prévoyant la gratuité de l'entrée et de la médiation culturelle aux 67 collèges éligibles, lors d'une journée dédiée à la culture ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les documents à intervenir dans ce cadre ;
- d'imputer la dépense correspondante sur le programme 23003.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 49.

51 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Annexe 1

MODALITES DE CALCUL DE LA SUBVENTION "TRANSPORT PISCINE"

A : Nombre de cars (60 places) pour transporter 60 % des collégiens entrant en classe de 6^{ème} (effectifs N-1)

B : Nombre de km entre le collège et la piscine X 15 trajets

C : Montant du forfait kilométrique (5,50 €)

A x B x C = montant de la subvention

A titre d'exemple, pour le collège Albert Ball à Annœullin :

60 % des élèves entrant en 6ème = 60 % de 140, soit 84 élèves soit 2 cars

10 kms entre le collège et la piscine la plus proche X 15 trajets = 150 kms

Indemnité kilométrique = 5,50 €

2 x 150 kms x 5,50 € = 1 650 € pour une année scolaire

Annexe 2
Transport Piscine 2022/2023
Collèges éligibles au dispositif et montants maximums

RNE	COMMUNE	COLLEGE	type	kms	Nbre de 6° (Source enquête lourde) n-1	60% de 6°	Nbre de Cars (A) 1 car = 60 places	Nbre Trajet	Total Km (B)	Forfait (C)	TOTAL ESTIME
0593234V	ANNOEULLIN	ALBERT BALL	Public	10	140	84	2	15	20	5,50 €	1 650,00 €
0594401N	ARLEUX	VAL DE LA SENSEE	Public	10	188	113	2	15	20	5,50 €	1 650,00 €
0595176F	AVESNELLES	RENAUD-BARRAULT	Public	13,5	119	71	2	15	27	5,50 €	2 227,50 €
0593676A	AVESNES LEZ AUBERT	PAUL LANGEVIN	Public	10	143	86	2	15	20	5,50 €	1 650,00 €
0595384G	AVESNES SUR HELPE	SAINTE THERESE	Privé	25	70	42	1	15	25	5,50 €	2 062,50 €
0593490Y	BAVAY	JEAN LEMAIRE DE BELGES	Public	15	132	79	2	15	30	5,50 €	2 475,00 €
0592924H	BAVAY	NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION	Privé	14,28	26	16	1	15	14,28	5,50 €	1 178,10 €
0595360F	BEAUCAMP-LIGNY	SAINTE MARIE	Privé	9	354	212	4	15	36	5,50 €	2 970,00 €
0593479L	BERGUES	WENCESLAS COBERGHER	Public	15	57	34	1	15	15	5,50 €	1 237,50 €
0592933T	BERGUES	SAINTE WINOC	Privé	12	124	74	2	15	24	5,50 €	1 980,00 €
0593672W	BOUCHAIN	DE L'OSTREVANT	Public	15	173	104	2	15	30	5,50 €	2 475,00 €
0590031N	BRUAY SUR L ESCAUT	JEAN MACE	Public	6,6	133	80	2	15	13,2	5,50 €	1 089,00 €
0596873A	CAPPELLE EN PEVELE	SIMONE VEIL	Public	9,34	185	111	2	15	18,68	5,50 €	1 541,10 €
0594872A	CASSEL	ROBERT LE FRISON	Public	18	140	84	2	15	36	5,50 €	2 970,00 €
0593244F	COMINES	PHILIPPE DE COMMYNES	Public	10,68	140	84	2	15	21,36	5,50 €	1 762,20 €
0592959 W	COMINES	SAINTE JOSEPH	Privé	10,65	188	113	2	15	21,3	5,50 €	1 757,25 €
0590005J	CONDE SUR L ESCAUT	JOSQUIN DES PRES	Public	18	112	67	2	15	36	5,50 €	2 970,00 €
0590055P	COUSOLRE	ALFRED JENNEPIN	Public	12	31	19	1	15	12	5,50 €	990,00 €
0595595L	CROCHTE	DU LOOWEG	Public	16	84	50	1	15	16	5,50 €	1 320,00 €
0590057S	CYSOING	PAUL ELUARD	Public	8,8	176	106	2	15	17,6	5,50 €	1 452,00 €
0592960X	CYSOING	NOTRE DAME	Privé	16	227	136	3	15	48	5,50 €	3 960,00 €
0595190W	DOUAI	GAYANT	Public	6,8	65	39	1	15	6,8	5,50 €	561,00 €
0594409X	ESCAUTPONT	JEAN ZAY	Public	8,5	57	34	1	15	8,5	5,50 €	701,25 €
0593681F	FERRIERE LA GRANDE	LAVOISIER	Public	8	115	69	2	15	16	5,50 €	1 320,00 €
0590082U	FLINES LEZ RACHES	JEAN MOULIN	Public	17	82	49	1	15	17	5,50 €	1 402,50 €
0593486U	FRESNES SUR ESCAUT	FELICIEN JOLY	Public	12,1	106	64	2	15	24,2	5,50 €	1 996,50 €

Annexe 2
Transport Piscine 2022/2023
Collèges éligibles au dispositif et montants maximums

RNE	COMMUNE	COLLEGE	type	kms	Nbre de 6° (Source enquête lourde) n-1	60% de 6°	Nbre de Cars (A) 1 car = 60 places	Nbre Trajet	Total Km (B)	Forfait (C)	TOTAL ESTIME
0595166V	GONDECOURT	GEORGES REMI HERGE	Public	5,3	131	79	2	15	10,6	5,50 €	874,50 €
0590087Z	GOUZEAUCOURT	PHARAMOND SAVARY	Public	19	66	40	1	15	19	5,50 €	1 567,50 €
0592634T	HAUTMONT	ST EXUPERY	Public	5,1	151	91	2	15	10,2	5,50 €	841,50 €
0594309N	HAUTMONT	PIERRE DE RONSARD	Public	5,9	95	57	1	15	5,9	5,50 €	486,75 €
0594642A	HONDSCHOOTE	LAMARTINE	Public	13	108	65	2	15	26	5,50 €	2 145,00 €
0593130G	HONDSCHOOTE	SAINT JOSEPH	Privé	14	41	25	1	15	14	5,50 €	1 155,00 €
0590107W	IWUY	JEAN MOULIN	Public	12,5	79	47	1	15	12,5	5,50 €	1 031,25 €
0593231S	LA BASSEE	ALBERT SCHWEITZER	Public	8	199	119	2	15	16	5,50 €	1 320,00 €
0592950L	LA BASSEE	NOTRE DAME	Privé	8	206	124	3	15	24	5,50 €	1 980,00 €
0593482P	LALLAING	FREDERIC JOLIOT CURIE	Public	20	86	52	1	15	20	5,50 €	1 650,00 €
0595178H	LANDRECIES	DUPLEIX	Public	17	131	79	2	15	34	5,50 €	2 805,00 €
0595172B	LE QUESNOY	EUGENE THOMAS	Public	15	211	127	3	15	45	5,50 €	3 712,50 €
0596172N	LINSELLES	HENRI MATISSE	Public	7,2	115	69	2	15	14,4	5,50 €	1 188,00 €
0592895B	LINSELLES	SAINTE MARIE	Privé	7,5	151	91	2	15	15	5,50 €	1 237,50 €
0590142J	MARCHIENNES	MARGUERITE YOURCENAR	Public	9	87	52	1	15	9	5,50 €	742,50 €
0593683H	MASNIERES	JACQUES PREVERT	Public	7	119	71	2	15	14	5,50 €	1 155,00 €
0594294X	MERVILLE	HENRI DUNANT	Public	6,5	76	46	1	15	6,5	5,50 €	536,25 €
0592899F	MERVILLE	SAINT ROBERT	Privé	6	156	94	2	15	12	5,50 €	990,00 €
0594410Y	MORTAGNE DU NORD	FERNIG	Public	9	79	47	1	15	9	5,50 €	742,50 €
0594290T	OSTRICOURT	HENRI MATISSE	Public	8,14	108	65	2	15	16,28	5,50 €	1 343,10 €
0596529B	PECQUENCOURT	MAURICE SCHUMANN	Public	7,81	41	25	1	15	7,81	5,50 €	644,33 €
0594628K	PERENCHIES	JACQUES MONOD	Public	5,5	79	47	1	15	5,5	5,50 €	453,75 €
0592901H	PERENCHIES	SAINTE MARIE	Privé	5,5	87	52	1	15	5,5	5,50 €	453,75 €
0590007M	PETITE FORET	PIERRE GILLES DE GENNES	Public	6,1	138	83	2	15	12,2	5,50 €	1 006,50 €
0594876E	POIX DU NORD	MONTAIGNE	Public	13,1	69	41	1	15	13,1	5,50 €	1 080,75 €
0594866U	PONT A MARCQ	FRANCOISE DOLTO	Public	8	141	85	2	15	16	5,50 €	1 320,00 €

Annexe 2
Transport Piscine 2022/2023
Collèges éligibles au dispositif et montants maximums

RNE	COMMUNE	COLLEGE	type	kms	Nbre de 6° (Source enquête lourde) n-1	60% de 6°	Nbre de Cars (A) 1 car = 60 places	Nbre Trajet	Total Km (B)	Forfait (C)	TOTAL ESTIME
0595758N	PROVIN	ETIENNE DOLET	Public	8,87	211	127	3	15	26,61	5,50 €	2 195,33 €
0593251N	ROOST WARENDIN	DOCTEUR ERNEST SCHAFFNER	Public	11,2	144	86	2	15	22,4	5,50 €	1 848,00 €
0594538M	SAINS DU NORD	JEAN ROSTAND	Public	11	53	32	1	15	11	5,50 €	907,50 €
0593144X	SEBOURG	SAINT ANNE	Privé	16	113	68	2	15	32	5,50 €	2 640,00 €
0590206D	SOLRE LE CHATEAU	DU SOLREZIS	Public	8,1	81	49	1	15	8,1	5,50 €	668,25 €
0593992U	STEENVOORDE	ANTOINE DE SAINT EXUPERY	Public	30	135	81	2	15	60	5,50 €	4 950,00 €
0593147A	STEENVOORDE	NOTRE DAME DE LOURDES	Privé	11,7	53	32	1	15	11,7	5,50 €	965,25 €
0594645D	THIANT	JEAN JACQUES ROUSSEAU	Public	5,4	137	82	2	15	10,8	5,50 €	891,00 €
0590211J	THUMERIES	ALBERT CAMUS	Public	8,83	62	37	1	15	8,83	5,50 €	728,48 €
0594308M	TRELON	DENIS SAURAT	Public	8,4	57	34	1	15	8,4	5,50 €	693,00 €
0594412A	VIEUX CONDE	JEAN JAURES	Public	12,5	166	100	2	15	25	5,50 €	2 062,50 €
0593157L	VILLERS OUTREAUX	SAINT JOSEPH	Privé	19	58	35	1	15	19	5,50 €	1 567,50 €
0590228C	WALINCOURT SELVIGNY	FRANCOIS VILLON	Public	11	96	58	1	15	11	5,50 €	907,50 €
0593678C	WALLERS	JEAN MOULIN	Public	12	139	83	2	15	24	5,50 €	1 980,00 €
0594650J	WATTEN	JACQUES PREVERT	Public	14,4	119	71	2	15	28,8	5,50 €	2 376,00 €
0593159N	WATTEN	SACRE COEUR	Privé	14,2	58	35	1	15	14,2	5,50 €	1 171,50 €
0595169Y	WATTRELOS	EMILE ZOLA	Public	5,14	81	49	1	15	5,14	5,50 €	424,05 €
0594392D	WATTRELOS	PABLO NERUDA	Public	8	68	41	1	15	8	5,50 €	660,00 €
0593160P	WATTRELOS	SAINT JOSEPH	Privé	5,5	370	222	4	15	22	5,50 €	1 815,00 €
0593475G	WAVRIN	LEON BLUM	Public	9,1	137	82	2	15	18,2	5,50 €	1 501,50 €
		72									110 763,68 €

ANNEXE 3
TRANSPORT CULTURE VERS UN EQUIPEMENT CULTUREL DEPARTEMENTAL 2022/2023

numéro	ville	collège	Type	Effectif maximum retenu *	Nombre accompagnateurs (1 pour 15)	Nombre de cars	Montant maximum accordé 2022/2023
0594401N	ARLEUX	VAL DE LA SENSEE	public (rural)	237	16	5	4 500 €
0595176F	AVESNELLES	RENAUD-BARRAULT	public (rural)	203	14	4	3 600 €
0593676A	AVESNES-LES-AUBERT	PAUL LANGEVIN	public (rural)	158	11	3	2 700 €
0595384G	AVESNES-SUR-HELPE	SAINTE THERESE	privé (rural)	70	5	2	1 800 €
0592930P	BAILLEUL	Immaculée Conception	privé (rayonnement rural)	177	12	4	3 600 €
0594636U	BAILLEUL	Maxime Deyts	public (rayonnement rural)	278	19	5	4 500 €
0593490Y	BAVAY	JEAN LEMAIRE DE BELGES	public (rural)	178	12	4	3 600 €
0592924H	BAVAY	NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION	privé (rural)	26	2	1	900 €
0595360F	BEAUCAMPS-LIGNY	SAINTE MARIE	privé (rural)	370	25	7	6 300 €
0592933T	BERGUES	SAINT WINOC	privé (rural)	124	8	3	2 700 €
0593479L	BERGUES	WENCESLAS COBERGHER	public (rural)	77	5	2	1 800 €
0593672W	BOUCHAIN	de l'Ostrevant	public (rayonnement rural)	242	16	5	4 500 €
0594640Y	BOURBOURG	JEAN JAURES	public (rural)	141	9	3	2 700 €
0592955S	BOURBOURG	NOTRE-DAME	privé (rural)	175	12	4	3 600 €
0590030M	BRAY-DUNES	DU SEPTENTRION	public (rural)	146	10	3	2 700 €
0595175E	CAMBRAI	Fénelon	public (rayonnement rural)	147	10	3	2 700 €
0593488W	CAMBRAI	Lamartine	public (rayonnement rural)	204	14	4	3 600 €
0596873A	CAPPELLE-EN-PEVELE	SIMONE VEIL	public (rural)	185	12	4	3 600 €
0594872A	CASSEL	ROBERT LE FRISON	public (rural)	154	10	3	2 700 €
0595277R	CAUDRY	Jacques Prévert	public (rayonnement rural)	236	16	5	4 500 €
0590046E	CAUDRY	Jean Monnet	public (rayonnement rural)	195	13	4	3 600 €
0590055P	COUSOLRE	ALFRED JENNEPIN	public (rural)	51	3	1	900 €
0595595L	CROCHTE	DU LOOWEG	public (rural)	123	8	3	2 700 €
0592960X	CYSOING	Notre Dame	privé (rayonnement rural)	227	15	5	4 500 €
0590057S	CYSOING	Paul Eluard	public (rayonnement rural)	200	13	4	3 600 €
0593681F	FERRIERE LA GRANDE	Lavoisier	public (rayonnement rural)	148	10	3	2 700 €
0590082U	FLINES-LEZ-RACHES	JEAN MOULIN	public (rural)	95	6	2	1 800 €
0590087Z	GOUZEACOURT	PHARAMOND SAVARY	public (rural)	66	4	2	1 800 €
0594309N	HAUTMONT	Pierre de Ronsard	public (rayonnement rural)	168	11	3	2 700 €
0592634T	HAUTMONT	Saint Exupéry	public (rayonnement rural)	151	10	3	2 700 €
0595170Z	HAZEBROUCK	des Flandres	public (rayonnement rural)	188	13	4	3 600 €
0590103S	HAZEBROUCK	Fernande Benoist	public (rayonnement rural)	218	15	4	3 600 €
0595391P	HAZEBROUCK	Saint Jacques	privé (rayonnement rural)	159	11	3	2 700 €
0594642A	HONDSCHOOTE	LAMARTINE	public (rural)	114	8	3	2 700 €
0593130G	HONDSCHOOTE	SAINT JOSEPH	privé (rural)	51	3	1	900 €
0590107W	IWUY	JEAN MOULIN	public (rural)	83	6	2	1 800 €
0593231S	LA BASSEE	ALBERT SCHWEITZER	public (rural)	255	17	5	4 500 €
0592950L	LA BASSEE	NOTRE-DAME	privé (rural)	215	14	4	3 600 €
0595178H	LANDRECIES	DUPLEIX	public (rural)	169	11	4	3 600 €
0595337F	LE CATEAU-CAMBRESIS	JEAN ROSTAND	public (rural)	245	16	5	4 500 €
0595172B	LE QUESNOY	EUGENE THOMAS	public (rural)	273	18	5	4 500 €
0590142J	MARCHIENNES	MARGUERITE YOURCENAR	public (rural)	87	6	2	1 800 €
0593674Y	MARLY	Alphonse Terroir	public (rayonnement rural)	213	14	4	3 600 €
0593683H	MASNIERES	JACQUES PREVERT	public (rural)	119	8	3	2 700 €
0590150T	MAUBEUGE	Guillaume Budé	public (rayonnement rural)	140	9	3	2 700 €
0594294X	MERVILLE	Henri Dunant	public (rayonnement rural)	133	9	3	2 700 €
0592899F	MERVILLE	Saint Robert	privé (rayonnement rural)	167	11	3	2 700 €
0594410Y	MORTAGNE-DU-NORD	FERNIG	public (rural)	79	5	2	1 800 €
0590159C	ORCHIES	du Pévèle	public (rayonnement rural)	296	20	6	5 400 €

ANNEXE 3
TRANSPORT CULTURE VERS UN EQUIPEMENT CULTUREL DEPARTEMENTAL 2022/2023

numéro	ville	collège	Type	Effectif maximum retenu *	Nombre accompagnateurs (1 pour 15)	Nombre de cars	Montant maximum accordé 2022/2023
0592900G	ORCHIES	Notre Dame de la Providence	privé (rayonnement rural)	166	11	3	2 700 €
0594876E	POIX-DU-NORD	MONTAIGNE	public (rural)	69	5	2	1 800 €
0594866U	PONT-A-MARCQ	FRANCOISE DOLTO	public (rural)	141	9	3	2 700 €
0594538M	SAINS-DU-NORD	JEAN ROSTAND	public (rural)	55	4	1	900 €
0594411Z	SAINT AMAND LES EAUX	Moulin Blanc	public (rayonnement rural)	234	16	5	4 500 €
0593144X	SEBOURG	SAINTE ANNE	privé (rural)	113	8	3	2 700 €
0594648G	SOLESMES	ANTOINE DE SAINT EXUPERY	public (rural)	215	14	4	3 600 €
0595401A	SOLESMES	SAINTE MICHEL	privé (rural)	153	10	3	2 700 €
0590206D	SOLRE-LE-CHATEAU	DU SOLREZIS	public (rural)	82	5	2	1 800 €
0593992U	STEENVOORDE	ANTOINE DE SAINT EXUPERY	public (rural)	135	9	3	2 700 €
0593147A	STEENVOORDE	NOTRE-DAME DE LOURDES	privé (rural)	53	4	1	900 €
0594308M	TRELON	DENIS SAURAT	public (rural)	83	6	2	1 800 €
0593157L	VILLERS-OUTREUX	SAINTE JOSEPH	privé (rural)	58	4	2	1 800 €
0590228C	WALINCOURT-SELVIGNY	FRANCOIS VILLON	public (rural)	110	7	2	1 800 €
0593159N	WATTEN	SACRE CŒUR	privé (rural)	84	6	2	1 800 €
0594650J	WATTEN	JACQUES PREVERT	public (rural)	140	9	3	2 700 €
0594643B	WORMHOUT	DU HOUTLAND	public (rural)	128	9	3	2 700 €
0593163T	WORMHOUT	NOTRE-DAME	privé (rural)	90	6	2	1 800 €
TOTAL		67					194 400 €

* total effectifs 2020/2021 classe max + ulis + segpa

** arrondi à l'entier supérieur

*** bénéficiaires et accompagnateurs x900€

Transport Culture : modalités de calcul de la subvention

La subvention maximum octroyée par établissement est calculée selon la formule suivante :

Effectif année scolaire (N-1)* du niveau comptant le nombre d'élèves le plus élevé
 + effectif (N-1) des élèves en ULIS et en SEGPA
 + 1 adulte accompagnateur par groupe de 15 élèves
= effectif maximum pris en compte

Divisé par 60 personnes
= nombre de cars nécessaires au transport

X montant forfaitaire de 900 € pour un aller-retour
= montant total maximum accordé

Exemple

Effectif année scolaire (N-1)* :

En 6ème : 139 élèves

En 5ème : 142 élèves

En 4ème : 118 élèves

En 3ème : 115 élèves

ULIS : 10 élèves

SEGPA : 25 élèves

L'effectif pris en compte, pour le calcul de la subvention, est celui du niveau comptant le plus d'élèves, soit

142 élèves en 5ème

+ 10 élèves en ULIS

+ 25 élèves en SEGPA

effectif maximum pris en compte = 177 élèves

+ 177 /15 = 11,8 soit 12 accompagnateurs

= 189

189 /60 = 3,15 soit 4 cars nécessaires

4 x 900 € = 3 600 €

Soit une subvention maximum de 3 600 €

* Selon le effectifs N-1 de l'enquête lourde du Rectorat

5.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310735-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 13 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOIX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Didier MANIER, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Opérations relatives au patrimoine naturel Espaces Naturels du Nord (ENN) ou en gestion départementale. Renforcement de la cohérence foncière et territoriale des sites ENN.

Vu le rapport DRE/2022/237

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

Pour le renforcement de la cohérence foncière et territoriale des sites ENN :

- d'autoriser l'acquisition par le Département du Nord auprès de l'Association Saint-Bernard domiciliée Abbaye Sainte-Marie, 2470, route du Mont des Cats à Godewaersvelde (59270) des parcelles cadastrées B n^{os} 612, 613 et 614, d'une superficie totale de 1 ha 22 a 07 ca en nature de boisements et de milieux tourbeux au prix net vendeur de trente-trois mille six cent euros (33 600 €), tous frais, taxes et honoraires liés à la vente en sus ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les documents permettant la régularisation de ces transactions dès lors que l'erreur de contenance, en plus ou en moins, n'excède pas 1/20e du prix indiqué ci-dessus, augmenté des frais liés à la rédaction de l'acte ;
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter toute demande de subvention permettant de cofinancer par des fonds structurels, contrat de projet, fonds européens ou participation financière de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie ces acquisitions et à signer tout document s'y rapportant ;
- d'imputer la dépense correspondante, soit 33 600 € sur les crédits inscrits à l'opération 23005OP003 ;
- d'abroger la décision prise par la délibération DRE/2021/185 du 17 mai 2021 concernant l'autorisation d'un échange pour une superficie **d'environ 4 091 m²**, de la partie de parcelle départementale cadastrée section A n° 1429 à Watten, contre les parties de parcelles cadastrées section A nos 441 et 1426, propriétés de Monsieur XXXXX et Madame XXXXX, époux , les frais d'acte, de division cadastrale, de bornage et de publicité étant à la charge du Département du Nord, sachant qu'il est nécessaire de délibérer à nouveau sur cet échange compte tenu de la différence entre les surfaces sur lesquelles s'est formé l'accord d'échange et les surfaces réelles après arpentage ;
- d'autoriser l'échange pour une superficie **d'environ 6294 m²**, de la partie de parcelle départementale cadastrée section A n° 1429p à Watten, contre les parties de parcelles cadastrées section A nos 0441p et 1426p, propriétés de Monsieur XXXXX et Madame XXXXX, époux domiciliés ; les frais d'acte, de division cadastrale, de bornage et de publicité foncière étant à la charge du Département du Nord ;
- d'abroger la décision prise par la délibération DRE/2021/185 du 17 mai 2021, concernant l'autorisation de l'échange entre le Département du Nord et la SCI du Mont de Watten, domiciliée à Arques (62510), des parcelles départementales cadastrées suivantes : parcelles non bâties, réputées libres d'occupation cadastrées A n° 401 (17 288 m²), A n° 408 (10 794 m²), A n° 410 (29 527 m²), A n° 425 (8 604 m²), A n° 1464 (11 489 m²) au lieu-dit « Bois royal », B n° 591 (4 500 m²) au lieu-dit « Le village », B n° 772 (1 274 m²), B n° 1318 (217 m²), B n° 1320 (2 331 m²), B n° 1321 (13 863 m²), B n° 1648 (23 059 m²), B n° 1650 (1 609 m²), B n° 1653 (276 m²), B n° 1655 (19 490 m²), B n° 1657 (6 695 m²), B n° 1659 (245 m²), B n° 1661 (10 800 m²) au lieu-dit « Bois du Ham », et pour partie de la parcelle bâtie cadastrée A n° 1392 supportant un corps de ferme située au lieu-dit « Bois royal » pour une superficie de **2 136 m²** environ, ; soit une superficie totale cédée à la SCI du Mont de Watten de 16 ha 41 a 97 ca environ contre les parcelles en nature de terres agricoles appartenant à la SCI du Mont de Watten cadastrées B n° 731 (35 429 m²), B n os 744p et 745 p (645 m²) et B 1259 p (66 012 m²), soit un total estimé avant divisions parcellaires et bornages à 10 ha 20 a 86 ca, les frais de

clôture de la parcelle B 1259 étant à la charge de la SCI du Mont de Watten, les frais d'acte, de division cadastrale, de bornage et de publicité étant à la charge du Département du Nord, sachant qu'il est nécessaire de délibérer à nouveau sur cet échange compte tenu de la différence entre les surfaces sur lesquelles s'est formé l'accord d'échange et les surfaces réelles après arpentage ;

- d'autoriser l'échange avec soulte entre le Département du Nord et la SCI du Mont de Watten, domiciliée 24 Avenue Léon Blum à Arques (62510), des parcelles départementales cadastrées suivantes : parcelles non bâties, réputées libres d'occupation cadastrées A n° 401 (17 288 m²), A n° 408 (10 794 m²), A n° 410 (29 527 m²), A n° 425 (8 604 m²), A n° 1464 (11 489 m²) au lieu-dit « Bois royal », B n° 591 (4 500 m²) au lieu-dit « Le village », B n° 772 (1 274 m²), B n° 1318 (217 m²), B n° 1320 (2 331 m²), B n° 1321 (13 863 m²), B n° 1648 (23 059 m²), B n° 1650 (1 609 m²), B n° 1653 (276 m²), B n° 1655 (19 490 m²), B n° 1657 (6 695 m²), B n° 1659 (245 m²), B n° 1661 (10 800 m²) au lieu-dit « Bois du Ham », et pour partie de la parcelle bâtie cadastrée A n° 1392 supportant un corps de ferme située au lieu-dit « Bois royal » pour une superficie de **2 623 m²** environ, soit une superficie totale cédée à la SCI du Mont de Watten de **16 ha 46a 84 ca** environ contre les parcelles en nature de terres agricoles appartenant à la SCI du Mont de Watten cadastrées B n° 731 (35 429 m²), B nos 744p et 745 p (645 m²) et B 1259 p (66 012 m²), soit un total estimé à 10 ha 20 a 86 ca, la SCI du Mont de Watten s'obligeant à verser au Département du Nord une soulte d'un montant de 181 000 €, les frais de clôture de la parcelle B 1259 étant à la charge de la SCI du Mont de Watten, les frais d'acte, de division cadastrale, de bornage et de publicité foncière étant à la charge du Département du Nord ;
- les autres dispositions de la délibération DRE/2021/185 du 17 mai 2021 demeurent inchangées.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 49.

Pour la présente délibération, 51 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

	SITES	SUPERFICIE (en ha)	NOM PARTENAIRE	USAGE
VALENCIENNES	Carrière des Plombs ABSCON-ESCAUDAIN	0,5	M. RICHARD Dylan	Fauche
AVESNES	Les Prés LEVAL	2,23	M. Demade	Fauche
	Les Prés Preuvost AULNOYE AYMERIES	2,55	GAEC Lescroart	Fauche
	Marais d'Aymeries AULNOYE AYMERIES/PONT SUR SAMBRE	5	M. Delvallée	Pâturage
	Marais d'Aymeries AULNOYE AYMERIES/PONT SUR SAMBRE	4,5	M. Delvallée	fauche
	Parc de l'Abbaye de Liessies - Verger Haut et briquaille LIESSIES - WILLIES	3, 22	M. René Navet	Pâturage
	Parc de l'Abbaye de Liessies - briquaille LIESSIES - WILLIES	1,9	M. René Navet	Fauche
	Prairies des Grignaux - Coteaux EPPE SAUVAGE	2,35	M. Chéront	Pâturage
	Prairies des Grignaux - coteaux EPPE SAUVAGE	2,3	M. Chéront	Fauche
DOUAI	Etang d'Hamel TORTEQUESNE	1,4	M. Guillaume HOFMAN	Pâturage
Flandres Intérieures	Site Marguerite Yourcenar - Ferme Capoen SAINT JANS CAPPEL	1,3	M. Hennion	Pâturage
Lille	Marais de la Marque - Grand Marais PrésTiart bloc Est CYSOING	1,3	M. Desmarescaux	Pâturage et Fauche

5.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-311045-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 13 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOIX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Didier MANIER, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Opérations relatives au patrimoine naturel Espaces Naturels du Nord (ENN) ou en gestion départementale. Conditions de gestion cynégétique.

Vu le rapport DRE/2022/237

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à la majorité:

Pour les conditions de gestion cynégétique :

- d'approuver les principes de gestion des activités cynégétiques sur les terrains départementaux repris dans le rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de gestion cynégétique de plaine et de forêt, selon les modèles joints en annexe 3.1 et 3.2 du rapport, pour la saison de chasse 2022-2023, sans dérogation, des terrains, dont la liste est reprise dans les tableaux joints en annexes 4, 4.2 et 4.3 du rapport ;
- d'imputer les recettes liées à l'activité cynégétique sur l'opération 23005OP007 du budget départemental 2022 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions tripartites particulières entre le Département du Nord, la Fédération Départementale des Chasseurs du Nord et les partenaires cynégétiques locaux (association ou particuliers), selon le modèle joint en annexe 3.3 du rapport, pour la saison de chasse 2022-2023, sans dérogation, des terrains, dont la liste est reprise dans les tableaux joints en annexes 4.1 et 4.3 du rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les autorisations ponctuelles définies dans la convention cadre entre le Département du Nord et la Fédération Départementale des Chasseurs du Nord des terrains, dont la liste est reprise dans les tableaux joints en annexe 4.1 à 4.4 du rapport.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 49.

Pour la présente délibération, 51 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Vote intervenu à 18 h 57.

Au moment du vote, 51 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 24

Absents sans procuration : 7

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 75 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	75
Majorité des suffrages exprimés :	38
Pour :	69 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l’Humain d’Abord ! – Mesdames BAILLEUL et DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	6 (Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

	SITES	SUPERFICIE (en ha)	NOM PARTENAIRE	USAGE
VALENCIENNES	Carrière des Plombs ABSCON-ESCAUDAIN	0,5	M. RICHARD Dylan	Fauche
AVESNES	Les Prés LEVAL	2,23	M. Demade	Fauche
	Les Prés Preuvost AULNOYE AYMERIES	2,55	GAEC Lescroart	Fauche
	Marais d'Aymeries AULNOYE AYMERIES/PONT SUR SAMBRE	5	M. Delvallée	Pâturage
	Marais d'Aymeries AULNOYE AYMERIES/PONT SUR SAMBRE	4,5	M. Delvallée	fauche
	Parc de l'Abbaye de Liessies - Verger Haut et briquaille LIESSIES - WILLIES	3, 22	M. René Navet	Pâturage
	Parc de l'Abbaye de Liessies - briquaille LIESSIES - WILLIES	1,9	M. René Navet	Fauche
	Prairies des Grignaux - Coteaux EPPE SAUVAGE	2,35	M. Chéront	Pâturage
	Prairies des Grignaux - coteaux EPPE SAUVAGE	2,3	M. Chéront	Fauche
DOUAI	Etang d'Hamel TORTEQUESNE	1,4	M. Guillaume HOFMAN	Pâturage
Flandres Intérieures	Site Marguerite Yourcenar - Ferme Capoen SAINT JANS CAPPEL	1,3	M. Hennion	Pâturage
Lille	Marais de la Marque - Grand Marais PrésTiart bloc Est CYSOING	1,3	M. Desmarescaux	Pâturage et Fauche

5.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-311046-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 13 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Didier MANIER, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Opérations relatives au patrimoine naturel Espaces Naturels du Nord (ENN) ou en gestion départementale. Partenariats agricoles.

Vu le rapport DRE/2022/237

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

Pour les partenariats agricoles :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de mise à disposition pour la gestion écologique par pâturage et par fauche, dont les modèles sont joints au rapport (annexes 5 et 6) pour les terrains repris dans le tableau ci-joint en annexe 7.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 49.

Pour la présente délibération, 51 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

	SITES	SUPERFICIE (en ha)	NOM PARTENAIRE	USAGE
VALENCIENNES	Carrière des Plombs ABSCON-ESCAUDAIN	0,5	M. RICHARD Dylan	Fauche
AVESNES	Les Prés LEVAL	2,23	M. Demade	Fauche
	Les Prés Preuvost AULNOYE AYMERIES	2,55	GAEC Lescroart	Fauche
	Marais d'Aymeries AULNOYE AYMERIES/PONT SUR SAMBRE	5	M. Delvallée	Pâturage
	Marais d'Aymeries AULNOYE AYMERIES/PONT SUR SAMBRE	4,5	M. Delvallée	fauche
	Parc de l'Abbaye de Liessies - Verger Haut et briquaille LIESSIES - WILLIES	3, 22	M. René Navet	Pâturage
	Parc de l'Abbaye de Liessies - briquaille LIESSIES - WILLIES	1,9	M. René Navet	Fauche
	Prairies des Grignaux - Coteaux EPPE SAUVAGE	2,35	M. Chéront	Pâturage
	Prairies des Grignaux - coteaux EPPE SAUVAGE	2,3	M. Chéront	Fauche
DOUAI	Etang d'Hamel TORTEQUESNE	1,4	M. Guillaume HOFMAN	Pâturage
Flandres Intérieures	Site Marguerite Yourcenar - Ferme Capoen SAINT JANS CAPPEL	1,3	M. Hennion	Pâturage
Lille	Marais de la Marque - Grand Marais PrésTiart bloc Est CYSOING	1,3	M. Desmarescaux	Pâturage et Fauche

5.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310732-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 13 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Opérations relatives aux Espaces, Sites et Itinéraires.

Vu le rapport DRE/2022/274

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer au Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Nord (CDRP) une subvention de 5 000 €, au titre de l'année 2022, pour la réalisation d'un topoguide départemental « Le Nord à Pied » ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP), relative à la réalisation de ce topoguide, dans les termes du projet joint en annexe 1 du rapport ;
 - d'imputer les dépenses sur les crédits inscrits à l'opération 23005OP010 du budget départemental de l'exercice 2022.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 49.

51 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

5.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310731-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 13 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Interventions départementales dans le domaine de l'Environnement.

Vu le rapport DRE/2022/235

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

Vu l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

Pour les associations et organismes environnementaux :

- d'attribuer les subventions aux associations et organismes environnementaux pour leur programme d'activités 2022, récapitulées dans le tableau ci-joint en annexe 1 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer une convention entre le Département du Nord et l'Office National des Forêts, définissant les modalités de participation financière du Département du Nord, dans les termes du projet joint en annexe 3 du rapport ;
- d'imputer les dépenses correspondantes soit 102 000 € sur l'opération 23005OP008.

Pour le dispositif « Plantation et Renaturation » :

- d'attribuer une subvention d'investissement de 8 296,80 € à la commune de Hargnies, au titre de l'année 2022 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention cadre entre le Département du Nord et la commune de Hargnies, définissant les modalités de financement et de versement de la participation financière du Département du Nord, dans les termes du projet joint en annexe 5 du rapport ;
- d'imputer la dépense d'investissement correspondante, soit 8 296,80 € sur l'opération 23004OP002.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 49.

51 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Associations et organismes environnementaux

Associations environnementales		Subvention départementale	
		attribuée en 2021 (en €)	proposée en 2022 (en €)
Associations environnementales			
1	CPIE Flandre Maritime	18 000	18 000
2	Les Blongios	9 000	10 000
3	Ligue protectrice des oiseaux - LPO	10 000	10 000
4	Nord Nature Chico Mendès	7 500	7 500
5	Les Jardins du Cygne	5 000	7 000
6	Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas-de-Calais (GON)	6 000	6 000
Sous total		55 500	58 500
Conventions de partenariats			
7	Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France (groupe Mares)	20 000	20 000
Sous total		20 000	20 000
Mise en réseau des acteurs			
8	GRAINES	3 000	3 000
Sous total		3 000	3 000
Association d'animation des jardins familiaux			
9	Les AJOnc	12 000	12 000
Sous total		12 000	12 000
Autres			
10	Association des Lieutenants de Louveterie du Nord	2 000	2 000
11	ONF- Festival du film en forêt		6 500
Sous total		2 000	8 500
TOTAL		92 500	102 000

5.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310730-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 13 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Interventions départementales dans le domaine agricole.

Vu le rapport DRE/2022/233

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer aux organismes agricoles et associations partenaires du Département du Nord, récapitulés dans le tableau ci-joint en annexe 1, une subvention de 697 750 € pour leur programme d'activités 2022, se répartissant comme suit :
 - 562 850 € pour les organismes agricoles partenaires sous convention ;
 - 69 900 € pour les associations d'accompagnement des agriculteurs et des porteurs de projet ;
 - 65 000 € pour les structures organisant des manifestations agricoles et rurales.
- d'imputer les dépenses correspondantes soit 697 750 € sur l'opération 23003OP003 du budget départemental de l'exercice 2022 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions entre le Département du Nord et le Groupement de Défense Sanitaire du Nord, la Maison de l'Élevage du Nord, l'Association de Développement Agricole et Rural Thiérache-Hainaut (ADARTH), Bio en Hauts-de-France, A PRO BIO, la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) Hauts-de-France, le Pôle Légumes Région Nord, ARCADE et Initiatives Paysannes-Territoires Hauts-de-France, dans les termes des projets joints en annexe 2 du rapport ;
- d'émettre un avis favorable sur les modifications du périmètre de l'opération d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental de Zegerscappel, Bollezele, Eringhem et Pitgam récapitulées dans le rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'arrêté modificatif du périmètre de ladite opération d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 49.

Madame ARLABOSSE est Adjointe au maire de Dunkerque.

Monsieur BEAUCHAMP est Conseiller municipal à la commune d'Arleux.

Monsieur VALOIS est membre du collège des membres associés de l'association A la Rencontre de nos Fermes.

Mesdames CLERC, DENYS, DEVOS, ROUSSELLE et VAN CAUWENBERGE ainsi que Messieurs CAREMELLE, DELANNOY et SEGUIN sont membres du comité syndical du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois (SMPNR AVESNOIS).

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DECODTS (Adjointe au maire de Dunkerque) et Monsieur BRICOUT (membre du comité syndical du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois – SMPNR AVESNOIS) avaient donné pouvoir respectivement à Madame CONSEIL et à Madame BOISSEAUX. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Monsieur LEBLANC (membre du comité syndical du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois – SMPNR AVESNOIS) avait donné pouvoir à Madame ROUSSELLE (elle-même membre du comité syndical du SMPNR AVESNOIS). Ni le procureur, ni le porteur de pouvoir ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Mesdames GREAUME et LUCAS avaient donné pouvoir à Monsieur BEAUCHAMP. Monsieur GOKEL avait donné pouvoir à Monsieur DELANNOY. Madame VANPEENE et Monsieur DETAVERNIER avaient donné pouvoir à Monsieur VALOIS. Messieurs BEAUCHAMP, DELANNOY et VALOIS ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ces pouvoirs dans cette affaire.

40 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Organismes et associations partenaires du Département dans le domaine agricole

Organismes agricoles partenaires sous convention		Subvention départementale	
		Attribuée en 2021	Proposée en 2022
1	Groupement de Défense Sanitaire du Nord	210 000 ⁽¹⁾ €	200 000 €
2	Maison de l'Élevage du Nord	113 500 €	113 500 €
3	Association de Développement Agricole et Rural Thiérache-Hainaut	45 000 €	49 000⁽²⁾€
4	FREDON Hauts-de-France	40 500 €	40 500 €
5	Pôle Légumes Région Nord	12 150 €	12 150 €
6	Bio en Hauts-de-France	44 500 €	44 500 €
7	APROBIO	39 500 €	39 500 €
8	ARCADE	38 700 €	38 700 €
9	Initiatives Paysannes - Territoires Hauts-de-France	25 000 €	25 000 €
TOTAL		568 850 €	562 850 €

(1) subvention exceptionnelle pour l'accompagnement des éleveurs en situation sanitaire extrême.

(2) organisation des Journées régionales de l'herbe.

Associations d'accompagnement des agriculteurs et des porteurs de projets		Subvention départementale	
		attribuée en 2021	proposée en 2022
1	Fédération Régionale des CUMA des Hauts-de-France	4 500 €	4 500 €
2	Le Campus Vert	6 300 €	6 300 €
3	Campagnes Vivantes	20 300 ⁽¹⁾ €	8 000 €
4	SOLAAL Hauts-de-France	5 000 €	5 000 €
5	CIVAM Hauts-de-France	3 600 €	3 600 €
6	A Petits Pas	7 200 €	7 200 €
7	Avenir Conseil Elevage	14 000 €	14 000 €
8	Terre de Liens	8 100 €	8 100 €
9	AMAP Hauts-de-France	7 200 €	7 200 €
10	A la Rencontre de nos Fermes	6 000 €	6 000 €
TOTAL		82 200 €	69 900 €

(1) action exceptionnelle « Des fleurs en fermes pour les Abeilles ».

Structures Organisant des manifestations agricoles et rurales	Subvention départementale	
	Attribuée en 2021	Proposée en 2022
Parc Naturel Régional de l'Avesnois (Fête du lait)	25 000 ⁽¹⁾ €	20 000 €
Commune d'Arleux (Foire à l'Ail Fumé)	4 500 €	4 500 €
Comice Agricole cantonal de Steenvoorde	(2)	4 500 €
Société d'agriculture de l'arrondissement de Dunkerque	(2)	3 000 €
Terres en Fête	(2)	15 000 €
Foire agricole, commerciale et artisanale d'Hazebrouck	10 000 €	10 000 €
TOTAL Manifestations agricoles et rurales	39 500 €	57 000 €
Manifestation exceptionnelle : INTERFEL – Festival « le Goût en couleurs »	-	8 000 €
TOTAL GLOBAL MANIFESTATIONS AGRICOLES ET RURALES		65 000 €

(1) : édition exceptionnelle (échelle régionale) en 2021.

(2) pas d'édition en 2021(contexte sanitaire Covid-19).

5.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310729-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 13 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Commission Locale d'Information de Gravelines : attribution de la subvention annuelle à l'association AGATE Côte d'Opale

Vu le rapport DAT/2022/101

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer, au titre de l'année 2022, une subvention d'un montant de 25 000 € à l'association AGATE Côte d'Opale, pour le fonctionnement de la Commission Locale d'Information (CLI) du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Gravelines ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention financière entre le Département du Nord et l'Association AGATE Côte d'Opale, dont le modèle est joint au rapport en annexe 1 ;
- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2022, opération 23004OP003.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 49.

Madame ARLABOSSE ainsi que Messieurs CHRISTOPHE et DIEUSAERT sont membres de droit du Collège 2 de l'Association de Gestion des Approches concertatives Territoriales dans le domaine de l'Environnement Côte d'Opale - AGATE CÔTE D'OPALE.

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame VANPEENE (membre de droit du Collège 2 de l'Association de Gestion des Approches concertatives Territoriales dans le domaine de l'Environnement Côte d'Opale - AGATE CÔTE D'OPALE) avait donné pouvoir à Monsieur VALOIS. Elle ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire

48 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

5.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310728-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 13 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Électrification Rurale - Programmation 2022 - répartition des crédits du Compte d'Affectation Spéciale Financement des Aides aux Autorités Organisatrices de Distribution d'Énergie pour

l'Électrification rurale (CAS FACÉ), sous-programmes Enfouissement, Renforcement, Extension et Sécurisation.

Vu le rapport DAT/2022/197

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver la répartition de la dotation du FACÉ, sous-programme « Enfouissement », au titre de l'année 2022, ainsi que précisé dans le tableau ci-joint, en annexe 1 ;
- d'approuver la répartition de la dotation FACÉ, sous-programmes « Extension » et « Renforcement », au titre de l'année 2022, pour le financement de Travaux Urgents et Inopinés, proposés dans les tableaux ci-joints en annexes 2 et 3 ;
- d'approuver la répartition du solde de la dotation FACÉ, sous-programme « Renforcement », au financement des opérations récapitulées dans le tableau ci-joint en annexe 5 ;
- d'approuver la répartition de la dotation FACÉ, sous-programmes « Sécurisation », au financement des opérations récapitulées dans le tableau ci-joint en annexe 6.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 49.

51 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

ANNEXE 1
FINANCEMENT DES AIDES AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR L'ELECTRIFICATION RURALE 2022
Sous-programme "Enfouissement"
OPERATIONS PROGRAMMES

Autorité Organisatrice de Distribution	Commune	Nature des travaux	Montant des travaux H.T. subventionnable	Montant de la subvention (55,34884 % du H.T.)
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	SAINT-HILAIRE-LEZ- CAMBRAI	Enfouissement des réseaux basse tension rue des écoles et rue de l'église	65 000,00 €	35 976,74 €
SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	OHAIN	Enfouissement des réseaux basse tension rue des Horbes (R.D. 963)	150 000,00 €	83 023,26 €

TOTAUX	215 000,00 €	119 000,00 €
---------------	---------------------	---------------------

ANNEXE 2
FINANCEMENT DES AIDES AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR L'ELECTRIFICATION RURALE 2022
Sous-programme "Extension"
OPERATIONS PRIORITAIRES - EXTENSION DE RESEAUX LIÉE AUX USAGERS EN TARIF JAUNE

Autorité Organisatrice de Distribution	Commune	Nature des travaux	Montant des travaux H.T. subventionnable	Montant de la subvention (73,10345 % du H.T.)
Alimentation en tarif jaune d'entreprises				
SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	DOMPIERRE-SUR-HELPE	Création d'un poste de transformation 160 Kva du type PSSA et création d'un départ BTS pour l'alimentation en tarif jaune du forage NOREADE d'eau potable "Dolomie", route de Monceau	65 000,00 €	47 517,24 €

Alimentation en tarif jaune d'établissements publics				
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	GOUZEAUCOURT	Extension du réseau basse tension, par la création d'un réseau souterrain BT 150AL sur 50 mètres pour l'alimentation en tarif jaune de la future maison communale de santé, rue Jacques Dromas	7 500,00 €	5 482,76 €

TOTAUX			72 500,00 €	53 000,00 €
---------------	--	--	--------------------	--------------------

252/259

ANNEXE 3
FINANCEMENT DES AIDES AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR L'ELECTRIFICATION RURALE 2022
Sous-programme "Renforcement"
OPERATIONS PRIORITAIRES - RENFORCEMENT DE RESEAUX LIE AUX USAGERS EN TARIF JAUNE

Autorité Organisatrice de Distribution	Commune	Nature des travaux	Montant des travaux H.T.	Montant de la subvention (70,48557 % du H.T.)
Alimentation en tarif jaune d'entreprises				
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	DOIGNIES	Création d'un poste de transformation type PSS-B d'une puissance de 100 Kva et la pose d'un réseau souterrain 150 AL sur 15 mètres pour l'alimentation en tarif jaune du " forage Schryve", rue de Beaumetz.	34 000,00 €	23 965,09 €
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	MARETZ	Passage de 100 à 250 kVA du transformateur "trois soldats 2" pour l'alimentation en tarif jaune du "forage SCEA des Quarante", rue de la république	10 000,00 €	7 048,56 €
Alimentation en tarif jaune d'exploitations agricoles				
SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	BERMERIES	Création d'un poste de transformation du type PAC 400 kVA, de la création de trois départs et l'extension S.B.T. Pour l'alimentation en tarif jaune de l'EARL "Duthoit", chaussée Brunehaut	100 000,00 €	70 485,57 €
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	HAYNECOURT	Création d'un poste de transformation du type PAC 400 kVA, pour l'alimentation en tarif jaune de l'EARL "Les 3 Tilleuls", rue de Boulon	75 000,00 €	52 864,18 €
TOTAUX			219 000,00 €	154 363,40 €

253/259

ANNEXE 5
FINANCEMENT DES AIDES AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR L'ELECTRIFICATION RURALE 2022
Sous-programme "Renforcement"
OPERATIONS PROGRAMMABLES

N°	AUTORITE ORGANISATRICE DE DISTRIBUTION	COMMUNE	TRAVAUX A REALISER	CONTRAINTE		NOMBRE CLIENTS	COUT TOTAL HT	COUT PAR CLIENT HT	PRIORITE	MONTANT DE LA SUBVENTION (70,48557 % du H.T.)
1	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	MARETZ	Mutation transformateur du poste "Don Busco" de 160 à 250 Kva	ST	125	15	11500 €	767 €	1	8 105,84 €
2	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	MAROILLES	Mutation transformateur à 630 Kva + renforcement ABT 150 sur 100 mètres	ST	125	35	36000 €	1029 €	1	25 374,80 €
3	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE ET DE GAZ DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES	AVESNES-LE-SEC	Mutation tranformateur à 400 Kva + renforcement ABT 150 sur 270 mètres	ST	125	26	51000 €	1931 €	1	35 947,64 €
4	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	SAINT-HILAIRE-SUR-HELPE	Mutation Transformateur à 100 Kva + renforcement ABT 70 sur 170 mètres	ST	125	15	39000 €	2600 €	1	27 489,37 €
5	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	NOYELLES-SUR-ESCAUT	Mutation transformateur à 400 Kva + pose fusibles protection réseau	ST	125	2	14000 €	7000 €	1	9 867,98 €
6	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	PRISCHES	Renforcement ABT 70 sur 50 mètres, rue des Vallées	SC	122	2	7200 €	3600 €	1	5 074,96 €
7	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	SAULZOIR	Création PRCS 100 Kva 15 Kv avec pose SHTA 95 + création départ BT 150	U	22	10	30100 €	3010 €	1	21 216,15 €
8	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	INCHY	Renforcement ABT sur environ 380 mètres, rue de l'enfer	U	21	36	39100 €	1086 €	1	27 559,86 €

TOTAUX	227 900,00 €			160 636,60 €
---------------	---------------------	--	--	---------------------

25/12/2019

ANNEXE 6
FINANCEMENT DES AIDES AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR L'ELECTRIFICATION RURALE 2022
Sous-programme "Sécurisation"
OPERTIONS PROGRAMMEES

N°	AUTORITE ORGANISATRICE DE DISTRIBUTION	COMMUNE	TRAVAUX A REALISER	CONTRAINTE		NOMBRE CLIENTS	COUT TOTAL HT	COUT PAR CLIENT HT	PRIORITE	MONTANT DE LA SUBVENTION (taux de 80 %)	
1	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	BEAUDIGNIES	Renforcement ABT 70 sur 120 mètres, rue Basse	U	16	15	14100 €	940 €	2	11 280,00 €	
2	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	MARETZ	Pose réseau ABT sur environ 570 mètres, rue Guynemer	U	16	55	53100 €	965 €	2	42 480,00 €	
3	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	GOUZEACOURT	Renforcement ABT sur environ 310 mètres, rue de l'Ouest	U	16	30	29000 €	967 €	2	23 200,00 €	
4	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	CREVECOEUR-SUR-ESCAUT	Renforcement ABT 70 sur 160 mètres, rue neuve	U	16	12	13000 €	1083 €	2	10 400,00 €	
5	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	SERANVILLERS-FORENVILLE	Renforcement ABT sur environ 430 mètres, grand rue	U	16	33	37000 €	1121 €	2	29 600,00 €	
6	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	SOLRE-LE-CHATEAU	Pose réseau ABT sur 250 mètres, cité Marlière	U	16	24	27300 €	1138 €	2	21 840,00 €	
7	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	FLOYON	Renforcement ABT 70 sur 120 mètres, rue du Plouy	U	16	10	11600 €	1160 €	2	9 280,00 €	
8	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	GOUZEACOURT	Renforcement ABT sur environ 500 mètres, RD 917 et rue de l'enfer	U	14	40	47100 €	1178 €	2	37 680,00 €	
9	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	HONNECOURT-SUR-ESCAUT	Renforcement ABT 70 sur 460 mètres, rue Neuve	U	16	33	39200 €	1188 €	2	31 360,00 €	
10	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	SAINT-SOUPLET	Renforcement ABT 70 sur 220 mètres, Chemin Vert	U	16	14	17900 €	1279 €	2	14 320,00 €	
11	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	SOLRE-LE-CHATEAU	Pose réseau ABT sur 290 mètres, rue du Général de Gaulle	U	16	24	32000 €	1333 €	2	25 600,00 €	
12	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	BEAUFORT	Renforcement ABT 70 sur 405 mètres, rue Pasteur	U	17	27	36800 €	1363 €	2	29 440,00 €	
13	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	OBIES	Renforcement ABT 70 sur environ 245 mètres, rue du Saule	U	16	16	24100 €	1506 €	2	19 280,00 €	
14	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	BEAUDIGNIES	Renforcement ABT 70 sur 260 mètres, rue des Marlières	U	16	16	25800 €	1613 €	2	20 640,00 €	
15	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	SOLRE-LE-CHATEAU	Pose réseau ABT sur 210 mètres, Chemin Ponette	U	16	15	24200 €	1613 €	2	19 360,00 €	
16	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	HON-HERGIES	Renforcement ABT 70 sur 570 mètres, rue Gaston Genarte	U	17	28	50905 €	1818 €	2	40 724,00 €	
17	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	BANTOUZELLE	Renforcement ABT 70 sur 225 mètres, rue du château	U	16	10	19100 €	1910 €	2	15 280,00 €	
18	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	BANTOUZELLE	Renforcement ABT 70 sur 340 mètres, rue du pont l'éveque	U	16	15	29100 €	1940 €	2	23 280,00 €	
19	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	DOMPIERRE-SUR-HELPE	Renforcement ABT 70 sur environ 380 mètres, Zone Poste Cornette	U	16	18	37500 €	2083 €	2	30 000,00 €	
20	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	ENGLEFONTAINE	Renforcement ABT 70 sur 215 mètres, rue du Cateau	U	17	9	19500 €	2167 €	2	15 600,00 €	
21	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	HON-HERGIES	Renforcement ABT 70 sur 230 mètres, rue Génarte Niogret	U	16	10	22018 €	2202 €	2	17 614,40 €	
22	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	BERMERIES	Renforcement ABT 70 sur 240 mètres, chemin du Roisin	U	16	10	22860 €	2286 €	2	18 288,00 €	
23	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	FONTAINE-AU-BOIS	Renforcement ABT 70 sur 220 mètres, rue du Malgami	U	16	10	22900 €	2290 €	2	18 320,00 €	
24	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	OBIES	Renforcement ABT sur 530 mètres, zone Bavisiau	U	14	23	53950 €	2346 €	2	43 160,00 €	
25	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	OBRECHIES	Renforcement ABT 150 sur 130 mètres, rue Greaux	U	17	6	14200 €	2367 €	2	11 360,00 €	
26	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	OBRECHIES	Renforcement ABT 70 sur 213 mètres, rue des juifs	U	16	8	21266 €	2658 €	2	17 012,80 €	
27	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	BEAUREPAIRE-SUR-SAMBRE	Renforcement ABT 70 sur 140 mètres, le Village	U	17	5	14500 €	2900 €	2	11 600,00 €	
28	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	ENGLEFONTAINE	Renforcement ABT 70 sur 270 mètres, rue des Tuileries	U	16	9	30100 €	3344 €	2	24 080,00 €	
29	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	SEMOUSIES	Renforcement ABT 70 sur 160 mètres, rue de la Cense	U	16	3	14800 €	4933 €	2	11 840,00 €	
30	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	LOCQUIGNOL	Renforcement ABT 70 sur environ 150 mètres, route du Quesnoy	U	16	3	17266 €	5755 €	2	13 812,80 €	
31	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	PRISCHES	Renforcement ABT 70 sur 550 mètres, route d'Avesnes et Linières	U	16	8	49200 €	6150 €	2	39 360,00 €	
32	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	BEAUFORT	Pose ABT 70 sur 230 mètres, Chemin de Wattignies	U	16	3	22100 €	7367 €	2	17 680,00 €	
33	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	SEMERIES	Renforcement ABT 70 sur environ 360 mètres, rue de Noire Terre	U	16	3	34600 €	11533 €	2	27 680,00 €	
34	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	SAINT-AUBIN	Renforcement ABT 70 sur 421 mètres, rue des Bodelets	U	16	3	38310 €	12770 €	2	30 648,00 €	
35	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	CLAIRFAYTS	Renforcement ABT 70 sur 300 mètres, rue des Orbaye	U	16	2	27700 €	13850 €	2	22 160,00 €	
36	SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES	LE FAVRIL	Renforcement AB 70 sur environ 330 mètres, rue Grenotte	U	17	2	30175 €	15088 €	2	24 140,00 €	
37	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS	ELINCOURT	Renforcement T150 AL sur 294 mètres, rue de Prémont	U	13	1	24500 €	24500 €	2	19 600,00 €	
TOTAUX							1 048 750,00 €				839 000,00 €

255/259

5.8

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310734-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 13 juillet 2022

Suite à la convocation en date du 13 juin 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 27 JUIN 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

OBJET : Autorisation de cession de véhicules départementaux d'une valeur supérieure à 4 600 €.

Vu le rapport DV/2022/113

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la cession du véhicule de marque Toyota, modèle Yaris, immatriculé CV-401-CM, pour un prix de vente de 5 000 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la cession du véhicule de marque Toyota, modèle Yaris, immatriculé CT-880-YN, pour un prix de vente de 5 300 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la cession du véhicule de marque Renault, modèle Mascotte, immatriculé 39 BWB 59, pour un prix de vente de 5 700 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la cession du camion de marque Renault, modèle Midlum, immatriculé 817 BHF 59, pour un prix de vente de 5 900 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la cession du véhicule de marque Renault, modèle Mascotte, immatriculé 298 BWN 59, pour un prix de vente de 4 900 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondants.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 49.

51 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Le Recueil des Actes Administratifs du Département peut être consulté :

A Lille

Hôtel du Département

51 rue Gustave Delory

Les Arcuriales

45 rue de Tournai (Batiment C)

- Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat Public
- Service Assemblées et Contrôle de la Légalité (1^{er} étage)

Dans d'autres lieux sur le territoire départemental

- Maison de Service au Public à Hondschoote - 1 rue de Cassel
- Maison de Service au Public à Le Cateau-Cambrésis - 13 place du Commandant Richez

Sur le site internet du Conseil Départemental du Nord

- www.lenord.fr



RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :
Monsieur Régis RICHARD
Directeur Adjoint
Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat Public
Les Arcuriales - 59800 LILLE
☎ 03.59.73.83.10

Préparation : Service Assemblées et Contrôle de la Légalité
☎ 03.59.73.85.16

Achévé d'imprimer le 24/08/2022
Imprimé à l'Hôtel du Département
59047 Lille Cedex

ISSN 0764 - 8146 - Dépôt Légal